

**ACTES** 

# Colloque transnational Famílii Romané

Quel accompagnement des familles roms en France et en Roumanie ?

24 novembre 2011 - Lille Métropole Communauté Urbaine

Organisé par le Réseau ROMÁ



# Colloque transnational Famílii Romané

24 novembre 2011 - Lille Métropole Communauté Urbaine

# Quel accompagnement des familles roms en France et en Roumanie ?

### Colloque organisé par le Réseau ROMÁ :











#### Avec le soutien de :









#### Et la participation des représentants des départements du Nord et de Maramures :

ASET

CMAO Commune de Coroieni

Conseil Général du Nord

Conseil judetean de Maramures

Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) du Nord

Direction Générale de l'Assistance Sociale et de la Protection de l'Enfance (DGASPC) de Maramures

Lille Métropole Communauté Urbaine

Préfecture du Nord

Préfecture de Maramures

Service Public d'Assistance Sociale de la Ville de Baia Mare

Sciences Po Lille

Ville de Lille

Ville de Baia Mare

Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale (UDCCAS)

Université de Maramures

Ainsi que des représentants du CNDH Romeuropen du Parlement européen et des associations qui interviennent dans d'autres départements auprès des Roms migrants : Roms Action (Grenoble), Rues et cités (Montreuil), Une famille Un toit (Nantes).

Les Actes du colloque ROMÁ ont été réalisés avec le concours financier du Fonds Social Européen. Le colloque s'est tenu dans les locaux de Lille Métropole Communauté Urbaine.

Les représentants du réseau ROMÁ pour l'année 2011 :
Cristina FRASIN (CARITAS Satu Mare)
Nicolas KETELERS (Secours catholique)
Stéphanie LAMARCHE-PALMIER (Fondation Abbé Pierre)
Karim LOUZANI (AFEJI)
Alain MOREL (La Sauvegarde du Nord)
Henri PELTIER (FNARS Nord-Pas de Calais)
Patrick VIGNEAU (AREAS Gens du Voyage et Roms migrants)

Le responsable du réseau ROMÁ : Aurélien DIERCKENS (La Sauvegarde du Nord).

Le contenu des Actes n'engage que les auteurs. L'Etat n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans cette publication.

Illustrations de François Boucq, tous droits réservés.

# SOMMAIRE

Mot d'accueil	6	Atelier N°3Santé et médiation	51
Table ronde 1	11	Le rôle de la médiation sanitaire	52
Intégration de la minorité rom dans l'Union européen		- Caractéristiques de la médiatrice	
Quelles politiques des territoires à l'échelle européen		- Conclusion	52
- Echanges avec la salle		La situation de la médiation sanitaire en France Présentation de la situation de la médiation sanitaire	
		en Roumanie	55
Table ronde 2	91	Le projet Médiation Santé	
La situation des Roms dans les départements du No		Echanges avec la salle	
de Maramures : Quels projets d'action sociale et quel			00
possibilités de partenariats transnationaux ?			
possibilities de partenariats transnationaux.		Atelier N°4	
		Quelle insertion professionnelle pour les Roms roumai	ins?
Atelier N°1		Introduction de l'atelier	6/1
Quel habitat dans l'urgence ? Vers quelles insertions	s <b>?</b>	- Présentation des intervenants	
Le contexte de l'habitat en France et en Roumanie	32	Diagnostic des situations en Roumanie et en France	
- Présentation du Samu Social de Roumanie		- Présence des Roms sur le marché du travail	
- Présentation de la CMAO		- Les Roms en situation de chômage	
- Présentation du SIAO		Echanges avec la salle	
Echanges avec la salle		Les difficultés d'accès à l'emploi des Roms	66
Présentation de projets et échanges de pratiques		Les difficultés d'embauche rencontrées par les em-	
- Le SPAS de Baia Mare		ployeurs	
- Une famille, un toit 44	35	Echanges avec la salle	
- Rues et Cité, Montreuil		Exemple d'entreprise roumaine accueillant des Roms.	
Echanges avec la salle		- Evolution de l'entreprise ARAMIS	72
Mots clés et idées fortes retenues par la salle	40	- Les circonstances expliquant la forte embauche de	
		personnes roms	
Atelier N°2	<i>(</i> 1	- Problèmes d'insertion rencontrés sur le parcours	
Scolarisation et protection de l'enfance	🗆 I	Présentation de l'AJOFM	
		Propositions de pistes pour l'avenir d'une collaboration franco-roumaine	
Introduction		Halico-Louillaine	/ 3
Présentation du contexte	42		
- Réduire les réticences des parents vis-à-vis de la		Restitution des ateliers	77
scolarisation de leurs enfants		Atelier 1 : Quel habitat dans l'urgence ? Vers quelles in	
- Pour une discrimination positive		tions ?	
Protection maternelle et infantile, un droit pour tous		Atelier 2 : Scolarisation et protection de l'enfance	
- Rappeler la loi		Atelier 3 : Santé et mediation sanitaire	
- Prendre en compte le contexte culturel Projets territoriaux et échanges d'expériences		Atelier 4: Quelle insertion professionnelle pour les	00
Aide à la scolarisation		Roms roumains?	81
- L'expérience des « camions école »		roms rounding	0 1
- Les CLIN			
Echanges avec la salle		Conclusion	83

#### Luc HOSSEPIED

Animateur

erci au Secours Catholique, merci à la Fondation Abbé Pierre, merci à LMCU pour leur soutien au projet ROMÁ, et merci au réseau associatif ROMÁ, à l'initiative de cette journée. Merci aux acteurs pour les innovations sociales que nous allons découvrir, aux échanges

que nous aurons, aux bonnes pratiques que nous tenterons de mutualiser. L'intégration des Roms est un sujet compliqué et l'innovation sera le maitre mot de cette journée.

#### Malik IFRI

Conseiller communautaire délégué aux gens du voyage, Lille Métropole Communauté Urbaine (LMCU)

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillons dans cette salle de la Communauté urbaine. Tout d'abord, je félicite les organisateurs qui ont initié ce colloque européen. L'intégration des Roms est une thématique que LMCU souhaite porter et pour cela elle met en œuvre des actions depuis plusieurs années. Nous devons continuer à nous rencontrer pour que le sujet soit partagé.

e salue les élus présents et notamment Mircea Man, Président du Conseil judetean de Maramures, Bondi Gyongyike, Sous-préfète du département de Maramures, Dumitru Matei, Vice-maire de la ville de Baia Mare, Gavril Ropan, Maire de la ville de Coroieni et Hélène Flautre, Députée européenne. Je salue également les représentants qui les accompagnent, le Service Public de l'Assistance Sociale (SPAS) de la ville de Baia Mare, la Direction générale de la Protection de l'Enfance et de l'Assistance Sociale (DGAS-PC) de Maramures, l'Agence Départementale de l'Occupation de la Force de Travail (AJOFM), ainsi que le Réseau ROMÁ à l'initiative de cette journée, représenté par Jean-Pierre Blaevoet, Président de la Sauvegarde du Nord.

J'excuse Michel-François Delannoy, retenu par d'autres engagements, qui se tiendra informé de nos échanges et qui poursuivra la réflexion engagée lors du colloque du 7 novembre, qui a permis de construire une contribution collective quant à la question de l'intégration nationale des Romsn que les Etats membres de l'Union européenne doivent transmettre à la Commission européenne avant la fin de l'année 2011. Cette contribution régionale, auxquels beaucoup d'entre vous ont participé, sera envoyée dans les prochains jours au Gouvernement et à la Commission européenne. Nous espérons que celle-ci sera, pour le moins en partie, intégrée au plan national. Un grand merci à Claudine Desfossez et à tout le service protocole pour l'organisation de cette journée, qui a demandé beaucoup de préparation. Un grand merci aux services de LMCU.

A travers ce colloque, il s'agit de réfléchir avec les partenaires roumains à des solutions qui tiennent compte des parcours migratoires des familles roms dans le cadre de la liberté de circulation au sein de l'Union européenne. Un tiers des Roms présents sur le territoire LMCU sont originaires du département de Maramures. Au 25 octobre 2011, 2 300 personnes roms étaient installées sur la métropole lilloise, dont 1 600 vivaient sur des terrains sauvages. La ville de Lille accueille environ 100 personnes en plus chaque mois, la majorité s'installe dans des campements existants.

Depuis janvier 2011, la population a pratiquement doublé, alors que le nombre de terrains reste le même. Nous recensons environ trente sites sur la Métropole, globalement concentrés sur Lille, Roubaix, Tourcoing et Villeneuve d'Ascq. L'augmentation récente du nombre de personnes roms est significative dans ces quatre communes qui accueillent à elles seules plus de 1 200 personnes roms.

L'aggravation des conditions de vie et l'augmentation de la population rendent de plus en plus difficile la relocalisation possible des familles. Il devient difficile, voire impossible, de faire face aux arrivées nouvelles. Par ailleurs, notre Métropole concentre 14% de la population rom nationale, qui est d'environ 15 000 Roms, alors que la Métropole représente seulement 1,6% du territoire national. Nous sommes donc face à un véritable enjeu de cohésion territoriale qui nécessite de la part des collectivités territoriales un travail collectif de lutte contre les discriminations et contre la pauvreté, dont les Roms sont victimes en France et en Roumanie.

Face à la crise économique et sociale, face à la crise de l'Europe, il est plus que jamais urgent de mener le combat contre l'exclusion des Roms, de réaffirmer les droits fondamentaux et de développer des projets.

J'espère qu'à l'issue de ce colloque, nous aurons au moins construit ensemble des perspectives, et qu'à travers la mise en commun de nos expériences et des bonnes pratiques, nous construirons des projets transnationaux, nous travaillerons en réseau, nous coordonnerons l'accompagnement indispensable à cette communauté.

## Jean-Pierre BLAEVOET Président de La Sauvegarde du Nord

Le projet européen ROMÁ est né du constat qu'il est indispensable d'appréhender la question de l'insertion des Roms migrants à l'échelle européenne afin de proposer une solution concertée qui tienne compte du contexte des migrations. Constitué en 2010, le réseau ROMÁ réunit plusieurs associations dont l'AFEJI, l'ARÉAS, La Sauvegarde du Nord, et bénéficie du soutien technique de la FNARS Nord-Pas de Calais.

es associations, qui constituent ensemble le réseau ROMÁ, ont réalisé un diagnostic territorial qui les a conduits dans le département de Maramures, dont sont originaires un tiers des familles roms migrantes installées sur le territoire de Lille Métropole. De ce diagnostic est né un accord transnational avec l'association CARITAS et les institutions roumaines dont je salue la présence à Lille.

Plus de 30 personnes se sont mobilisées pour l'organisation de ce colloque, ce qui démontre l'action volontariste du réseau associatif franco-roumain ROMÁ. Nous refusons les politiques discriminatoires, notamment les mesures transitoires qui les empêchent d'avoir accès au travail alors même qu'ils sont citoyens européens. Nous nous indignons contre les amalgames entre les minorités ethniques et les réseaux mafieux, la délinquance et d'autres caractéristiques qui stigmatisent et font des amalgames dont l'histoire nous rappelle les dangers.

Il importe aujourd'hui de définir une politique et des solutions responsables et durables qui respectent le droit, qui garantissent la dignité humaine, et qui s'attellent tant à l'intégration des populations roms en France, qu'à l'amélioration de leurs conditions de vie et à leur insertion dans leur pays d'origine, la Roumanie.

Rappelons que le réseau ne peut exister que grâce au soutien des financeurs, notamment de LMCU et de sa Présidente Martine Aubry que nous remercions pour la mise à disposition de salles.

Le Fonds Social Européen Nord-Pas de Calais est un autre financeur. L'Union européenne s'engage au travers de ce soutien financier sur une question qui dépasse les frontières, celle de l'accompagnement des familles roms, qui doit se faire en France et en Roumanie en fonction du libre choix des familles. Il s'agit d'un enjeu européen consistant à lutter contre les discriminations vis-à-vis de la première minorité en Europe et de trouver des solutions pour lutter contre la pauvreté que subissent ces personnes en France comme en Roumanie.

Troisième et quatrième financeurs, la Fondation Abbé Pierre et le Secours Catholique CARITAS France, qui ont pris la pleine mesure de l'engagement nécessaire pour proposer des solutions innovantes en partenariat avec les associations roumaines.

Je salue Monsieur le Président du Conseil départemental de Maramures, le Préfet de Maramures représenté par Madame la Sous-préfète, la ville de Baia Mare représentée par son Vice-maire, la ville de Coroieni représentée par son Maire, qui a réservé un accueil très chaleureux à nos projets et qui soutient la pratique des travailleurs sociaux dans sa commune.

Je salue également le diagnostic territorial mené par l'Université du Nord sur la situation des Roms dans les villes de Baia Mare et de Coroieni. Merci également à Aurélien Dierckens, l'homme de l'ombre, chef d'orchestre du réseau grâce à qui tout cela peut exister et continuera à exister.

Grâce à votre soutien, le réseau ROMÁ travaille en coopération avec l'ensemble des acteurs concernés par l'accompagnement des Roms. Le réseau souhaite innover et proposer de nouvelles solutions en s'appuyant sur l'expérience acquise et sur les services et actions mis en place dans les deux pays.

A travers ce colloque, nous avons trois objectifs :

- échanger sur les pratiques, retenir les plus fécondes et proposer des orientations innovantes,
- permettre des partenariats en termes de coopération décentralisée et de projet de développement,
- bâtir des passerelles entre la France et la Roumanie pour travailler à des projets ambitieux au niveau européen pour l'inclusion des Roms.

Je vous souhaite une bonne journée et de bons débats!

#### Martin OLIVERA

Coordinateur Gens du voyage - Tsiganes, Rues et cités, Montreuil

En tant qu'anthropologue, je ne parlerai pas de Montreuil mais ferai une présentation du public dont il est question aujourd'hui. Je précise qu'on ne parlera pas des Roms, mais des problèmes de certains Roms, des problèmes de notre société et de nos démocraties libérales, dont les Roms sont une petite partie intégrante depuis toujours.

suellement, lorsque nous parlons des Roms, on en parle comme une entité objective et homogène. Selon la définition officielle, les Roms sont la première minorité européenne comprenant entre 8 et 12 millions d'individus répartis de manière inégale sur le continent pour des raisons historiques. Selon cette définition officielle, une grande majorité de cette première minorité serait exclue, marginale, mal incluse et ce depuis de nombreuses générations.

Dans cette perspective, les Roms apparaissent comme doublement étrangers. Etrangers culturellement, puisque leurs lointains ancêtres pourraient venir d'Inde; et étrangers socialement car ils subiraient une mauvaise intégration, une relégation en marge de la société majoritaire, depuis le Moyen Âge. Suivant cette logique, s'occuper des Roms consisterait à résoudre les problèmes des Roms par des politiques et des actions spécifiques orientées vers un public défini comme spécifique. Mauvaise nouvelle: les choses sont plus complexes, les problèmes de certains Roms sont les problèmes de toutes les couches fragiles des sociétés européennes. Elaborer des politiques ciblées vers ces publics ne suffira donc pas pour résoudre ces problèmes. Bonne nouvelle: tous les Roms d'Europe ne sont pas marginalisés depuis le Moyen Âge, loin de là.

Il m'est difficile de parler des Roms en général, car leur première caractéristique est la diversité, une diversité en France : Tziganes, Manouches, Gens du voyage..., et une diversité aussi en Roumanie puisqu'ils n'ont pas tous vécu la même histoire. Une diversité ancienne et historique, une diversité culturelle, linguistique, et une diversité socio-économique. Bien que proportionnellement surreprésentés dans les couches précaires de la population, tous les Roms de Roumanie ne sont pas pauvres, marginalisés ou relégués en marge des villes ou des villages.

Selon le dernier recensement officiel roumain de 2002, 25% des gens déclarés Roms en Roumanie seraient illettrés. Cela constitue une surreprésentation puisque le taux national d'illettrisme est d'environ 4%. Néanmoins cela signifie également qu'ils ne constituent que 21% de l'ensemble des personnes illettrées en Roumanie. Notre vision des Roms est très liée aux préconceptions, aux stéréotypes que nous portons sur les populations roms. Nous ne voyons au quotidien que les stéréotypes : les Roms trop pauvres, ou trop riches. Pourtant, il y a une immense majorité des familles qui se situent au milieu comme dans toutes les sociétés. Mais ceux-là sont invisibles, cela nous donne donc une vision biaisée de cette population. Aujourd'hui, nous ne parlerons

donc pas des Roms, mais de certains Roms qui se trouvent dans des situations de précarité en France et en Roumanie.

Précisons qu'il est possible que les Roms, objets des autorités en France, ne soient pas les mêmes qu'en Roumanie. Bien qu'il existe des points communs dans ces difficultés, ceux-ci sont avant tout liés à des questions sociales, économiques, plutôt que ethniques et culturelles. Il s'agit notamment de difficultés d'accès au travail, au logement... Et ces questions dépassent largement la question des Roms ou des Tziganes.

L'immigration des Roms de Roumanie depuis les années 1980-1990 est indissociable de l'immigration roumaine générale. Plus de 10% de la population roumaine a fait le choix du départ au cours des 15 à 20 dernières années pour des raisons sociales et économiques liées à la dégradation de leurs conditions de vie au cours de la fameuse transition économique, soit plus de 2,5 millions de Roumains qui sont en Occident, surtout en Espagne. La proportion est semblable chez les Roms roumains, puisque sur le million de Roms roumains estimé, on constate que 100 000 Roms, soit 10%, ont fait le choix du départ vers l'ouest pour améliorer leurs conditions de vie. Chez les uns comme les autres, les mêmes causes produisent les mêmes effets. On remarque également parfois les mêmes formes de migration, les mêmes lieux de squat, les mêmes activités de « débrouille » comme la vente de journaux...

Lorsqu'on parle des Roms, on ne parle pas des membres réels et effectifs d'une communauté, la grande majorité des Roms n'a pas besoin d'une action ou assistance sociale spécifique. On ne parle pas tant des Roms que de problématiques sociales, économiques, spatiales, qui aujourd'hui concernent la Cité dans son ensemble.

Je rappelle pour conclure, qu'aujourd'hui trois colloques ont lieu sur la question des Roms, un à Lille, un à Caen et un à l'Université de Pau. Cette mobilisation est positive, elle permettra de faire connaître les réalités, et surtout de créer des dynamiques locales. Les effets seront positifs à condition que l'on s'interroge sur la manière dont on pose les questions. Il ne faut jamais penser que tout va de soi, que les problèmes se posent d'eux-mêmes, au contraire, ils se construisent et se reformulent tout le temps. Ils ont souvent une fonction qui nous échappe. L'arbre ne doit pas cacher la forêt, les problèmes rencontrés par 15 000 Roms migrants en France ne doivent pas cacher les problèmes rencontrés par beaucoup de Français, étrangers ou pas : difficultés d'accès au logement d'urgence, etc.

Il existe toujours un danger d'ethniciser les politiques sociales. On l'a notamment constaté l'été dernier à Grenoble, suite au fameux discours de notre chef d'Etat. On le constate aussi actuellement en Hongrie, en Bulgarie et localement dans d'autres pays d'Europe.

Lorsqu'il s'agit d'élaborer des actions pour ou envers des populations roms ou tziganes, rappelons-nous que nous avons à faire, comme pour toutes les populations, à des cas particuliers.

# Table ronde 1

# Intégration de la minorité rom dans l'Union européenne :

Quelles politiques des territoires à l'échelle européenne ? »



# **Pierre MATHIOT**Modérateur Directeur de Sciences Po Lille

Pour nous français, la guestion des Roms est éloignée de notre vécu guotidien.

otre école, Sciences Po, située dans un quartier populaire de Lille, a été très directement confrontée à cette question, puisque pendant plusieurs mois nous avons coexisté avec un campement rom de 80 caravanes et de 250 Roms. Cette coexistence s'est déroulée dans de très bonnes conditions même si les conditions de vie de ces personnes étaient attentatoires au minimum de dignité que nous pouvons espérer. L'implication de nos étudiants nous a permis de prendre conscience de leurs difficultés.

Autre exemple : Je suis également parent d'élève dans un collège dit de zone prioritaire, qui comme tous les collèges en zone prioritaire, a des classes d'accueil. Nous y accueillons des élèves roms de plus de 13 ou 14 ans. Il est intéressant de voir des enjeux et des questions que l'on a l'habitude de voir à la télévision : la réaction des parents lors de

réunions, lorsqu'on apprend que nous allons accueillir des élèves roms. Pour nous Français, ayant une qualité de vie assez bonne, il est important d'être confrontés directement à ce genre de situation. Souvent, ce type de contact direct nous permet de nous rendre compte que les problèmes qu'on nous présente souvent comme insurmontables à la télévision sont finalement tout à fait gérables, dès lors que l'on prend l'habitude de se parler.

Nous ne devons jamais oublier que l'ethnicisation des problématiques sociales, depuis le XIXème siècle, a toujours été un outil politique destiné à masquer le fait que les problèmes posés sont liés à la pauvreté et aux inégalités de pauvreté, par-delà les soit disant ethnies, communautés...

#### Hélène FLAUTRE

Députée européenne

Je me félicite de l'organisation concomitante de trois colloques sur l'intégration des Roms. Celleci montre l'impact qu'une stratégie européenne peut développer à l'échelle des territoires et dans les réseaux d'acteurs. Cette concomitance est liée au fait que chacun des 27 membres de l'UE va devoir d'ici à la fin de l'année rendre un plan d'action national pour l'inclusion des Roms à la Commission européenne.

ette échéance est née d'une stratégie développée de longue date, mais qui s'est formalisée, construite et est devenue plus visible et plus précise suite aux vives critiques de la Commissaire européenne Viviane Reding à l'égard de pratiques françaises discriminatoires durant l'été 2010. Le Conseil de l'Europe, et notamment le Comité des droits sociaux, considère que la France a violé la Charte sociale européenne à cette période, en appliquant de manière discriminatoire le droit au logement et en opérant des expulsions empreintes de discriminations. La Commissaire a donc sollicité de chacun des 27 Etats membres de l'Union européenne la remise d'un plan d'action national et d'un rapport sur les politiques mises en place sur leur territoire sur la question des Roms.

Nous devons être prudents avec la notion d'ethnicisation des politiques sociales, néanmoins ceci démontre que les pratiques d'Etat font preuve de discriminations, de violences verbales et physiques qui stigmatisent les Roms. Il ne me semble donc pas que la question des Roms puisse être dissoute dans sa seule dimension sociale.

Pour les Institutions européennes, accepter des discours à un niveau politique de plus en plus élevé, ostensiblement stigmatisants à l'endroit des Roms, revenait à voir se déliter le fondement du projet européen qu'est l'égalité des droits, tels qu'ils sont consacrés par la Charte des droits fonda-

mentaux. Le Parlement européen s'est mobilisé et a réussi à pousser la Commission européenne à adopter ce cadre européen pour l'inclusion des Roms, stratégie qui a le mérite d'être un point d'appui pour développer des dynamiques à l'échelle des territoires et dans les réseaux d'acteurs. La région Nord-Pas de Calais en est un exemple vivant. Le 7 novembre, des élus de différents niveaux des collectivités et des acteurs associatifs ont adopté ensemble une feuille de route qui vaut contribution à la stratégie nationale pour l'inclusion des Roms.

La faiblesse de la stratégie européenne réside dans la lutte contre les discriminations. En effet, elle insiste beaucoup sur les droits économiques et sociaux, l'accès aux soins, à la santé, au travail, à l'emploi, au logement... Mais la priorité dans les politiques d'inclusion devrait être au minimum, la levée des obstacles objectifs. Il existe en effet une perversité absolue qui consiste d'un côté à refuser aux Roms l'accès au marché de l'emploi et, d'un autre côté, à les expulser de France parce qu'ils ne gagnent pas leur vie. Cette perversité doit cesser, la demande a été portée auprès de la Commission européenne, et nous devons tous nous en faire porteparole, en France, en Roumanie et dans tous les pays européens.

Il sera également important que la mobilisation que l'on voit à l'œuvre dans la rédaction de ces plans nationaux se poursuive, à la fois pour partager des objectifs, pour avoir des indicateurs communs, pour être impliqué, en tant que société civile, en tant que collectivité territoriale dans l'évaluation de la mise en œuvre des plans d'action.

Dans la perspective de la stratégie Europe 2020, cette démarche assise au niveau européen constituera un point d'appui pour les Etats et pour les collectivités locales, pour avancer et rompre avec un cercle infernal qui consiste à espérer qu'en faisant le moins possible, les Roms iront plutôt dans le pays ou le département voisin que dans le nôtre.

Rompons avec ce cercle infernal afin que demain partout en Europe, en Roumanie, en France et dans les autres pays, les élus soient fiers de leurs politiques d'intégration des Roms, fiers de les présenter largement dans toute l'Europe. Cette fierté permettra de créer une émulation, une compétition qui favorisera par ailleurs la capacité pour nos territoires à répondre à des questions sociales qui dépassent largement la question des Roms. Si nous sommes capables de mettre en place des stratégies d'inclusion des Roms dans tous les domaines de la vie économique, sociale et culturelle, nous serons collectivement plus qualifiés, pertinents, avec beaucoup plus d'intelligence collective, pour faire face à la précarité grandissante et contrer ainsi le phénomène de bouc émissaire, réponse aujourd'hui donnée par des gouvernements autoritaires face à la colère sociale.

L'enjeu actuel réside donc dans notre capacité à développer en Europe, un vivre ensemble fondé sur les solidarités et sur l'intelligence collective des acteurs contre des politiques répressives, autoritaires et stigmatisantes.

#### **Bondi GYONGYIKE**

Sous-Préfète du département de Maramures

Je suis ravie d'assister à ce colloque et de discuter de cette problématique de l'intégration de la population rom, qu'elle se trouve en France ou en Roumanie. Je félicite le réseau associatif ROMÁ qui a développé ce projet partenarial et qui a rendue possible la tenue de ce colloque. L'échange est facilité, car l'institution que je représente a exactement les mêmes compétences que la Préfecture en France.

uelques chiffres concernant le département de Maramures (recensement de 2002) : 8 913 personnes d'ethnie rom, soit 1,72% de la population départementale.

Le gouvernement roumain a élaboré et adopté une stratégie d'amélioration de la situation des Roms. Pour la mise en œuvre au niveau du département, la stratégie s'appuie sur un plan d'actions soutenu par les pouvoirs publics concernant la santé, la police, l'occupation des emplois, la protection sociale, l'éducation, et les Mairies où l'on trouve des populations roms.

Au sein de la Préfecture de Maramures, une personne a été embauchée en 2004 pour s'occuper spécifiquement de la question rom, et en 2006, cette personne a été titularisée. Tous les trimestres, nous procédons à un état des lieux des populations et à un suivi de la mise en œuvre des actions du plan d'actions.

Au niveau départemental, nous avons six médiateurs sanitaires, dont quatre interviennent sur la ville de Baia Mare et deux sur la commune Coltau. Ces six médiateurs sanitaires réalisent des missions d'identification et d'inscription des populations d'ethnie rom sur les listes des médecins de famille.

L'Inspectorat participe aussi à cette action de médiation grâce à un financement européen de cinq médiateurs scolaires qui interviennent sur Solcuta Mare, Ulmeni, Finteusu Mare, Coltau et Baia Mare. Ces postes ont été financés par l'UE et initiés par l'Inspectorat scolaire de Maramures dans le cadre du projet « Accès à l'éducation pour les groupes désavantagés ». Dans le cadre du même projet, ont été réhabilitées les écoles de Solcuta Mare et de Coltau, et à Ponorata (Commune de Coroieni) a été construite une nouvelle école. Dans le département de Maramures, exercent cinq professeurs de langue « romani », la langue rom, qui ont été embauchés dans les écoles fréquentées par les enfants de cette ethnie.

Durant l'année universitaire 2011/2012, 611 bourses d'études ont été allouées à des Roms à travers le pays. Neuf places ont été attribuées à l'Université du Nord de Baia Mare, dont quatre sont déjà occupées.

Pour l'année 2011/2012, 170 places subventionnées étaient allouées à des élèves roms au lycée, dont 51 ont été occunées

La Préfecture a constitué un groupe de travail mixte pour les Roms, qui se réunit une fois par trimestre, composé du Sous-préfet, du représentant du Préfet pour la problématique rom, des représentants des collectivités territoriales, des Maires, des leaders roms, des Médiateurs sanitaires et scolaires...

L'Agence départementale de l'emploi a également des projets pour les Roms, comme la bourse de l'emploi pour les Roms et notamment le programme n°150 destiné aux Roms dans les villes où ils sont très présents (Baia Mare, Baia Sprie, Coltau...). Les objectifs de ce programme visent des actions qui permettront leur embauche, des techniques pour rédiger un CV ou des lettres de motivation, médiation, conseil, informations sur les emplois disponibles en fonction de leurs compétences.

Au niveau national, les Roumains comme les Roms bénéficient d'une série de programmes sociaux : le programme « Lait et petit pain », la loi concernant le revenu minimum garanti par l'Etat, l'aide au chauffage pendant l'hiver, l'aide pour l'acquisition des matériaux scolaires à la rentrée...

Un autre programme est celui du réseau national d'inspecteurs locaux roms, dispositif d'appui à la création de mesures d'inclusion sociale des Roms, qui combat l'exclusion sociale, mise en œuvre par l'Agence Nationale pour les Roms (ANR), en partenariat avec l'Institut National d'Administration et grâce à l'appui de la Préfecture et d'autres institutions, mis en place de décembre 2008 à novembre 2011. Il a été financé

par l'UE à travers le programme opérationnel sectoriel « Le développement des ressources humaines ». L'objectif de ce projet est d'améliorer les relations de partenariat entre les communautés roms vulnérables au niveau local, départemental, régional et national, en vue d'augmenter l'inclusion sociale des Roms en Roumanie grâce à la mise en place d'un réseau d'experts locaux. A l'heure actuelle, dans notre département, nous comptons quatre experts locaux pour résoudre les problèmes des Roms, embauchés par le biais de ce programme dans les villes de Baia Mare, Baia Sprie, Soncuta Mare et Sighetu Marmatiei.

Le projet « Jeunes Roms compétitifs pour l'accès au marché du travail » mis en œuvre par le Centre de Ressources pour les communautés roms en partenariat avec la Fondation rom « Education Found » et le Centre de développement pour les entreprises petites et moyennes de Maramures, a comme cible les élèves d'ethnie rom du cycle scolaire secondaire qui occupent les places subventionnées par l'Etat et attribuées spécialement aux jeunes Roms. Le projet a comme but de faciliter l'intégration au marché du travail de ces élèves roms dans le but d'éviter l'exclusion sociale. Suite à la finalisation du processus de sélection, 50 jeunes roms ont bénéficié de ce projet et cinq de ces personnes vont bénéficier de cours de qualification professionnelle pour une durée de cinq ans.

Le projet « Développement de structures économiques sociales

dans les Régions Nord-Ouest, Sud-Ouest et Olténie » mis en place par l'Organisation Non-Gouvernementale d'Assistance Sociale de Baia Mare est un autre projet, qui a comme objectif de faciliter l'accès au marché du travail des personnes vulnérables. L'objectif sera réalisé au travers de l'intégration de ces personnes dans des programmes spéciaux, avec ensuite un suivi qui doit leur permettre de trouver un emploi.

Le projet « Education des enfants roms – la voie vers un emploi stable » a été mis en place dans notre département et vise les élèves du collège. 70 dossiers ont été envoyés à l'Agence Nationale pour les Roms (ANR) dans le but de leur attribuer des bourses sociales.

J'ai énuméré seulement quelques projets développés au niveau de notre département, en collaboration avec différentes fondations et l'ANR. Notre société et, en l'occurrence, notre département, essayent de trouver des solutions pour cette population, de l'intégrer, assurer la scolarisation des enfants et des perspectives d'avenir.

#### **Dumitru MATEI**

Vice-maire de la ville de Baia Mare

Depuis 2011, et après les élections, la nouvelle équipe mise en place a eu pour objectif premier de résoudre les problèmes liés à la pauvreté dans notre ville.

aia Mare est située au nord de la Roumanie, elle a une surface de 6 300 km2, et le département de Maramures, dont cette ville est le chef-lieu, compte 500 000 habitants.

Située au nord-ouest de la Transylvanie, Baia Mare comprend une population urbaine qui constitue 58% de la population totale. Nous avons essayé de mettre en œuvre des politiques urbaines avec d'autres municipalités de Transylvanie.

En 2009, la population était de 138 000 habitants à Baia Mare, le bilan d'immigration est de 68/1 000 habitants. Le taux de chômage est d'environ 4%. Baia Mare a 3 gros pôles de pauvreté concernant 2 000 personnes.

Cette année nous avons consacré 10% du budget de la municipalité pour ce problème complexe qui perdure depuis 20 ans. Trouver une solution optimale n'est pas simple. Tout le monde souhaite résoudre le problème des Roms, mais la réaction du voisinage est toujours une réaction de rejet, lorsqu'on annonce la mise en place d'un quartier rom par exemple.

Après avoir réfléchi à la meilleure stratégie, nous avons

conclu que les Roms aiment la liberté et ont besoin de place. Nous avons donc trouvé des endroits à Baia Mare où nous souhaitons construire des maisons (type T1, T2, T3) accordées aux utilités publiques, et de mettre en œuvre toute la logistique nécessaire pour la scolarisation des enfants. Si ces enfants ne sont pas scolarisés, ils tomberont dans la délinquance plus facilement, ce qui constituera un nouveau problème. Car le manque d'éducation est la source de tous les problèmes générés dans la société par cette population.

En France, il existe une chose intéressante, que l'on va peut-être proposer au gouvernement roumain : les familles touchent une allocation sociale mensuelle uniquement si elles scolarisent leurs enfants dans le cadre d'un projet éducatif. Les Roms bénéficient d'une série d'aides : l'aide sociale, l'aide pour chauffer leur habitat, des centres d'accueil, des services de crèche et de garde d'enfants pour les parents qui souhaitent trouver le temps pour leurs recherches d'emploi... Toutes ces mesures visent à trouver une solution définitive aux problématiques des Roms, une population parmi les plus pauvres du département.

#### **Gavril ROPAN**

#### Maire de la commune de Coroieni

Je suis Maire d'un village où nous devons gérer les problèmes socio-économiques d'environ 200 familles roms. J'utiliserai le mot Tzigane, car c'est le mot qu'ils utilisent. Ils appellent leur quartier « la tziganie ».

e félicite ceux qui ont initié le projet ROMÁ et qui se sont impliqués pour nous réunir. Je remercie ceux qui sont venus visiter le quartier des Roms à Ponorata. Rendre la vie de ces gens plus facile est un projet d'une importance vitale et je profiterai de mon mandat de Maire pour progresser.

Nous avons tous, en Roumanie et en France, le devoir moral de nous impliquer pour résoudre cette problématique difficile, pour éduquer les enfants et épauler cette catégorie sociale qui représente la génération future de la société qui va nous remplacer.

Pour que ces programmes aient un impact social et des chances de réussite, l'école est l'élément sur lequel nous devons concentrer tous nos efforts. Nous essayons, sans avoir réussi, d'intégrer les Roms depuis plus de 20 ans, mais on peut les convaincre d'envoyer leurs enfants à l'école. L'école est la base de la solution de tous leurs problèmes sociaux. Il faut donc démarrer à la maternelle, dès la base, pour les aider à dépasser leur situation.

Les problèmes sociaux auxquels ils sont confrontés sont à résoudre, non pas seulement pour les Roumains, mais pour toute l'Europe. Je me permets donc de présenter mes félicitations encore une fois au réseau ROMÁ qui a mis en exergue ce sujet de manière appropriée.

J'ai vu quelques familles de Roms en France, et j'ai été très surpris. En qualité de Maire, proche de la communauté la plus pauvre du département, je souhaiterais que nous réussissions à Coroieni, à faire au moins la moitié de ce que vous faites en France.

Il faut laisser notre empreinte positive sur leur éducation, bien administrer leurs problèmes sociaux, préparer leur insertion économique, leur apprendre les valeurs du travail, leur assurer des alternatives. Accorder une allocation de 300 euros n'est pas suffisant quand on a dix enfants.

Le premier pas est d'accorder aux gens une chance, c'est à nous de le faire. C'est pour cela que je suis intéressé par tout partenariat qui nous permettrait de créer des emplois.Il faudra ensuite éradiquer la discrimination. En Roumanie, les problèmes concernant la discrimination ont été réduits de 80%, mais ce sont les problèmes sociaux qui touchent toute la population, qui sont difficiles à résoudre, il faut commencer lorsqu'ils sont jeunes.

Il y a beaucoup de chose à dire, beaucoup d'idées à mettre en place. J'espère qu'il y aura d'autres réunions de ce genre pour en parler. Je vous remercie pour les efforts réalisés, je suis plein d'admiration devant les sacrifices et les efforts des autorités françaises, et j'apprécie beaucoup ce que vous faites pour les communautés tziganes.

J'espère que dans les plus brefs délais nous pourrons réaliser des structures d'hébergement similaires à celles que l'on a vues ici.

#### Mircea MAN

#### Président du Conseil judetean de Maramures

Après avoir écouté les interventions de Madame la Sous-préfète, la représentante du gouvernement roumain, celle de l'Adjoint au maire de Baia Mare et du Maire d'un des villages du département, village qui compte dans sa population 20% de concitoyens roms, je vais commencer en remerciant les organisateurs pour la journée d'hier, et pour les choses que nous avons vues lors de notre visite sur le terrain. Beaucoup de ces choses vont nous servir de modèle pour nos projets dans le département.

ous traversons tous une période difficile, nous sommes confrontés à une crise mondiale, la Roumanie a dû prendre des mesures extrêmement dures qui ont touché toute la population, dont la population rom. Mes collègues vous ont déjà fait part des efforts des autorités roumaines, dans la mesure du possible, pour améliorer ses conditions de vie.

Ce colloque nous permet un échange d'expériences, de comprendre que la problématique rom dépasse les frontières roumaines et représente un défi pour l'Union européenne, pour la solidarité dont nous devons faire preuve. Vos actions doivent être un exemple pour tous les pays et notamment pour la Roumanie. On sait tous ce que signifie d'allouer des montants pour des programmes d'intégration, mais cela n'est rien quand on réussit à trouver des emplois, à amener les enfants à l'école et à trouver des solutions concrètes pour l'intégration de l'ethnie rom.

C'est surement très difficile pour nous, les Roumains, d'avoir peur, même honte de venir en France, dans l'Union européenne, de savoir que l'on est considérés comme des citoyens de seconde zone, identifiés comme ceux que l'on rencontre seulement au coin de la rue ou dans le métro, en train de mendier.

Ce qu'a dit Madame la Députée européenne est important, il faut éviter les amalgames, le problème de la délinquance et celui de l'intégration des ethnies roms.

Dans notre département, les problèmes abordés ici sont bien réels, chaque maire fait preuve d'une préoccupation réelle concernant les Roms, a ses actions propres et une grande partie du budget des administrations locales est utilisée dans ces programmes.

Bien que 2012 soit une année électorale en Roumanie aussi, nous ne ferons pas machine arrière, et j'espère que nous ne rentrerons pas dans une année de populisme qui ferait reculer la Roumanie. J'espère que ces programmes d'intégration des Roms iront de l'avant.

Toutes les personnes présentes aujourd'hui, qui font partie de la délégation roumaine, auront, je l'espère, tiré des ensei-

gnements de notre visite à Lille. Je vous confirme et donne l'assurance que les autorités roumaines sont soucieuses d'améliorer la situation des Roms.

Le département de Maramures est très beau, je vous invite à le visiter. Au-delà de ces paysages magnifiques, Maramures est une marque de fabrique; et ce que nous avons de plus valeureux, ce sont les gens qui y vivent et qui ont pris la vie entre leurs mains. A Maramures, il y a des Roms, c'est juste, mais aussi des ingénieurs, des médecins, et parmi eux des gens partis vivre à l'étranger et qui nous font honneur et apportent beaucoup de richesses.

Pour conclure, rien n'est de trop pour faire preuve de solidarité afin de résoudre ce problème à l'échelle européenne. Merci à tous ceux qui ont rendu possible cet événement.

#### Question

Il y a des élections en 2012 dans beaucoup de pays, et dans beaucoup de pays la tentation populiste est répandue, y compris en France. Retour à la situation française : quelle intégration des Roms en France ?

Luc Hossepied

#### Frédéric MARCHAND

Vice-président aux Relations internationales et Affaires européennes Conseil Général du Nord

Nous serons en année électorale en 2012. Aussi, je souhaiterais préciser à Monsieur Ropan, qui a salué les efforts des autorités françaises, que ces efforts sont avant tout les efforts des collectivités locales.

oyons prudents vis-à-vis des mots utilisés : parler de problématique rom a rapidement une connotation négative, alors que nous constatons, au regard des expériences, qu'on est plus souvent dans un enrichissement collectif.

Au-delà des compétences classiques du Conseil Général du Nord, centrées sur l'action sociale, nous avons nécessité de travailler de manière collective pour tenter de répondre aux questions posées. Dans le Nord, nous avons une particularité qui tient à notre situation géographique, mais aussi à sa situation économique et sociale. Nous devons faire face, au regard de la crise économique qui impacte bon nombre de la population, à des difficultés à travers les budgets alloués à l'action sociale. La question rom est une question supplémentaire, pour laquelle il nous faut mobiliser des énergies.

Le Département a son réseau de compétences propres, son réseau de travailleurs sociaux travaillant avec les associations. Mais l'une des réponses à apporter mentionnée par Monsieur Ropan se situe au premier niveau : l'éducation. Nous constatons que là où des tentatives de scolarisation d'enfants roms sont menées, les communautés pédagogiques sont réceptives. Par ailleurs, certains parents d'élèves se rendent compte qu'il y a des Roms dans la classe de leur enfant seulement lors de la remise de dictionnaires ou à la fête de fin d'année ; ils constatent alors que cela n'a pas posé problème, contrairement aux idées reçues qu'ont certaines personnes qui voient d'un mauvais œil l'arrivée de

cette population.

Il y a aussi pour le Département du Nord un rôle d'ensemblier à jouer avec les acteurs locaux, pour faire en sorte que lorsque tout le monde se retrouve autour de la table (CCAS, élus locaux, professionnels de la protection maternelle et infantile), nous arrivons à des politiques volontaristes, qui constituent une des clés des réponses à apporter.

Bien que cela ne soit pas une de ses compétences premières, le Département du Nord a souhaité réfléchir à la manière dont il pouvait répondre à cette question, à travers ses champs de compétences. L'objectif étant de faire en sorte qu'au-delà des difficultés de ces populations, nous puissions répondre à des besoins tout à fait prégnants en direction des enfants. Quand les enfants sont scolarisés, suivis, quand les parents sont associés aux actions associatives, quand ils sont considérés comme des citoyens en tant que tels, quand un élan de solidarité se manifeste avec les riverains, qui finissent par comprendre que c'est en travaillant les uns avec les autres qu'on est en capacité de mettre en œuvre un mieux-vivre ensemble, nous obtenons des éléments de réponse qui encouragent le Département à imaginer, en tenant compte de ses limites, des solutions nouvelles en direction de ces populations.

Cette question est aussi au cœur de nos relations internationales via nos partenariats avec la Roumanie, la Hongrie, la Bulgarie...

Nous envisageons entre les collectivités d'avoir des réflexions qui se fassent dans le cadre des projets européens, afin d'apporter des éléments de réponse collectifs pour être davantage attentifs et mettre en œuvre des dispositifs utiles à ces populations.

#### Malik IFRI

Conseiller communautaire délégué aux Gens du voyage, Lille Métropole Communauté Urbaine

La Communauté urbaine de Lille est l'addition de 87 communes, représentant plus d'1,2 million d'habitants. Elle met en place un accueil piloté par le Conseil Général et l'Etat.

outes les villes de plus de 5 000 habitants sont dans l'obligation d'accueillir les Gens du voyage. Ils peuvent être Manouches, Tziganes ou autres, mais ont la particularité d'avoir la nationalité française. Nous avons arrêté dernièrement le Schéma départemental d'accueil qui nous amène à créer sur notre territoire plus de 800 places d'accueil. Cet accueil se fait au travers d'aires, capables d'accueillir pendant trois mois, période qui peut être renouvelée, une vingtaine de familles de Gens du voyage de nationalité française.

En 2006, le sujet des Roms migrants est apparu. Bien que les grandes compétences de la Communauté urbaine soient l'assainissement, le transport, la gestion des déchets, le développement économique..., la Communauté urbaine a été interpelée sur la question des Roms, et a été une des premières collectivités à tenter d'apporter des réponses en faisant rentrer ce sujet dans une autre de ses compétences, le logement d'urgence.

La Communauté urbaine a délibéré trois fois en trois ans pour mettre en œuvre un dispositif à l'échelle de son territoire, capable d'accueillir un maximum de personnes.

Sachant que sur les 15 000 Roms roumains et bulgares en France 1 500 se situent sur la Communauté urbaine, nous pouvons conclure que si nous réussissons à agir sur notre territoire, toutes les collectivités peuvent le faire en usant des mêmes pratiques. Si cela se faisait au niveau national, nous aurions résolu le problème. Il s'agit de mettre en place des politiques volontaristes comme en a mis en place la Communauté urbaine de Lille. Notre politique volontariste a été rendue possible par la présence d'un tissu associatif dense et dynamique.

Une de nos premières réponses a été la mise en sécurité des familles lors des périodes hivernales de grand froid. Nous avons délibéré sur la mise en place de nuitées en hôtel pour les familles.

Nous avons également délibéré, avec l'Etat, sur la création de villages d'insertion pour des familles avec un fort souhait d'insertion. Les critères sont définis par les partenaires associatifs : insertion scolaire des enfants...

Nous avons également décidé de l'intervention sur les campements spontanés (30 sur la métropole) pour améliorer la vie quotidienne : mise en place de points d'eau, installation de toilettes, ramassage des déchets...

Des réponses sont possibles grâce à la multitude de partenaires et dès lors qu'on y met du sens et de la transversalité, chacun peut apporter sa pierre à l'édifice.

Il s'agit aussi de trouver des réponses en Roumanie, et dans ce cadre le colloque est très important. Au-delà des migrations, il y a surtout un problème socio-éducatif et économique. Il s'agit d'apporter des réponses en amont capables de gommer et de diminuer les problématiques sociales et économiques de ces populations discriminées et exclues.

La Communauté urbaine a initié avec Hélène Flautre, une contribution régionale à la stratégie nationale d'intégration des Roms, car il est de notre responsabilité d'accompagner l'Etat afin qu'il dispose d'un dispositif d'intégration digne de ce nom, s'appuyant sur les expériences positives que nous avons débutées sur notre territoire.

### Echanges avec la salle

#### Question

Comment s'organisent les relations de votre côté entre la Préfecture, les communes et le monde associatif ? Existe-t-il des représentants de la communauté rom qui travaillent avec vous pour arriver à construire dans la durée des politiques d'intégration? Comment s'articulent les relations entre tous ces acteurs-là?

Pierre Mathiot

Êtes-vous sollicité par les autorités roumaines pour enrichir la stratégie nationale ? Connaissez-vous le plan roumain pour l'intégration rom ? Y avez-vous participé ?

Hélène Flautre

# **Réponse de Bondi GYONGYIKE** Sous-Préfète du département de Maramures

ans le cadre de la Préfecture nous avons des fonctionnaires publics qui ne travaillent que sur la problématique rom. L'embauche d'un fonctionnaire qui a pour mission spécifique de s'occuper des Roms a constitué un pas extraordinaire, vu la relation directe qu'il a avec les communautés roms.

Il existe aussi le groupe mixte dont je vous ai parlé au tout début dans mon intervention, sous l'autorité de la Préfecture et coordonné par le Sous-préfet, qui concentre tous les acteurs qui interviennent dans les programmes destinés aux Roms: la Direction pour l'emploi, l'Education nationale, ainsi que les représentants des Roms. Nous organisons des réunions collectives périodiquement et à chaque fois que la situation l'impose. Par exemple, un mois avant le début

de l'année scolaire nous avons des réunions pour étudier la situation des familles qui ont des enfants en âge d'être scolarisés, d'abord pour les convaincre d'envoyer leurs enfants à l'école, mais aussi pour connaître les difficultés auxquelles ils sont confrontés : si l'école se trouve loin de leur domicile. s'il s'agit plus de difficultés matérielles...

Après, nous avons les médiateurs scolaires et les médiateurs sanitaires d'origine rom, qui peuvent et doivent nous signaler tout problème qu'ils rencontrent sur le terrain. Ainsi, tout problème sérieux peut déterminer une réunion collective avec tous les acteurs qui peuvent intervenir pour la résoudre. Il ne faut donc pas croire que ces communautés roms sont isolées, nous cherchons à nouer des relations en permanence.

#### Réponse de Mircea MAN

Président du Conseil judetean de Maramures

n effet, il existe de nombreux programmes locaux, finan-🖵 cés au niveau départemental ou national, très médiatisés. Le Président de la Roumanie a présenté le principal programme national destiné aux Roms. Le problème que je veux signaler, c'est celui des localités qui comptent dans leur population plus de 30% de Roms. Malgré le nombre de partis politiques qui sont appuyés par des leaders roms, nous avons du mal à trouver des représentants pour exercer la fonction de conseiller départemental ou local.

De plus, même au niveau du Parlement, les Roms ont un seul représentant. Malgré le fait qu'ils ont leurs propres partis politiques pour les représenter, au moment des élections, ils se dirigent vers les partis principaux. Et c'est dommage, car si leurs représentants faisaient partie des Conseils locaux, là où sont prises les décisions importantes pour la communauté, je crois qu'ils pourraient faire remonter plus efficacement les problèmes auxquels ils sont confrontés et proposer eux-mêmes des solutions plus adaptées.

#### Question

La communauté rom participe-t-elle largement aux élections ou il y a beaucoup d'abstentions ?

Pierre Mathiot

#### Réponse de Mircea MAN

Président du Conseil judetean de Maramures

Parfois la participation est importante, et de leurs votes dépendent les résultats de l'élection, et je ne parle pas seulement des petites localités. Il existe un pourcentage de

participation de 40% minimum, qui peut aller jusqu'au taux maximum de 80% de participation. La participation reste très importante et parfois décisive.

#### Question

Existe-t-il des structures associatives qui travaillent avec vous et notamment des associations issues de la population rom ?

Pierre Mathiot

#### Réponse de Bondi GYONGYIKE

Sous-Préfète du département de Maramures

Bien sûr que nous avons des associations. Ces structures sont présentes ici-même, dans la salle, et il y a notamment une fonctionnaire d'ethnie rom qui travaille au gouver-

nement. Nous avons des partenariats avec ces associations représentatives.

#### Réponse de Mircea MAN

Président du Conseil judetean de Maramures

Malheureusement, les programmes destinés aux Roms s'arrêtent parfois au niveau de leurs leaders politiques. Il faut faire attention, car il y a une ouverture totale des administrations, mais ces leaders bloquent l'information et limitent leur attribution à 10% de la population. Tout le monde

n'en profite pas. Cette situation, nous la rencontrons partout, du niveau parlementaire aux administrations locales. Les leaders roms n'informent pas la communauté qu'ils représentent des programmes existants, alors que tout doit partir de là.

#### Réponse de Gavril ROPAN

Maire de la commune de Coroieni

a Roumanie dispose de la structure à tous les niveaux, de la Préfecture à la Mairie, le plus dur concerne le côté financier. Je déroule un programme avec une association appelée : « Chaque enfant à la maternelle ». Nous donnons 30 euros chaque mois si l'enfant va à la maternelle. Avec ce stimulant, la participation qui était de 10 à 15 % a augmenté pour atteindre aujourd'hui 70% à 80%.

Les associations issues de la population rom sont nombreuses, mais leur niveau financier est très faible, c'est pourquoi je pense qu'il faut consolider les ressources financières de ces associations. Je souhaite trouver un partenariat pour toucher aussi les enfants au collège et au lycée.

Le changement de niveau scolaire pose un vrai problème : si l'enfant va d'une école à une autre, il ne suit plus les cours de la même façon, le programme scolaire étant différent d'une école à une autre. En France, l'école n'est pas la même qu'en Roumanie.

Je souhaite stimuler le plus possible la participation des enfants à l'école, c'est la seule arme dont nous disposons pour venir en aide aux communautés.

# Table ronde 2

# La situation des Roms dans les départements du Nord et de Maramures

Quels projets d'action sociale et quelles possibilités de partenariats transnationaux ? »



### Etude sur la situation des Roms dans les communautés de Ponorata (commune de Coroieni) et de Craica (ville de Baia Mare)

#### Liviu BOZGA

Professeur universitaire, Université de Baia Mare

Nous avons été invités par le réseau ROMÁ à réaliser avec eux une recherche sur les communautés roms de Baia Mare et Ponorata. Nous avons accepté avec plaisir. Notre travail a abouti à un travail d'ampleur de plus de 80 pages. Vous pouvez consulter ce travail de recherche et à tout moment soulever des questions.

orsque nous faisons une recherche scientifique, nous devons l'encadrer dans des théories et concepts nécessaires, afin de nous orienter sur des directions de recherche. Nous avons donc choisi trois dimensions idéiques

- la migration
- l'identité
- l'intégration

#### La migration

Contrairement aux attentes dictées par le sens commun, la migration comme phénomène social n'est pas une exception, elle n'est pas contre la nature des choses, c'est un phénomène naturel, qui s'inscrit dans la normalité. Elle est même parfois nécessaire. L'histoire de l'humanité et de l'Europe nous montre que la migration a été permanente, à toutes les époques, seule l'intensité a changé d'une époque à une autre.

Dans le cadre de ce phénomène migratoire qui comprend des populations de différentes cultures, ethnies, la population rom s'inscrit de manière naturelle dans l'espace européen.

#### L'identité

Dans une seconde étape, l'étude a été basée sur la notion d'identité. Quand nous parlons de Roms, nous ne parlons pas d'une masse hétérogène, mais d'une structure qui présente toute une série de caractéristiques que, malheureusement, la majorité d'entre nous, Français ou Roumains, négligeons. Cette population a une identité définie par son histoire, même si celle-ci est controversée et que l'on discute encore de l'origine des Roms.

Cette population comprend également une structure sociale fondée sur les niveaux, le statut, le prestige, les revenus... Les Roms sont regroupés dans des structures de hiérarchie sociale, avec des structures de direction, de dirigeants ; les Roms se montrent extrêmement « obéissants » et respectueux vis-à-vis de leurs leaders et de leurs élites. Nous devons prendre en compte tous ces aspects si l'on essaye de comprendre la population rom.

Les Roms ont une identité valorique, c'est-à-dire qu'ils ont leurs propres valeurs, valeurs qui sont le fondement de toute communauté. Si nous ne les connaissons pas, nos actions seront inutiles.

#### L'intégration

L'intégration est un concept relativement simple en théorie, cela concerne une cohésion de normes, de valeurs et de comportements. Ce concept ne pose pas de problème dans la théorie, mais plutôt en son application dans le cadre de l'action sociale. Différentes questions, insuffisamment clarifiées, se posent : Qui s'intègre ? Combien s'intègrent ? Pourquoi s'intègrent-ils ? Qui les intègre ? Ceci est le cadre de notre recherche, recherche qui a visé deux communautés : Ponorata, une communauté rurale, et Craica, une communauté urbaine.

La première fait partie de la commune/village de Coroieni, la seconde fait partie de la ville de Baia Mare. Un état des lieux, une analyse et un profil socioéconomique de ces deux communautés étaient nécessaires. Nous avons pris en compte les ressources humaines, économiques, les niveaux d'instruction et de santé. Les données statistiques recueillies dans cette étude présentent dans le détail ces aspects. Nous avons constaté aussi d'importantes différences entre la communauté urbaine et la communauté rurale, notamment du point de vue de la force économique qui pourrait se constituer comme base des actions sociales.

Le village de Coroieni n'a pas la force nécessaire pour résoudre seul les problèmes de la communauté de Roms, mais d'après des données recueillies, la ville de Baia Mare a au contraire des possibilités de résolution, notamment dans le domaine de l'emploi et de l'éducation.

Un autre aspect que je veux signaler est la délimitation territoriale existante entre les communautés roms : Les Roms se placent encore en périphérie des communautés urbaines et rurales, phénomène que j'ai remarqué aussi ici, en France. Cela est certainement dû à une mentalité commune que nous avons vis-à-vis de ces populations...

Notre étude comprend aussi une enquête sociologique sur les deux communautés. Elle compte 59 questions réunies dans un questionnaire, qui nous a permis de tirer les conclusions suivantes :

- La discrimination envers les Roms est rencontrée surtout au niveau de la société, et non pas au niveau institutionnel ; c'est une discrimination diffuse, de comportement. Il s'agit probablement du résultat d'une histoire commune et d'une certaine mentalité enracinée pendant des centaines d'années dans l'inconscient collectif.
- Les causes de la migration rom relèvent presque entièrement des facteurs économiques.
- Le niveau de vie et de développement de ces communautés est très bas, cela conduit à la migration.
- La migration est saisonnière, de type « pendulaire », phénomène qui pose problème quant à la stabilité des services d'action sociale en Roumanie ou en France.
- Le niveau de qualification des Roms est élémentaire, la plupart ont juste fait l'école primaire, ce qui pose problème quant à la formation professionnelle. En Roumanie, si on n'a pas le niveau du Baccalauréat, on peut difficilement être formé professionnellement.
- La migration est familiale, ils ne viennent pas seuls, et ce phénomène pose des difficultés, et vous les connaissez bien.

- Les allocations sociales, les prestations sociales, sont relativement identiques sur la forme et le nombre en Roumanie comme en France. Elles ne sont pas identiques en valeur. En Roumanie, tout comme en France, la plupart des Roms des communautés étudiées vivent de ces allocations sociales.

Nous avons trois propositions, identifiées suite à cette étude :

- La France et la Roumanie sont membres de l'Union européenne, mais très hétérogènes d'un point de vue économique. Les politiques sociales construites en fonction de la force économique du pays sont donc très différentes en fonction de la richesse économique de chaque Etat. Les écarts des aides sociales sont donc importants. Par conséquent, les actions que nous mettons en place n'empêcheront pas la migration, les gens viendront là où les aides sociales sont les plus grandes. Nous proposons donc à l'Union européenne de créer un fonds européen standardisé pour ces aides sociales, similaire à la politique agricole commune, afin que tous les pays aient les mêmes aides sociales ce qui limitera les migrations.
- Sur le plan local, nous proposons à l'Etat de donner des terrains comme propriété aux Roms (financement de l'Etat).
- Nous proposons un paquet de facilités et des critères qui incitent à l'embauche des Roms

#### Question

Quelle idée retenez-vous ce matin ? Qu'avez-vous appris ? Quelle bonne idée mettrez-vous en œuvre ?

Luc Hossepied

#### Réponse de Jean-Philippe GUILLOTON

Directeur départemental adjoint, Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)

Je retiens des interventions de ce matin la nécessaire harmonisation des législations de chaque Etat dans le cadre d'une harmonisation de l'Union européenne, quant aux politiques d'aides sociales et au versement des allocations. Par ailleurs, une politique sociale même ambitieuse aura comme contrainte les moyens financiers. Une politique sociale n'est rien sans des moyens financiers. Or, à l'heure actuelle, la contrainte budgétaire existe dans les Etats de l'Union européenne, le paramètre financier est donc aussi à prendre en compte.

#### Réponse de Marie-Christine STANIEC-WAVRANT

Conseillère communautaire, Lille Métropole Communauté Urbaine

Les différentes interventions montrent que nous avons encore beaucoup à apprendre et à comprendre du fonctionnement à la fois des actions menées en Roumanie mais aussi de ce qu'il se passe en France pour que nous puissions agir convenablement. Le contexte économique est pour tous les pays européens une contrainte majeure.

Rappelons que lorsque l'immigration polonaise, déterminée par le manque de travail et de logements dans leur pays, est arrivée en France, ils étaient plusieurs centaines de milliers. Mais leur arrivée était organisée par la France qui leur offrait un travail, certes dans les mines, et un logement.

Aujourd'hui, le contexte économique, le manque de logements et le chômage sont tels que les conditions d'accueil ne sont pas convenables.

Pour qu'il n'y ait pas de vague d'immigration, la proposition d'harmonisation des politiques sociales me semble une très bonne idée à l'échelle de l'Europe. Mais il faut un alignement par le haut et non pas un nivellement par le bas. Il faut un salaire minimum moyen le plus haut possible pour tous les

habitants de l'Europe, ainsi qu'un niveau moyen de politique sociale similaire et le plus haut possible dans tous les pays. Nous devons avoir une réflexion à l'échelle européenne pour que nous ayons une vraie Europe sociale.

#### Réponse de Dorina THOMA

Directrice générale adjointe, Direction Générale d'Assistance Sociale et de Protection de l'Enfance (DGASPC), Département de Maramures

J'ai été impressionnée par ce que vous faites à Lille pour les Roms lors des visites organisées par les associations, et notamment par les villages d'insertion.

J'ai vu des familles de Roms ainsi que leurs habitations, propres, bien entretenues. Ils étaient contents d'être accueillis et de bénéficier de telles conditions d'intégration.

#### Question

Quand on dit Rom, est-ce que ce sont les échecs ou les succès qui vous viennent à l'esprit ?

Luc Hossepied

#### Réponse de Dorothée MARTIN

Directrice territoriale, Direction territoriale de Lille, Département du Nord

Nous faisons beaucoup les uns et les autres mais nous n'avons pas suffisamment insisté sur la place du monde associatif et sur son travail en lien avec les collectivités territoriales. Or, on ne pourrait pas travailler sans le monde associatif avec des populations qui ne sont pas encore suffisamment prises en considération par nos institutions.

Concernant la question de la précarité, je pense que pour arriver à une politique territoriale unifiée, nous devons dans un premier temps mener des actions spécifiques concertées en faveur des Roms, notamment sur trois thèmes : accès à la santé, accès à la scolarité et lutte contre la précarité.

Comment peut-on aujourd'hui allier l'action sociale à une question d'intégration pour cette population qui vit encore, pour la plupart d'entre eux, en survie ? Il y a à la fois des besoins de base à satisfaire, mais aussi un accompagnement social à faire avec le monde associatif et avec les collectivités

A l'échelon local, les collectivités territoriales, l'éducation nationale, les collectivités locales et les associations doivent mieux travailler ensemble.

#### Question

Comment travailler sur la précarité avec des populations roms qui n'ont pas les mêmes codes, les mêmes habitudes, les mêmes usages ? Quel savoir-faire, quel traitement, quelle délégation, quel conventionnement avec les associations qui décodent le comportement, les habitudes, les usages ?

Luc Hossepied

#### Réponse de Dorothée MARTIN

Directrice territoriale, Direction territoriale de Lille, Département du Nord

Pour éviter la stigmatisation des Roms, nous devons rappeler que les problématiques que nous rencontrons aujourd'hui avec les Roms ne sont pas spécifiques aux Roms mais aux primo-arrivants. Nous avons rencontré les mêmes problématiques avec des populations africaines, maghrébines... Cela nous confronte, nous, professionnels, à la question de la culture, des valeurs, du mode de vie, de la représentation. Le monde associatif est un partenaire pour créer

les conditions d'accès et nous permet en tant qu'institutions de décoder les choses.

Aujourd'hui on a fait un travail d'analyse, en particulier sur la Direction Territoriale de Lille et on s'est aperçu que, sur la convention notamment avec les partenaires associatifs, on ne travaillait pas spécifiquement sur la question des populations roms. Le conventionnement existe uniquement sur

la question des Gens du voyage, avec des interventions financées par le Département. Nous travaillons actuellement sur l'élargissement de ce conventionnement spécifiquement pour les publics roms.

Il existe de nombreux sujets, notamment celui de la protection de l'enfance, sur lesquels il me semble important de travailler de manière spécifique. Par exemple, les consultations de PMI sont ouvertes aux populations roms, mais nous dressons deux constats: soit les mères issues de la population rom ne viennent pas, soit elles viennent en grand nombre, ce qui perturbe l'organisation. La mise en place de consultations spécifiques permet ici, une appréhension réciproque et

nous permettra ensuite de transformer nos modalités d'accueil pour mieux s'adapter à ce type de population.

Ce dispositif spécifique ne vise pas à stigmatiser les populations roms, la mise en place de dispositifs spécifiques pourrait aussi être utile pour d'autres populations de primo-arrivants ayant un mode de vie, des valeurs, un rapport au corps, à la santé, des représentations, différents des nôtres.

Il y a donc beaucoup de choses à faire, et ce travail ne sera possible qu'à partir de micro projets partagés avec les populations, le monde associatif, les institutions et les familles.

#### Question

Qu'avez-vous appris ? Que souhaitez-vous mettre en œuvre chez vous ?

Luc Hossepied

#### Réponse de Bogdan GAVRA

Conseiller expert, Service Public d'Assistante Sociale (SPAS), ville de Baia Mare

Je suis surpris par la qualité de cette conférence, la qualité des invités et des interventions. Mais nous parlons des Tziganes sans Tziganes. Nous avons des idées dont les effets seront subis par les autres. Nous n'essayons pas de faciliter l'accès des autres, en l'occurrence les Roms, à nos ressources.

Je suis d'accord avec l'instauration d'une politique unitaire au niveau européen, mais cette politique doit être appliquée sur le plan national, par le biais des mesures sociales. Nous ne pourrons jamais attribuer les mêmes aides sociales en France et en Roumanie. 100 euros en France n'ont pas la même valeur que 100 euros en Roumanie, il faut parler de niveau de vie et non de valeur financière. Je voudrais aussi parler de l'augmentation du sens de la propriété dans les communautés des Roms. Si en France j'ai beaucoup entendu parler ces deux jours de Roms nomades, en Roumanie, il n'y a plus beaucoup de population nomade, les Roms se sont établis dans une communauté et restent là où ils sont. Si nous réussissons à faire croitre le sens de la propriété chez eux, ils vont changer d'eux-mêmes.

Nous parlons sans cesse du vecteur de l'éducation, c'est très important, je suis d'accord, mais avant ça, avant l'éducation, l'inclusion, l'intégration, il faut leur parler de l'éducation civile, de la civilité, leur apprendre les règles de la société; ensuite les appuyer pour qu'ils acquièrent tous ces éléments.

#### Question

On parle à la place de et non pas avec, on devrait penser à créer des délégations pour avoir leur parole. Sylvie Boudry, une idée, une remarque, une pertinence ?

Luc Hossepied

#### Réponse de Sylvie BOUDRY

1ère Vice Présidente, Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale (UDCCAS)

Je salue l'initiative des deux Députés européens qui nous permettent de traduire la politique en euros sonnants et trébuchants, ce qui nous permet au niveau territorial de continuer à travailler.

Depuis ce matin, nous nous retrouvons tous autour de l'intérêt de la scolarisation des enfants et l'intérêt d'accompagner les familles et de faire en sorte que dans un système de développement social d'inclusion, on puisse avoir accès à l'école. Les villes où il y a eu une expérimentation scolaire embrayent souvent sur une gratuité de la cantine et par extension sur une gratuité des CLSH, Centres de Loisirs Sans Hébergement. Par extension de l'accès à l'école, nous devons en effet envisager l'accès gratuit à la cantine, on ne sait pas travailler le ventre vide, et aussi pouvoir être dans des lieux chauffés. Des choses très pratiques, mais qui ont beaucoup de sens selon le public qu'on veut accueillir.

J'ai remarqué la crainte d'opposer les Français aux Roms, les pauvres aux riches... Or, en tant que voisine de population rom et élue locale, je vais parler avec les habitants roms et les voisins. Ils ne tiennent pas de discours de haine, de racisme, de jalousie... Ils souhaitent juste ne pas reproduire ce qui s'est produit dans les années passées en France. Certaines populations immigrées, comme la population maghrébine, ont en effet vécu « les camps d'immigrés », l'accueil en France avec beaucoup de difficultés.

Dans notre quartier, l'accueil a été très positif. Les gens se sont organisés pour offrir un repas aux familles et un cadeau aux enfants roms lors de leur arrivée.

En tant qu'élus locaux, nous devons être attentifs à toutes les problématiques. Ces populations choisiront ou non de rester en France. Se pose alors la question de l'accompagnement vers la citoyenneté.

Lorsque nous avons accueilli ces publics, nous avions deux cas de figure : soit on fermait les yeux et on rejetait, soit on essayait d'accompagner. Or, on s'est rendu compte qu'on était face à des populations qu'on ne savait pas accompagner. Mais rappelons-nous que du côté des Roms, il y a aussi des craintes : pourquoi est-ce que notre famille en est arrivée là ? Pourquoi est-ce qu'on n'emmène pas nos enfants à l'école ?

Nous sommes des êtres humains faits d'interrogations, et ces questions doivent aussi être au cœur de nos propos et de nos échanges.

#### Question

Des mobil-homes à Halluin, à Faches-Thumesnil, à Lille, à Roubaix, une association AFEJI qui suit les villages d'insertion. Quelles sont les conditions de succès de réinsertion des familles ? Combien de personnes sont accueillies dans les villages d'insertion ?

Luc Hossepied

#### Réponse de Jean-Philippe GUILLOTON

Directeur départemental adjoint, Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)

I y a eu dans le Nord deux arrivées massives de Roms, en 2003 et en 2007, lors de l'entrée de la Roumanie dans l'Union européenne. L'Etat s'est rapidement mobilisé sur le droit commun en organisant de l'hébergement, et nous avons en lien avec la LMCU, initié l'objectif d'héberger 200 personnes, à travers 4 villages d'insertion. Pour ce faire, le rôle des Maires des 4 communes a été déterminant, ils ont réalisé un gros travail de persuasion des riverains.

Les villages d'insertion ont accueilli, en fonction des périodes, entre 78 et 87 personnes. Les terrains ont été viabili-

sés par la Communauté urbaine et les mobil-homes ont été acquis par l'Etat à hauteur de 220 000 euros. L'Etat attribue des crédits à l'AFEJI pour initier le travail social à hauteur de 150 000 euros par an.

L'Etat n'est pas seul et agit avec un comité de pilotage comprenant le Conseil Général, l'Union départementale des CCAS, les organismes de protection sociale, l'Education nationale.

#### Réponse de Marie-Christine STANIEC-WAVRANT

Conseillère communautaire, Lille Métropole Communauté Urbaine

a première condition du succès est la volonté politique. J'ai la chance d'avoir pour Maire Martine Aubry, un Maire qui a décidé que sur la ville de Lille, il fallait faire quelque chose, et c'est à partir de cette volonté que tout a commencé. Sur sa demande, j'ai initié le travail avec la Communauté urbaine, avec qui nous avons demandé aux services de l'Etat de se mobiliser sur la question.

Lille est la seule agglomération en France dont l'action en faveur des Roms s'est faite en partenariat avec l'Etat, l'Education nationale... Dans les autres communes, les villes sont allées toutes seules à l'action avec les agglomérations parce que l'Etat n'était pas partenaire.

La Maire, Présidente de la Communauté urbaine, s'est appropriée le sujet. Les villes de la Communauté urbaine ont pris en charge l'aspect politique, les services de l'Etat se sont associés pour participer au financement, et ont mobilisé l'Education nationale, le Conseil général, la CAF, la CPAM, les CCAS. C'est la volonté locale qui a fait que l'Etat s'est mobilisé. La Maire avait elle-même été sensibilisée par les associations. Sans la volonté politique, rien n'est possible.

#### Question

Il n'y a pas de représentant de la communauté rom aujourd'hui, avez-vous des porte-parole ? Sont-ils présents dans le dialogue avec vous ? Ou est-ce que la mobilité fait qu'on parle à leur place ?

Luc Hossepied

#### Réponse de Marie-Christine STANIEC-WAVRANT

Conseillère communautaire, Lille Métropole Communauté Urbaine

I ly a des associations des droits de l'Homme, comme l'AFE-JI et l'ARÉAS, qui ont à leurs côtés des personnes qui expriment leurs besoins. Si nous ne les entendons pas, nous ne comprendrons jamais ce qu'ils souhaitent.

Nous ne pouvons travailler sans le partenariat avec les associations qui nous font remonter les souhaits de ces personnes.

#### Réponse de Adrian LINGURAR

Je m'appelle Lingurar Constantin Adrian et je viens de Roumanie, de Maramures, du village de Coroieni. Je remercie l'Etat français et notamment la ville de Lille qui s'occupe de nous ici. Nous sommes ici depuis 2007. On nous a aidé, on a scolarisé nos enfants, nous bénéficions aussi d'une petite aide sociale, nous avons aussi eu à disposition une maison. Nous habitons à Saint-Antoine.

Je remercie les associations et les fondations de Lille qui nous sont soutenus et aidés. Nous sommes respectés comme tout Français habitant à Lille.

Nous rencontrons encore des difficultés pour obtenir une carte de séjour et trouver un travail, pour être en situation régulière, comme tout habitant français.

#### Question

Comment s'est organisé votre séjour en France ? La priorité était-elle la scolarité, la santé, de ne plus avoir froid, ne plus avoir faim ?

Luc Hossepied

#### Réponse de Madame LINGURAR

Tout ce que nous voulons faire, c'est pour l'avenir de nos enfants, c'est pour ça que nous avons quitté la Roumanie, pour qu'ils aient un travail et qu'ils soient heureux. Je remercie toutes les associations qui nous ont aidés à Lille, et merci à la ville de Lille. Mais nous avons un problème au niveau du titre de séjour sans lequel nous ne pouvons pas accéder à l'emploi.

Nous remercions la France d'avoir scolarisé nos enfants, de nous avoir donné un toit. Si nous retournons en Roumanie, nous n'aurons personne pour nous aider, la Mairie n'est pas en mesure de nous aider, nous sommes contents de rester ici.

Nous n'avons pas quitté notre pays parce qu'on le voulait, mais parce qu'on le devait. En Roumanie, les possibilités financières ne sont pas les mêmes qu'en France, ils ne peuvent pas nous aider. Nous sommes sûrs qu'en Roumanie ils voulaient bien s'occuper de nous comme ici, en France, mais il n'y a pas le même argent là-bas. Nous, on aimerait bien rester ici.

#### Réponse de Gavril ROPAN

Maire de la commune de Coroieni

J'apprécie le courage de ces personnes qui ont vécu une rupture, ils ont laissé toute leur famille en Roumanie, qui y vit moins bien. Nous devons laisser une empreinte, faire

quelque chose pour aider ces concitoyens.

Nous devons participer pour qu'ils aient un meilleur avenir. Malheureusement, les compétences du Maire sont limitées financièrement, et donc les mesures aussi.

Par ailleurs, j'ai remarqué que partout, en France et en Roumanie, les terrains accueillant les familles roms se situent toujours en périphérie des grandes communes ; il serait meilleur que les communautés roms soient « divisées », pour qu'elles puissent habiter plutôt dans de plus petites villes, mais mélangées avec la population locale, et non en

périphérie. Même si on ne veut pas que cela se produise, actuellement on peut quand même parler de ségrégation. Pour qu'elles soient intégrées, il faudrait qu'elles soient au centre de la communauté de la ville ; elles pourraient ainsi apprendre les règles de la société en côtoyant, en regardant les autres.

#### Réponse de Bogdan GAVRA

Conseiller expert, Service Public d'Assistante Sociale (SPAS), ville de Baia Mare

C'est difficile de trouver des idées communes à appliquer en France et en Roumanie. Pour la Roumanie, j'ai mentionné l'aspect civique, la citoyenneté, comme période préalable de l'inclusion sociale, avec un accent particulier sur l'éducation des enfants. On a besoin de deux ou trois générations pour pouvoir parler d'intégration des Roms, en Roumanie ou en France.

#### Réponse de Dorothée MARTIN

Direction territoriale de Lille, Département du Nord

Nous n'avons pas encore abordé la question du statut. Or, si nous n'avançons pas sur cette question, nous resterons sur un processus pervers. Concernant les initiatives à retenir, il me semble que nous devons travailler sur des microprojets au niveau territorial, qui existent déjà. Il nous faut pour cela mieux connaître ces projets, les partager.

Nous devons aussi aller voir ce qu'il se passe ailleurs en France et avoir un échange de pratiques. Nous devons également conserver des échanges réguliers avec la Roumanie pour nous permettre de prendre de la distance et de voir ce qui provoque le départ vers la France.

C'est dans ce sens que ces personnes pourront mieux revenir en Roumanie, ou mieux s'installer et s'intégrer en France.

#### Réponse de Marie-Christine STANIEC-WAVRANT

Conseillère communautaire, Lille Métropole Communauté Urbaine

Sur le plan national, avec Malik Ifri, nous avons participé à des réunions de l'association des Maires de France, pour avoir une vision transversale de ce qui existe aujourd'hui en France, de ce que les communes ou agglomérations ont fait. Ainsi, nous pourrons échanger et réfléchir à la fois pour porter une action de proximité mais aussi pour avoir une action auprès du gouvernement actuel et de l'Europe.

Plus localement, Lille a été à l'initiative des villages d'insertion. Ces villages sont une bonne chose pour l'insertion sociale des personnes.

Pour l'insertion professionnelle, les choses sont plus complexes, car il leur manque les papiers pour tomber dans le droit commun. Tant que les personnes n'ont pas de papiers, elles ne sont personne, et restent en dehors du système et ne peuvent s'intégrer. C'est aussi une bataille politique à mener. La problématique du papier est un verrou à faire sauter sans quoi nous ne pourrons jamais travailler sur l'insertion.

Par ailleurs, bien que les villages d'insertion aient été des réussites, je pense quand même qu'il nous faut les arrêter. Nous avons vu les limites de ces dispositifs, de ces accompagnements. Nous devons travailler davantage sur l'accompagnement dans le diffus. Pour en avoir souvent discuté avec les services de l'Etat, je pense que nous devons avoir une réflexion d'intégration plus directe plutôt que de continuer à passer par le mobil-home.

Nous avions opté pour cette solution à l'époque pour répondre à l'urgence. Mais aujourd'hui, nous devons arrêter de penser que parce qu'on est Rom, on a envie de vivre dans une caravane. Il faut donc travailler sur une autre forme. Des communes de l'agglomération ont mis à disposition des logements et ce système fonctionne bien. Donc travaillons autrement.

#### Réponse de Sylvie BOUDRY

1ère Vice Présidente, Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale (UDCCAS)

es CCAS travaillent à l'accompagnement des personnes en difficulté. La domiciliation et la recherche de l'accès au droit commun sont des choses que nous faisons en partenariat avec le Conseil Général et le réseau associatif. A côté de cela, il y a gros travail de la Communauté urbaine. Les expériences dans le diffus, les « camps » sont des réussites. Mais si nous voulons réussir l'intégration, il faut être sur un parcours résidentiel, comme pour tout français. Nous avons en face de nous des personnes qui n'avaient plus de toit en arrivant, comment les accompagner vers une vie ordinaire sans stigmatisation, comme tout citoyen ordinaire?

Chacun fait en fonction de ce qu'il a à disposition. Chacun amène sa contribution et doit avoir l'intelligence de partager les choses, de savoir travailler ensemble. Je rejoins Marie-Christine sur la nécessité d'une réelle expression politique. Mais quand on entend les personnes roms s'exprimer, on constate la nécessité de continuer de contribuer à chacune de nos places à la construction d'une Europe sociale.

Comment créer ensemble les conditions pour que les personnes n'aient pas envie de quitter leur pays, et si elles le font, comment les accompagner en tant que citoyen européen, dans une égalité de droit et de traitement ?

#### Question

Qu'avez-vous à nous dire sur le problème des papiers ?

Luc Hossepied

#### Réponse de Jean-Philippe GUILLOTON

Directeur départemental adjoint, Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)

e ne suis pas compétent pour répondre à cette question, les élus locaux auront lieu, durant lesquelles ce sujet sera je représente l'action sociale de l'Etat. Des réunions entre

#### Question

La campagne électorale est amorcée, craignez-vous le populisme ?

Luc Hossepied

#### Réponse de Jean-Philippe GUILLOTON

Directeur départemental adjoint, Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)

e fais confiance aux acteurs locaux qui réfléchissent sur le territoire national pour nourrir et apporter des propositions dans le cadre de l'élaboration du plan d'actions que le

gouvernement français doit proposer à l'Union européenne en fin d'année.

#### Réponse de Bondi GYONGYIKE

Sous Préfète du département de Maramures

n Rou<mark>manie, la Pré</mark>fecture a des services propres ; parmi ceux-ci, il y a un service « d'évidence de la population » qui peut remettre des papiers d'identité même si la personne en question ne bénéficie pas d'une adresse fixe. Il existe des

familles qui se sont établies sur le territoire de notre département depuis assez longtemps, sans avoir une adresse fixe. Nous pouvons leur remettre des papiers d'identité spéciaux, mais sans adresse. C'est un acte d'identité qui permet aux personnes d'être en légalité et aussi de travailler. Ici, en France, les gens travailleraient, mais un employeur ne peut pas embaucher quelqu'un qui n'a pas d'adresse et la Préfecture, de son coté, ne peut pas émettre de papiers car la personne n'a pas d'adresse, ni d'emploi. Il faut alors réfléchir et décider d'une vraie volonté d'insérer ces gens.

Nous avons beaucoup parlé ici des villages d'insertion, mais peut-être que nous n'avons pas vu ces jours-ci ce qu'il y avait de plus important. Lors de notre visite dans ce village, nous avons vu 5 maisons, 5 familles, où sont les autres 15 000 personnes roms ? Je crois qu'ils habitent sous les ponts, où

nous ne nous sommes pas arrêtés... Nous nous devons de dire la vérité, et nous, et vous.

Nous avons vu d'autres camps de Roms roumains où les gens vivaient dans des conditions sanitaires insupportables, dans la boue, sans toilette, nous avons vu aussi un campement de Roms bulgares, la police était sur place, peut-être pour les évacuer ? Nous avons vu aussi une aire d'accueil très civilisée où campaient des Gens du voyage français, avec des toilettes, de l'eau courante et de belles voitures. Merci de parler de la vraie vie des gens en France!

# Atelier 1

# Quel habitat dans l'urgence ? Vers quelles insertions ?



### Le contexte de l'habitat en France et en Roumanie

#### Eléna ADAM

Coordinatrice Roms, Samu Social de Roumanie

#### Quelques constats

- Un manque crucial de moyens : Sur les plus de 5 000 personnes à la rue à Bucarest, 300 personnes meurent par an. La capacité d'hébergement est de 300 lits seulement. Il existe seulement 30 places pour des familles avec enfants. Les services sont proposés par les associations qui n'ont pas les moyens financiers. On ne peut pas parler d'habitat protégé. Mais dans 15 ans qu'en sera-t-il ?
- Une population rom fortement représentée au sein des sans-abris : 60% des personnes sans abri sont d'origine rom (attention : ce ne sont pas 60% des Roms qui sont à la rue). Il existe aussi des familles nombreuses à la rue ; mais en général, elles ont une motivation plus forte que les autres familles pour se sortir de cette situation, pour le bien-être et la santé des enfants.
- Une forte solidarité au sein de la communauté rom : La population rom a un esprit de solidarité très développé ; ils s'entraident beaucoup. Ils ne vont pas se laisser dormir ou mourir dans la rue. La solidarité des Roms est admirée de la part du reste de la population.

- La difficulté pour les Roms de trouver un logement : Les Roms sont isolés socialement. Ce n'est pas du racisme mais on les laisse se débrouiller.
- La quasi-impossibilité de trouver un emploi : La Roumanie est touchée par la crise économique et souffre d'un taux de chômage important. En Roumanie, on ne peut pas avoir de travail sans carte d'identité. Or, certains Roms n'ont pas de certificat de naissance. Donc il faut passer en justice pour l'obtenir, ce qui est payant. Et ensuite, on obtient un acte provisoire d'identité, qui permet de trouver emploi et logement.

#### L'action du Samu Social de Roumanie

Un projet a été mené sur Bucarest avec et pour les adultes sans-abri. Cette action va au-delà de la prise en charge de l'urgence. Le Samu Social a en effet créé un atelier d'intégration professionnelle et un atelier occupationnel, qui constituent des rampes de lancement vers l'emploi, vers l'économie réelle. Sur les 300 bénéficiaires du projet d'accompagnement professionnel, 64 personnes ont trouvé un emploi, un chiffre non négligeable.

## Olivier BLEUZE Directeur de la CMAO/SIAO

#### Présentation de la CMAO

Association Coordination Mobile d'Accueil et d'Orientation gère le 115, numéro gratuit pour les personnes sans domicile, et les équipes mobiles du Samu social. Elle couvre l'arrondissement de Lille, soit 126 communes. L'association, qui ne fait pas d'hébergement, assure de la coordination entre 23 établissements et structures d'accueil et d'hébergement. Cette coordination s'est mise en place en 1995. L'un des fondateurs de l'association est à mes côtés. Le projet associatif consiste à porter secours aux populations en situation d'errance sur le territoire pour les orienter ou les amener vers les lieux d'hébergement.

La CMAO se compose de deux équipes :

- l'équipe du Conseil d'administration, qui porte la parole politique. Le Conseil d'administration, composé des 23 structures (dont l'ARÉAS qui accompagne les gens du voyage, et l'AFEJI, porteur du dispositif des villages d'insertion), est notre porte-parole auprès de l'Etat lorsque le manque de moyens se fait sentir par rapport aux demandes d'hébergement. En 2010, sur l'arrondissement de Lille, nous avons reçu 55 000 demandes d'hébergement.
- l'équipe de salariés de l'association, qui se compose de six salariés écoutants 115, de cinq travailleurs sociaux, et de

cinq équipes mobiles de deux personnes. Un infirmier est mis à disposition par le CHR, ce qui reste insuffisant par rapport aux besoins sanitaires des personnes.

Les équipes ont deux missions :

- assurer des interventions d'urgence lorsque la personne demande à être mise à l'abri,
- aller vers ceux qui ne sollicitent plus du tout les services sociaux et qui ont organisé leur vie dehors. Les équipes sont alors leur seul lien existant avec la société, elles sont les seules personnes en mesure de les accompagner pour améliorer leurs conditions de vie.

Vu la tension de l'hébergement, il n'est pas possible de les amener en centre d'accueil. Sur Lille, du 1er novembre jusqu'au 31 mars, le dispositif hivernal est activé. Nous avons alors le renfort de deux écoutants 115, de deux équipes mobiles et de places d'accueil supplémentaires. Actuellement le dispositif est en niveau 1 ce qui donne lieu à 500 créations de place sur l'arrondissement de Lille, le niveau varie en fonction des températures. En trois jours le 115, remplit ces 500 places, ce qui démontre le manque de places en centres d'hébergement.

# Le SIAO, dispositif d'Etat pour la fluidification des hébergements

Suite aux remarques du Conseil d'administration de la CMAO auprès de l'Etat à propos du manque d'hébergements, celui-ci a rédigé une circulaire en avril 2010 suggérant aux associations de fluidifier les différents dispositifs d'hébergement d'urgence, d'insertion, de logements adaptés pour aller jusqu'au logement. Ce dispositif est appelé SIAO, Service intégré d'accueil et d'orientation.

Par une procédure d'appel à projets, la CMAO a été mandatée par l'Etat pour mettre en place ce type de procédures depuis un an. La CMAO est donc à la fois une association indépendante placée sous la direction du Président du Conseil d'administration, mais aussi un délégataire de service public, placé sous l'autorité des services de l'Etat et du préfet qui pilotent le SIAO. Une situation parfois particulière et ambiguë.

En 2010, 35 000 familles ont fait appel à la CMAO, 80% de ces appels ont été formulés par des familles roms. La difficulté d'accès au droit commun de ces personnes nous oblige à leur répondre que nous ne disposons pas de places d'hébergement. Or, avec le SIAO, nous avons aujourd'hui 5 000 places.

En 2007 et 2008, nous orientions les personnes roms sur les dispositifs hôteliers de l'AFEJI, sur le dispositif d'urgence de l'ADNSEA. Mais ces personnes, sans avoir accès au droit commun y restaient des années. Ces structures ont donc décidé de ralentir l'accueil de personnes roms. Aujourd'hui, nous n'avons plus de possibilité d'orientation pour les personnes roms à part les Villages d'insertion, où les critères sont très particuliers. Les personnes doivent par exemple être en insertion professionnelle pour pouvoir y accéder. Bien qu'intéressant, il est vrai que le dispositif des Villages d'insertion ne concerne pas la majorité de la population.

Le SIAO offre l'avantage d'élargir le partenariat. Le dispositif amène les structures à se rencontrer régulièrement pour évoquer ensemble les difficultés et essayer, à partir des réalités respectives de chacun, de construire des parcours d'hébergement. La CMAO centralise l'offre et la demande d'hébergement. Nous sommes un observatoire et devons remonter auprès des services de l'Etat et des partenaires, les difficultés rencontrées et les besoins nécessaires pour parvenir à plus de fluidité.

### Echanges avec la salle

#### Question

Peut-on comparer les budgets financiers consacrés à la fois à Lille et à Bucarest, puisque nous sommes deux pays de la zone euro ?

De la salle

#### Réponse du Samu Social de Bucarest

On ne peut pas comparer les budgets. En France, le budget est assuré par l'Etat. En Roumanie, il n'y a aucune stabilité des financements. Un financement de trois ans est

en train de se finaliser, ils espèrent convaincre de la pertinence de leur action

#### Réponse de la CMAO

Depuis la création du SIAO, nous sommes un peu plus confortables car nous savons que nous aurons les mêmes financements pendant trois ans. La situation est différente pour le SAMU SOCIAL.

Depuis 6 ans, les financements de la CMAO n'ont pas augmentés, alors que les besoins, eux, augmentent sans cesse. Nous sommes toujours en négociation très compliquée avec l'Etat, d'autant plus que nous avons des conceptions très différentes. Les associations parlent d'hébergement alors que l'Etat parle d'une « mise à l'abri ». Le 31 mars, nous devrons mettre plus de 500 personnes dehors. Même si nous avions un budget supplémentaire, cela ne suffirait pas pour atteindre nos objectifs d'accompagnement des personnes jusque dans les centres d'hébergement.

Depuis juin 2011, les structures d'hébergement ont vu leurs crédits se réduire de 10%. Une baisse qui a donné lieu à une forte mobilisation durant l'été jusqu'à la période hivernale, date à laquelle l'Etat a un peu cédé. Mais l'avenir de ces crédits reste incertain.

Durant l'été 2011, nous avons assisté à la démission de Xavier Emmanuelli, directeur du SAMU SOCIAL de Paris, qui face aux réponses de l'Etat s'est résigné et a démissionné. Le budget du SAMU SOCIAL et du SIAO s'élève à 1,5 million d'euros en 2011.

#### Question

Pouvez-vous nous indiquer le prix d'hébergement d'une nuit sur Lille et d'une nuit sur Bucarest ? Une nuit au Formule 1, c'est 30 euros, une nuit en centre d'hébergement, c'est combien ? La différence portant sur l'accompagnement social.

De la salle

#### Réponse de la CMAO

a CMAO ne fait pas d'hébergement. Mais la réponse à cette question dépend plutôt de la volonté politique. Il est possible de faire de la mise à l'abri qui coûte cher et qui ne

mène pas à grand-chose ou investir plus dans un hébergement qui comprend des équipes éducatives et de l'accompagnement social.

#### Réponse du Samu social de Bucarest

e Samu Social de Bucarest n'a pas d'hébergement d'urgence. Nous orientons vers des institutions d'Etat qui coûtent environ 20 euros par jour pour l'abri et le repas du soir. Le Samu Social finance les cas vulnérables. En moyenne, par mois, environ 90 à 100 euros. Mais en Roumaine, il y a très peu de donneurs privés, les associations ont beaucoup de mal à recevoir des dons.

### Présentation de projets et échanges de pratiques

#### Le SPAS de Baia Mare

#### Mariana GODJA

Directrice, Accueil de nuit et cantine sociale, Service Public d'Assistance Sociale (SPAS) de la ville Baia Mare

Le SPAS de Baia Mare dispose d'un centre multifonctionnel municipal créé fin 2008. Le centre comporte 60 places. Les bénéficiaires de l'hébergement de nuit sont les personnes sans abri. Depuis l'ouverture du centre, nous avons compté 250 bénéficiaires dont 80% d'hommes. Le centre propose des services spécialisés pour des personnes en situation précaire et en risque d'exclusion sociale. L'objectif est une stabilisation des personnes grâce à de bonnes conditions de vie pour leur permettre de retrouver emploi et logement.

## Des Roms surtout présents dans les cantines scolaires.

La part de Roms dans les services d'hébergement est très peu élevée. On les trouve surtout dans les cantines d'aide sociale (80%). A Baia Mare, il existe 2 cantines d'aide sociale (100 et 150 places), dont une dans un quartier majoritairement rom. Ce n'est pas assez pour le nombre de demandes.

#### Un réapprentissage de la vie

Un règlement intérieur strict (participation aux tâches collectives, pas d'alcool, possibilité de laver le linge). Des activités collectives : Nouvel an, anniversaires, excursions. Objectifs : Rendre plus d'autonomie, montrer un autre visage de la vie. La durée de séjour est temporaire, il constitue une première étape : elle varie de trois à six mois.

#### Carine BONNAUD

Travailleur social, Une famille un toit, Nantes Métropole

L'Association « Une famille un toit » a été interpellée en 2003 par le Conseil Général pour héberger une famille rom en situation très précaire avec un enfant malade. Nous avons répondu à cette demande et avons commencé à nous intéresser à la communauté rom. La famille ayant quitté le lieu d'habitation sans explications, nous nous sommes interrogés sur cette population, nous avons souhaité en savoir plus et nous nous sommes donc investis sur les terrains dits sauvages de Nantes.

ar rapport à d'autres villes, où les terrains sont occupés par des baraquements, constructions, squats, à Nantes, il s'agissait d'occupations illégales de terrains avec caravanes souvent achetées à des Gens du voyage. A force de militantisme et de citoyenneté avec les gens du quartier qui ont vu les conditions dans lesquelles ces familles vivaient, nous avons utilisé notre statut d'association institutionnelle pour faire remonter cette situation à la Mairie de Nantes. C'est ainsi que nous avons réussi à mettre en place le premier terrain d'accueil conventionné et autorisé en 2005 par la ville de Nantes, pouvant accueillir 18 familles. Un contrat a été rédigé en deux langues, entre la Ville de Nantes, les familles et l'association Une famille, un toit. Nous avons également embauché un médiateur rom pour faciliter les relations avec la population, notamment au niveau de la traduction. Nous avons procédé à des ouvertures de droit à la CAF en passant quand cela était nécessaire, par des recours en justice. Nous avons réussi à obtenir ces ouvertures de droit qui sont toujours d'actualité aujourd'hui.

#### Du terrain au logement

Le nombre de familles roms accroissant sur la ville de Nantes, deux nouveaux terrains se sont ouverts avec un conventionnement Conseil Général et une autre association nantaise, Nantes Métropole. Cette création a organisé la discussion et a mis les différents acteurs autour de la même table : CAF, ville de Nantes, Conseil Général, Direction départementale du Travail, organismes en lien avec la scolarité... La Préfecture laisse la Direction départementale du Travail assister aux réunions, et n'y assiste pas elle-même.

En 2009, 4 ans après la création de ces terrains, la ville de Nantes s'est posée des questions et a souhaité changer sa politique pour donner la priorité à l'accès au logement et à l'insertion professionnelle. La Ville convie alors à ses comités techniques les bailleurs sociaux, qui commencent à s'impliquer dans le combat et à proposer des logements sociaux pour les familles roms. Aujourd'hui, 50 familles roms sont relogées dans des logements de parcs sociaux, notamment grâce à l'ouverture des droits CAF qui s'est faite sur les terrains.

Les principales difficultés rencontrées dans ces logements résident essentiellement dans la sur-occupation du logement. Les familles sur les terrains viennent se laver ou passer une nuit au chaud dans le logement. Il y a donc des plaintes du voisinage face aux bruits dans les couloirs... Nous faisons également face à une méconnaissance de cette population et à des préjugés à son égard. Il y a un besoin de

médiation. Les bailleurs sociaux nous remontent également des problèmes de nuisibles. Les personnes habitant sur les terrains transporteraient vers les logements des insectes de type cafard... Les bailleurs sociaux ont donc décidé de ne plus prendre en charge les traitements contre ces nuisibles qui incombent donc à la charge des familles.

Nous remarquons une volonté accrue chez les personnes de devenir autonomes en passant notamment à du logement privé. Les accompagnements FSL peuvent durer jusqu'à deux ans et ne peuvent pas être renouvelés sans dérogation. Néanmoins, les bailleurs sociaux souhaitent que l'association Une famille, un toit continue à accompagner les familles même après deux ans, car nous sommes en quelque sorte les garants de ces familles. Nous le faisons mais nous n'avons pas de financement pour le faire. Mais à la fin de l'accompagnement, les familles veulent partir dans le parc privé, nous les accompagnons donc dans ce sens. Nous avons également noté une volonté récente chez certaines familles de construire, ou d'acheter leur logement en France.

A Nantes, il reste une dizaine de familles, qui arrivées après 2007, n'ont pu prétendre à l'ouverture de droits CAF. En effet, depuis l'entrée de la Roumanie dans l'Union Européenne, l'ouverture des droits CAF n'est plus automatique. Elle est conditionnée par le travail.

Par ailleurs, certaines familles ont des compositions familiales énormes qui les empêchent de trouver un logement adapté chez les bailleurs sociaux. Les T4, T5 et T6 étant déjà très demandés dans le parc immobilier, les bailleurs sociaux ne peuvent pas les débloquer facilement. Même si les Roms ont l'habitude de vivre à 20 dans 10 mètres carré, et qu'ils sont demandeurs même de petits logements, en France il existe des lois, que nous devons respecter.

Nantes arrive à la fin de la boucle, seules quelques familles sont encore à reloger. Nous n'avons pas de nouvelle entrée dans le dispositif et le terrain restant est voué à fermer. Les villages d'insertion ont été une bonne solution d'urgence, mais nous devons réfléchir maintenant à une autre solution. A Nantes, nous avons réussi à faire passer les familles à du logement, aujourd'hui la ville s'oriente vers une coopération avec la Roumanie pour étudier les conditions de vie en Roumanie, pour accompagner les familles qui veulent repartir. Depuis 6 ans, nous avons en effet aussi eu affaire à des familles qui faisaient des allers-retours réguliers en Roumanie ou qui souhaitaient retourner chez elles, notamment des personnes vieillissantes.

Cette machine expérimentale mise en route sur Nantes, n'aurait pu aboutir sans la solidarité citoyenne qui a interpellé les associations, qui ont à leur tour fait fonctionner leur réseau et leur pouvoir auprès des politiques. La volonté politique est indispensable, sans elle rien n'est possible.

Pour répondre à la question du colloque « quel accompagnement pour les Roms ? », je répondrai qu'il n'y a pas qu'un accompagnement, il y a différentes interventions possibles, à différents niveaux, il nous suffit juste de travailler tous ensemble pour trouver des solutions.

### Rues et Cité, Montreuil

#### Martin OLIVEIRA

Coordinateur Gens du voyage-Tsiganes, Rues et Cités, Montreuil

Rues et cité est située dans le département de la Seine-Saint-Denis. A l'origine, l'Association Rues et Cité est une association de prévention spécialisée, une association composée d'éducateurs chargés d'être dans les quartiers, dans la rue pour tisser du lien avec les mineurs essentiellement et répondre à leurs demandes. Rues et Cité travaille sur cinq quartiers à Montreuil, deux quartiers à Bagnolet, et un quartier à Noisy le Sec. La prévention spécialisée est une forme archaïque d'action sociale, « plus trop à la mode », qui va à rebours de la nouvelle action sociale performante, contractuelle et quantifiable. La prévention spécialisée est en effet basée sur l'anonymat, la libre adhésion, la non contractualisation, et donc un travail sans mandat. Les éducateurs ne travaillent pas avec des jeunes parce que la justice ou l'Aide sociale à l'enfance l'a demandé mais parce qu'ils ont tissé un lien avec eux. Si la prévention spécialisée est une forme d'action sociale « préhistorique », elle perdure quand même dans certains lieux et notamment dans le Nord.

#### Rues et Cité et la population rom : un accompagnement de longue date

Dans le cadre de ses missions, et depuis 1945, l'association Rues et Cité travaille aussi avec des populations dites Tziganes sur Montreuil et dans les environs. L'association a travaillé avec les Roms arrivés en France au début du 20ème siècle en Île-de-France, les Roms kalderash, appelés aussi Roms de Paris ou encore Roms russes de Paris. Citoyens français, ils vivaient dans des bidonvilles dans la zone dans les années 20, 30 et 40. Ils ont petit à petit eu accès à la sous-location, à la location. Aujourd'hui, la majorité d'entre eux sont devenus propriétaires de leur pavillon sur Montreuil ou ailleurs sans qu'il y ait eu d'intervention particulière, mais nous étions alors dans un autre contexte.

Quand les Roms de Roumanie sont arrivés sur Montreuil, à partir de 1990, les éducateurs de l'équipe tzigane de l'association ont commencé à travailler avec les familles et notamment avec les enfants. Les Roms roumains sont apparus en Île-de-France, dans les années 1990 et encore plus particulièrement à partir de 2002, l'année qui a marqué la fin des visas pour les citoyens roumains et bulgares qui se promenaient jusqu'alors en tant que touristes dans l'espace Schengen. Nous avons alors assisté à une démocratisation de l'immigration roumaine, rom ou pas, à partir de 2002, et donc à une augmentation des arrivées entre 2002 et 2004. Depuis 2004-2005, leur nombre n'a pas réellement augmenté, nous comptons environ 15 000 personnes roms en France. Le 1er janvier 2007 n'a rien changé, il n'y a pas eu d'augmentation massive au niveau national. Par contre, à partir de 2005-2006, nous avons assisté à un redéploiement en Province de la population rom qui était jusqu'alors concentrée en Île-de-France et à Lyon, un redéploiement provoqué par les expulsions incessantes et l'impossibilité d'accéder aux services sociaux, en Île-de-France notamment. Les portes étaient « moins fermées » dans des villes de Province comme Nantes ou ailleurs.

#### L'action montreuilloise

Sur Montreuil, il y a des familles roms de Roumanie depuis les années 1990 et surtout depuis 2002, qui tournent de squat en squat sur le territoire de la ville. En 2008, suite au changement de majorité municipale et l'arrivée de Mme Voynet, la municipalité a décidé de se préoccuper des Roms contrairement à la municipalité précédente, qui procédait à des expulsions très fréquentes. La nouvelle municipalité a ainsi choisi de lancer un programme de relogement, d'accompagnement et d'insertion. Bien que cette mobilisation ait eu des conséquences positives, il y a eu instrumentalisation de la question rom localement. La municipalité s'est servie de cette cause pour marquer la rupture avec les « anciens méchants ». On agit parfois dans le bon sens, mais pas pour les bonnes raisons.

En 2008, une réflexion a été lancée sur la nécessité d'un projet pour ces familles qui ont été reconnues comme étant montreuilloises depuis des années. Suite à un incendie de squat, il a été procédé à l'installation en urgence des familles sur deux terrains appartenant à la ville. L'installation s'est faite au départ sans l'accord de la ville, mais la ville ayant annoncé qu'elle agirait, elle leur a donné son accord de rester sur ces terrains. Les terrains étaient précaires, les familles ont installé des tentes sur l'un des terrains, et sur l'autre, les familles ont investi des anciens boxs. Le projet s'est petit à petit formalisé et ces familles ont été réinstallées dans des caravanes car comme vous le savez, les Roms vivent dans des caravanes, sauf en Roumanie, bien entendu... Ces installations se sont faites sur des terrains viabilisés, asphal-

tés, avec des sanitaires, des branchements électriques, et des caravanes, dont le nombre dépendait de la taille des familles.

Après l'incendie, la ville est passée à la seconde étape, obligatoire dans les projets de relogement des familles roms migrantes : le recensement des bénéficiaires, qui permettait de savoir qui pouvait prétendre à l'intégration dans le dispositif.

Sur Montreuil, contrairement à d'autres projets qui ont eu lieu dans le 93, il n'y a pas eu de sélection des familles bénéficiaires. Toutes les personnes présentes au moment du recensement sur les sites ont été intégrées au dispositif, ce qui représente environ 160 familles, soit 350 personnes environ. Cela représente donc un gros projet de village d'insertion puisque dans le 93, ces villages sont standardisés pour 80 personnes.

Les 4/5 de ces familles sont originaires du même endroit, le nord du département d'Arad, à l'Ouest de la Roumanie. Elles sont pour la plupart originaires de zones rurales et ont une ancienne expérience française, légale ou illégale. Tous les membres de cette population sont liés les uns aux autres d'une manière ou d'une autre par des liens de parenté.

# Le projet MOUS, maîtrise d'oeuvre urbaine et sociale

Fin 2009, le projet, soutenu par des fonds de la municipalité, la Région, et la Fondation Abbé Pierre pour l'achat de caravanes, s'est davantage formalisé. En 2009, en effet, Rues et Cité a signé une Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale avec l'Etat, qui a permis de décrocher plus de financements et donc de mettre en place un système d'accompagnement des familles plus formalisé. Dans ce cadre, l'association s'est vue confier l'accompagnement social sur trois sites. Rues et Cité intervient sur la moitié des familles, exclusivement pour l'accompagnement social. L'autre moitié des familles a été confiée à l'association ALJ93, qui elle, assure la gestion du terrain et l'accompagnement social. Pour plusieurs raisons, nous avons choisi de nous concentrer uniquement sur l'accompagnement social, d'une part, parce que c'est notre métier et d'autre part parce qu'il nous semble intéressant pour les professionnels et les familles d'avoir plusieurs interlocuteurs. Une autre association, l'association Cité Miria, nous a donc rejoints pour assurer la gestion locative du terrain.

L'équipe qui accompagne les familles est composée de trois travailleuses sociales à plein temps et d'une animatrice chargée de réaliser des activités avec les enfants à l'extérieur des terrains. Trois travailleuses sociales spécialisées sur des problématiques différentes, l'une sur le lien écoleparent, l'autre sur l'accès au travail et la troisième sur l'accès aux droits.

Le mode d'intervention est inspiré du mode d'intervention de

la prévention spécialisée, même s'il ne s'agit pas de prévention spécialisée. Nous essayons d'avoir une présence légère, nous n'assurons pas de permanence sur le terrain, nous n'avons pas de bureaux. Nous assurons un accompagnement léger et souple au domicile des familles, à la demande des familles. Les Roms n'ont pas attendu d'avoir des travailleurs sociaux payés pour s'occuper d'eux, avoir des projets... Nous ne devons donc pas trop nous imposer, même s'ils ont vécu dans la précarité, ces personnes ont quand même réussi à vivre en France pendant des années, à s'organiser, à mettre en place des formes de dynamiques interne, familiale, individuelle qu'il s'agissait pour nous de respecter.

Dans ce genre de projet, même si la puissance publique affirme qu'elle va aider les gens, les reloger, leur trouver un travail, la réalité n'est pas toujours à la hauteur. La puissance publique, qu'elle soit étatique ou locale n'a pas toujours les moyens de ces ambitions. Sur ces terrains, nous mettons les familles à l'abri, mais il n'y a pas de facilitation pour l'accès aux papiers ou au travail, alors même que les préfectures sont partenaires et paient. Les Roms continuent donc à vivre des mêmes activités qu'avant la création de ce projet : la récupération de ferraille, la mendicité, le travail au noir, etc.

# Effets positifs du projet après deux ans de projet MOUS.

- Une grande autonomisation des familles dans le champ des formalités administratives et dans l'accès aux services de santé qu'elles commencent à connaître.
- Un tissage d'un lien entre parents et écoles même si la scolarisation n'est pas encore idéale, ce qui est normal au vu des conditions de vie.
- Un avancement dans l'accès à la régularisation administrative. Aujourd'hui, 65% des familles sont régularisées avec des cartes de séjours de dix ans ou des récépissés qui leur permettront d'obtenir des cartes de séjour de dix ans. Sur ces 65%, un tiers a été régularisé grâce à du travail salarié et les deux autres tiers par la voie de l'auto entreprise, de la micro entreprise... Les mesures transitoires ferment uniquement l'accès au travail salarié, il reste donc des petites portes via la création d'entreprise à saisir. Il s'agit de petits bricolages, mais une fois les papiers obtenus, l'accès à la CAF, aux APL, aux ressources est possible, les enfants peuvent ensuite aussi accéder à la formation professionnelle, ce qui n'est pas le cas pour les enfants sans papiers au delà de 16 ans.

# Echanges avec la salle

#### Question

Après plusieurs années d'expérience, j'aimerais savoir si Madame Bonneau reste optimiste?

Fabrice LEBRUN - MRAP

#### Réponse de Carine BONNEAU

Travailleur social, Une famille un toit, Nantes Métropole

I n'y a pas moins de personnes roms sur Nantes mais il n'y en a pas plus. Nous stagnons à environ 800 personnes. Par ailleurs, notre action sur Nantes a eu des répercussions. La ville de Nantes a interpellé Nantes Métropole afin que les autres agglomérations prennent leurs responsabilités. De plus, aujourd'hui, nous voyons se créer des petits terrains, non plus des gros terrains comme nous pouvions en trouver avant avec 20 familles, 300 personnes rassemblées...

Ces petits terrains accueillent 5 familles ou 3 familles. Dans l'agglomération nantaise, nous avons déjà trois terrains en place, deux sont en cours, deux autres seront créés en dehors de l'agglomération. Les villes se mobilisent, je suis optimiste. 50 familles sont aujourd'hui prises en charge par d'autres agglomérations et la ville de Nantes continue son accompagnement pour les 10 familles restantes et les 50 familles déjà relogées.

#### Question

Grâce à quelle volonté ces terrains sont-ils acquis ?

Fabrice LEBRUN - MRAP

#### Réponse de Carine BONNEAU

Travailleur social, Une famille un toit, Nantes Métropole

Ces terrains appartiennent à Nantes Métropole, ou à la ville. Ils sont mis à disposition.

# Remarques, réflexions

# Fabrice LEBRUN

Je pense que la question d'accès au droit ou de non accès au droit telle qu'elle existe est très ethnicisée. Ces difficultés d'accès sont contradictoires avec une norme euro-

péenne existante, la France n'a pas encore été punie pour ses pratiques administratives, ses pratiques d'huissier... Des actions individuelles sont nécessaires.

#### Carine BONNEAU

Travailleur social, Une famille un toit, Nantes Métropole

otre objectif est le droit commun. On passe par des dispositifs spécifiques, mais ils ne doivent pas se pérenniser dans le temps. C'est compliqué avec la législation, mais

dès qu'une porte s'ouvre, nous la saisissons.

#### Sébastien CAVITTE

Chef de service, Association FARE (Lille)

Nous sommes un accueil de jour pour familles roms notamment. La question de l'accès au droit commun reste entière, notamment s'agissant de l'accès aux prestations familiales et sociales. Sur Lille, nous sommes face à des familles arrivées après 2007, et pour qui l'ouverture aux droits est impossible. Cela signifie qu'on ne peut plus travailler sur l'accès au logement pour ces familles qui n'auront de droits ouverts à rien.

Les villages d'insertion sont des expériences intéressantes, mais ils visent une toute petite catégorie de la population rom. Les différents critères d'entrée dans ces villages sont extrêmement drastiques, ils sont d'abord réservés aux familles roms roumaines, ce qui exclut les Roms d'autres pays. La scolarisation des enfants est également un critère,

bien que moins complexe. Pour rester en village d'insertion, il faut aussi avoir trouvé un contrat de travail dans les six mois après l'admission. Le contrat de travail sera soumis à la vérification, que le volet numéro 2 du casier judiciaire ne comporte aucune mention, ce qui rend encore plus difficile l'accès aux villages d'insertion. Sur les 50 familles que nous suivons, seules deux répondent aux critères, soit 4%.

La volonté politique nationale devrait donc réfléchir à d'autres solutions d'hébergement que les villages d'insertion. S'agissant même d'hébergement d'urgence, les familles roms sont très peu servies sur la Communauté urbaine de Lille. Elle n'ouvre droit la plupart du temps qu'à une place lors des campagnes hivernales qui est arrêtée au 31 mars.

#### Animateur

Quand le niveau 2 est déclenché dans des gymnases, cela n'intéresse pas toujours les familles.

#### Sébastien CAVITTE

Chef de service, Association FARE (Lille)

ors des périodes hivernales de niveau 2, il y a une prise de risque pour les familles à quitter l'habitat qu'elles ont, même s'il est délabré. En effet, elles craignent de quitter

cet habitat pour un hébergement temporaire duquel elles seront exclues et qui pourraient les faire se retrouver sans rien d'autre à la fin du dispositif hivernal.

#### Stéphanie LAMARCHE

Déléguée régionale, Fondation Abbé Pierre

Notre objectif premier est de permettre aux familles de se poser, d'où la réflexion sur les moyens d'allocation... Alors que dans d'autres régions, l'objectif premier est de sécuriser les lieux de vie ou de sortir les familles de leurs conditions d'habitat. Le fait qu'il n'y ait pas de droit à des allocations dans l'immédiat n'est pas forcément handicapant, car l'objectif n'est pas celui là mais de trouver par exemple les statuts d'auto-entrepreneur.

Dans notre région, la DIRECCTE ne suit pas, ce qui se passe aujourd'hui dans d'autres régions ne serait pas possible ici. Ce constat a été fait dans plusieurs villages d'insertion où les familles avaient vraiment la volonté de trouver une activité professionnelle.

#### De la salle AFEJI

es critères d'entrée dans les villages d'insertion sont plus que contraignants pour les familles. Les critères n'étaient pas si stricts à la création des villages, le durcissement s'est fait avec le temps. Il y a eu une ouverture sur l'accès au travail avec des mesures dérogatoires (récépissés), mais des restrictions ont ensuite rendu obligatoire l'ob-

tention d'un contrat de travail pour pouvoir rester en village d'insertion. Nous avons parfois des partenaires qui nous aident d'un côté et compliquent la situation de l'autre. Malgré tout ça, il y a des réussites, nous avons mobilisé des énergies pour aider à la recherche d'emploi. L'autre étape complexe après l'emploi réside dans l'accès au logement. A Nantes, il y a eu des réussites.

Quand les familles ont passé beaucoup de temps en village d'insertion, il ne faudrait pas que le logement qui leur est ensuite proposé soit encore une mesure temporaire, nous devons leur proposer un accès direct au logement. Je peux comprendre que pour certains les villages d'insertion sont des réponses « d'entre deux » qui ne devraient pas exister, mais cela a permis à beaucoup de familles de se stabiliser et de se réinsérer.

Nous faisons un vrai travail avec les municipalités qui suivent le parcours des familles et leurs situations.

# Mots clés et idées fortes retenues par la salle

Construction de parcours de logement coordonnés. Envisager la prise en charge par un Samu social, comme une rampe de lancement ou un début de parcours.

Volonté des personnes accompagnées d'accéder au logement autonome à terme, ainsi qu'à une autonomie de logement, une autonomie administrative et une autonomie pour leur suivi de santé.

Aspect indispensable de la volonté politique en partena-

riat avec les acteurs associatifs. Un partenariat sans lequel rien n'est possible sinon du bricolage instable. Une volonté politique trouve écho dans certaines municipalités.

Questions à poser à l'Etat sous l'angle de la législation, une législation qui ne doit pas exclure les partenariats concrets sur le terrain.

Accès à l'auto-entreprenariat comme une des solutions d'insertion.

#### De la salle

e statut d'auto-entrepreneur ne doit pas devenir la seule solution d'accès à l'emploi. Sur le Nord-Pas de Calais, un grand nombre d'auto-entrepreneurs vivent

avec un complément RSA, or les Roms n'ont pas accès au RSA.

#### De la salle

e statut est une solution qui peut être intermédiaire, mais ce n'est pas un idéal ni en l'état ni à terme. Les Roms migrants ne sont pas les plus pauvres de Roumanie, ceux qui tentent l'immigration ont plus de moyens que ceux qui ne le tentent pas. Ils sont pauvres, sinon ils ne partiraient pas, mais ils ont quand même un minimum de ressources personnelles.

On note également un décalage entre les priorités des uns et des autres. Pour les associations, le point à régler d'urgence

est l'hébergement, alors que pour les intéressés, le point le plus urgent est l'accès à des ressources pérennes et légales, quitte à continuer à vivre dans des conditions matérielles complexes pendant un temps.

Les familles nous demandent souvent de leur donner juste un endroit ou s'installer et la possibilité de travailler sans forcément mettre en place tout un dispositif social.

#### De la salle

n parle de l'accès au logement, de l'accès au travail mais il faut également évoquer l'accès aux soins. Sur Lille, les dégradations de vie augmentent pour les Roms qui n'ont accès qu'à l'hôpital, notamment pour les femmes enceintes et pour les familles ayant des enfants handicapés. En termes de soins il y a beaucoup de travail.

# Atelier 2

# Scolarisation et protection de l'enfance

La scolarité comme vecteur d'intégration et de protection de l'enfance des Roms migrants »



#### Alain MOREL

Modérateur de l'atelier. Directeur hébergement, La Sauvegarde du Nord

Le lien entre la protection de l'enfance et la scolarité n'est pas anodin.

'est par l'éducation, la culture que pourra se construire un avenir meilleur pour les enfants. L'absence du Conseil Général du Nord, qui a été invité, est regrettable car l'idée de départ de ce colloque était de tisser des liens avec les UTPAS. Néanmoins, je suis ravi que des professionnels des UTPAS soient présents. Ainsi l'objectif pourra être atteint grâce à leur présence.

Petit aparté, Sinziana Santa qui est à mes côtés a été élue institutrice de l'année en Roumanie.

#### Sinziana SANTA

Professeure des écoles, Ponorata, Commune de Coroieni

J'ai effectivement été élue institutrice de l'année en Roumanie après avoir participé à une compétition, ces résultats ont été une grande satisfaction.

# Présentation du contexte

#### Lavinia ORZAC

Directrice générale adjointe, Protection de l'enfance, Direction Générale de l'Assistance Sociale et de la Protection de l'Enfance (DGASPC) de Maramures

C'est un plaisir pour moi d'être ici et d'intervenir au sujet de la diversité culturelle et de l'éducation de l'enfant. Que doit faire un peuple pour ne pas être victime d'un procès lent ?

a communauté rom a besoin d'une reconnaissance historique et d'une reconnaissance de sa culture. Cela doit se faire à l'école par de l'intégration et par une information cohérente. Trois axes de travail :

- Convaincre les familles de ne plus se montrer réticentes à mettre leurs enfants à l'école.
- Veiller à ce qu'il n'y ait pas d'abandon scolaire,
- Veiller à la fréquence scolaire.

# Réduire les réticences des parents vis-à-vis de la scolarisation de leurs enfants

Le médiateur en Roumanie doit être un membre de la communauté. Il doit avoir un langage accepté par eux et c'est ainsi qu'il pourra insister sur les problèmes auxquels ils sont confrontés. Le médiateur doit concentrer son attention sur tous les aspects, et il doit veiller à ne pas négliger la cohésion et le partenariat entre les Roms et les non-Roms.Les parents roumains refusent parfois d'envoyer leurs enfants en classe avec des enfants roms ce qui ne plaît pas aux parents roms.

La formation professionnelle peut compléter les compétences. Nous devons avoir pour les enfants roms des programmes de formation adaptés.

Dans la communauté des Roms, tout individu existe d'abord comme membre d'une famille, les actions des individus sont vues comme des interactions entre différentes familles. Si une bonne action met en valeur la famille, une faute commise pèse sur toute la famille aussi.

Dans la famille communautaire, l'enfant ne se situe pas sous la surveillance unique des parents, mais aussi des frères, sœurs, tantes, oncles... L'identification des responsabilités doit donc tenir compte de la famille élargie. L'enseignant peut se diriger vers la famille élargie.

Un programme en direction des Roms a démarré en 1990 et a ciblé l'enseignement universitaire. Dix places ont été allouées aux enfants roms.

#### Pour une discrimination positive

« Traitement préférentiel pour les groupes désavantagés ». Quand on a demandé à Martin Luther King s'il était utile d'investir des milliards pour dédommager les noirs, il a dit qu'on les avait discriminés et donc que la société devait leur rendre ce qu'elle leur avait pris. Cette société qui a fait des choses contre les Roms pendant cinq siècles doit aujourd'hui faire quelque chose pour eux. D'autant qu'après

la période d'esclavage, les Roms ont vécu une autre période difficile durant la seconde guerre mondiale : la déportation des Roms au même titre que les juifs.

Les Roms ont droit à des mesures réparatrices, affirmatives, dans l'éducation et le social, elles doivent venir de considérations historiques et économiques, surtout si l'on considère que la pauvreté est devenue ethnique. Comme la Sous-Préfète l'a souligné, les Roms vivent souvent à la limite de la subsistance

Il se pose des questions transgénérationnelles, ceux qui ont souffert ne sont plus en vie, mais il y a un passif transmis d'une génération à l'autre. Cela pourrait être révisé par l'application des mesures affirmatives.

Grâce à ces mesures, nous pourrions casser ce cercle vicieux qui génère de la pauvreté. Nous pourrons le casser par l'éducation. Les Roms doivent être responsabilisés pour être plus conscients de leurs droits mais aussi de leurs obligations. L'éducation ne peut se faire que par des règles.

#### Alain MOREL

Modérateur de l'atelier. Directeur hébergement, La Sauvegarde du Nord

Il n'était pas superflu de reparler du passé et de l'histoire des Roms.

# Protection maternelle et infantile, un droit pour tous

#### Marie-Colette LALIRE

Chargée de mission, Conseil Général de l'Isère

J'ai t<mark>rav</mark>aillé plusieurs années en Roumanie avec les autorités nationales, locales et avec la société civile, dont des associations et organisations non gouvernementales en faveur des Roms.

a question des droits de l'enfant, la question de l'éducation et de la santé étaient des questions prioritaires au cœur de mon travail. De retour en France aujourd'hui, avec cette expérience roumaine, bulgare et moldave, je constate, que nous avons beaucoup de représentations qui nous empêchent d'agir dans notre contexte français et avec les principes du droit français.

Le Conseil Général de l'Isère en lien avec la Communauté d'agglomération grenobloise m'a confié la mission de faire le point et de faire des propositions avec tous les partenaires concernés, dans le domaine de l'éducation, de la protection maternelle et infantile et de la protection de l'enfance.

#### Rappeler la loi

Dans ce cadre, je souhaite rappeler un principe important : en France la protection maternelle et infantile (PMI) et l'aide sociale à l'enfance ne sont pas soumises à condition de séjour. Tout enfant sur le territoire français a un droit d'accès à la PMI, à l'aide sociale à l'enfance et à la protection de l'enfance. Les règles générales définies par le Code de l'Action sociale et des Familles et par les règlements départementaux s'appliquent à tout enfant sur le territoire national.

Il est important que les professionnels reviennent à ces principes. Face aux situations auxquels ils peuvent être confrontés, il est important de se rappeler qu'ils ne sont pas dans une situation différente de celle que pourraient rencontrer d'autres enfants, seul le contexte est différent, le droit luimême existe. C'est avec ce regard que doit être étudiée la question des aides à domicile, et notamment des aides

financières prévues pour subvenir aux besoins des enfants lorsque cela s'avère nécessaire, et la question de l'accueil et de la protection dans toutes les situations de danger ou d'exploitation des enfants.

#### Prendre en compte le contexte culturel

Rappeler ce principe ne règle pas le problème. Les professionnels des services en charge de ces missions savent qu'il ne suffit pas de dicter une règle de droit. Derrière, il y a la vie, les références culturelles, les modes de vie et c'est à cette lumière que nous devons éclairer nos pratiques. Il ne s'agit pas de plaquer nos propres références culturelles sur toute situation, nous devons réfléchir à cette question de référence culturelle. La notion de famille élargie m'a par exemple frappée en Roumanie.

En France, nous raisonnons avec la famille nucléaire, voire la famille recomposée. Si des grands-parents demandent la garde des enfants, nous ne le voyons pas d'un très bon œil. Or, en Roumanie, beaucoup d'enfants sont élevés dans leur petite enfance par les grands-parents. Souvent, parce qu'il n'y a pas beaucoup de modes de garde mais aussi parce que cela reste une tradition. Aujourd'hui, les jeunes couples ne sont plus tous d'accord avec ces traditions, mais nous devons tenir compte quand même de ces aspects. Je ne me prétends pas spécialiste de cette question culturelle, mais ce sont des choses que j'ai pu observer et dont j'ai pu discuter avec des familles et des ONG.

Un autre aspect qui nous interpelle aussi en France, est la question des mariages et des grossesses très précoces. Ces jeunes femmes ne peuvent suivre une scolarité secondaire. C'est une question dont il faut discuter avec les jeunes filles et les familles pour comprendre et faire que chacun avance. Il y a des raisons qui expliquent la précocité des mariages et des grossesses dans certaines familles roms. La déscolarisation des enfants est parfois justifiée par le fait qu'ils aident les familles. Il faut échanger pour comprendre.

J'ai discuté avec une professionnelle rom chargée dans un département de la scolarisation des enfants de la minorité rom, qui disait que chacun, dans les institutions et dans les communautés, devait faire un bout de chemin pour mieux comprendre. Le monde évolue. La question de l'acculturation est intéressante. Nous devons avoir cet échange.

En Bulgarie et en Moldavie, l'UNICEF pousse aussi beaucoup à la mise en place de médiateurs. En Roumanie, ils sont spécialisés, ils sont soit scolaires, soit sanitaires. La France a soutenu le projet de médiateurs sanitaires en Roumanie. Les médiateurs sanitaires sont aujourd'hui reconnus par le Ministère de la Santé et sont délégués aux communes. Il existe aussi des médiateurs scolaires mais qui sont encore trop peu nombreux face aux besoins.

En Bulgarie, on pense à des médiateurs communautaires pas spécialisés, mais qui vont faciliter l'accès au droit pour les enfants et leurs familles.

# Projets territoriaux et échanges d'expériences

#### Sinziana SANTA

Professeure des écoles, Ponorata, Village de Coroieni

Je remercie les professeurs et ceux qui se sont impliqués dans ce projet de colloque. Après cette rencontre, j'espère que chacun d'entre nous trouvera le monde plus gai et plus coloré.

es professeurs des écoles ont toujours devant eux les yeux des enfants, qui sont plus grands que les nôtres.

Nous devons tout faire pour trouver des moyens pour être à la hauteur. Nous travaillons avec les autorités locales et nous cherchons à accomplir notre devoir d'éducateur.

Je travaille dans une école primaire et dans un collège où les enfants attendent que nous leur ouvrions les yeux sur la vie et qu'on leur apprenne à communiquer. Il n'est pas toujours simple de réaliser ce que l'on aimerait, parfois, on ne sait pas quelle direction suivre, mais restons positifs et nous réussirons. Nous apprenons aux enfants roms à lire et à compter et à être conscients que dans ce monde, ils sont quelqu'un. Nous sommes en relation avec les parents et les familles et les autorités locales.

Chaque mois, nous remarquons les progrès réalisés. Nous voulont permettre aux enfants roms de prendre conscience du rôle de l'école, nous faisons aussi comprendre aux parents qu'il est important que leurs enfants se sentent bien à l'école.

Parfois dans les maisons du village de Ponorata, on voit des dessins faits par les enfants à l'école. On apprend aussi à l'enfant à mieux se connaître et à connaître ses limites. Nous avons un programme scolaire, des horaires... Nous leur apprenons le respect pour eux-mêmes à travers tout ce qu'on fait. Les enfants rentrent chez eux en sachant lire et écrire, or dans la population rom adulte, seuls 10% d'adultes savent lire et écrire. Nous cherchons à convaincre les parents de laisser leurs enfants venir à l'école afin qu'ils aient un meilleur avenir.

Nous travaillons avec beaucoup d'associations qui aident à l'intégration des Roms et nous participons à des formations, car c'est en partageant nos expériences et nos compétences que nous réussirons à avancer. Je travaille dans cette école

depuis dix ans et j'ai bien senti un progrès. Aujourd'hui, tous mes pupitres sont occupés, mais pour faire venir les enfants à l'école, il faut leur faire aimer l'école, les attirer. Nous avons par exemple décoré la classe avec des couleurs chaudes, nous leur faisons faire régulièrement des choses à montrer en rentrant à la maison. Si l'enfant est fâché et triste en arrivant, j'essaie de modifier son état d'esprit pour le ramener au milieu de l'école. Si je réussis ce jour-là, je sais que le lendemain, il reviendra.

Le travail en équipe est aussi très important. Entre enseignants, nous devons mettre en commun nos expériences, même si nous n'avons pas les mêmes classes d'âge. Nous nous aidons mutuellement. Notre travail en direction des parents est aussi à mettre en valeur, nous accrochons les dessins des enfants aux murs de l'école par exemple, nous recommandons aux parents de faire la même chose à la maison. En cas d'absentéisme, nous ne culpabilisons pas l'enfant de ne pas être venu pendant des semaines, si la famille s'absente, il ne peut pas venir à l'école. Nous lui disons plutôt que nous sommes contents de le revoir.

Nous avons aussi organisé une action culinaire et festive durant laquelle les enfants ont cuisiné, dansé et ont porté leur habit traditionnel. Tous les enfants du village ont participé à cette fête, les mamans ont aussi cuisiné pour la fête, et nous avons mis en place des prix pour celles qui avaient bien cuisiné. C'est un simple exemple de mobilisation des enfants et des parents, nous organisons plusieurs fêtes. Avec toutes ces actions, la fréquentation de notre école augmente. Les enfants ne se rejettent plus, ils vivent ensemble. Chacun doit apprendre de l'expérience de l'autre, notre but c'est d'aider les enfants à réussir leur vie.

#### Alain MOREL

#### Modérateur de l'atelier. Directeur hébergement, La Sauvegarde du Nord

ignes du succès des actions menées, les professeurs constatent que certains parents qui n'ont pas pu aller à l'école dans leur jeunesse viennent écouter aux portes de l'école de Sinziana, les nouvelles maisons des Roms ont des toits rouges comme l'école du village...

Si l'absentéisme est un problème dans les classes primaires, on remarque que 65 élèves viennent quotidiennement à l'école maternelle, ce qui est un chiffre énorme par rapport à la population de Ponorata. L'absentéisme scolaire est une question en étude actuellement dans cette commune. Ils réfléchissent en effet à un dispositif permettant aux enfants de rester toute la journée à l'école quand les parents doivent partir toute la journée pour travailler, car jusqu'à maintenant ils emmènent leurs enfants avec eux.

Nous devons apprendre les uns des autres et ces expériences démontrent que des actions facilement réalisables peuvent être mises en place pour améliorer les choses.

# Aide à la scolarisation

# L'expérience des « camions école »

#### Odile CANIS

Professeure des écoles, Aide à la Scolarisation des Enfants Tsiganes (ASET)

Je travaille en « camion école », une cabine qui a sept tables pour accueillir des élèves. Nous sommes trois sur la métropole lilloise. La population des Gens du voyage, Manouches et Roms français représente deux tiers de notre population scolaire, le troisième tiers est représenté par des Roms non francophones.

e travaille dans les camions depuis 1996, nous accueillons depuis tout ce temps des Roms migrants. Au départ, nous nous sentions seuls pour travailler avec cette population, mais au fil des années, nous sommes de plus en plus nombreux, le travail a pris de l'ampleur, les partenariats se construisent, nous travaillons avec des éducateurs, nous ciblons les stationnements pour rendre notre travail encore plus efficace.

Nous accueillons environ 400 élèves sur les trois camions durant l'année scolaire. Ces élèves sont issus d'une population de Gens du voyage qui a choisi ce mode de vie en caravane afin de voyager à travers l'Europe, en Slovaquie, en Tchéquie, en Norvège, en Pologne... Ces élèves sont aussi une population rom, qui elle, n'a pas choisi de vivre en caravane. Nous avons donc des enfants qui vivent en cabane, en caravane non mobile, nos élèves ne sont pas ceux des villages d'insertion.

Nos activités dans le camion sont les activités de toute école, on travaille beaucoup à travers le livre, des albums jeunesse, c'est un point d'accroche pour les enfants. Nous avons également mis en place une bibliothèque du voyage pour amener la lecture sur les lieux de stationnement, là où il n'y a pas de livres. On reçoit des familles, des mamans qui viennent avec leurs bébés...

Notre objectif n'est pas de garder les élèves dans les camions, mais de les inciter à aller à l'école. Nous montons des projets à l'extérieur pour les habituer à l'extérieur car ils le craignent et ont l'habitude de rester entre eux. Nous les amenons à la ludothèque, à la bibliothèque, au zoo...

Nous travaillons sur des projets pédagogiques à la suite de ces sorties. Les parents, habitués à nous voir, nous demandent pourquoi nous ne venons pas tous les jours, ce à quoi nous leur répondons que l'école tous les jours, ce n'est pas dans les camions, mais à l'école.

Avec les éducateurs et les collectifs associatifs, nous avons réussi à faire des stationnements « vers » l'école, certains enfants vont donc maintenant à l'école. Bien entendu, il y a des problèmes d'absentéisme, de transport, qui s'expliquent par les conditions de vie, mais nous arrivons à surmonter ces obstacles au fur et à mesure.

#### Marie-Christine BLAYAC

Enseignante Dispositif CLIN (classe d'initiation)

#### Historique de l'intégration des Roms en CLIN

Lorsque j'ai commencé à travailler en CLIN, il y a dix ans, je travaillais avec des enfants venant de partout dans le monde, mais ayant déjà été scolarisés. Ceux-ci avaient donc juste besoin d'heures de soutien pour apprendre à lire et à écrire en français. Ils avaient souvent une connaissance de l'écrit dans leur langue d'origine.

A partir de 2003-2004, nous avons commencé à recevoir des enfants roms venant d'ex-Yougoslavie, leur intégration était plus difficile car il n'y avait pas eu de scolarisation antérieure. Le problème est devenu encore plus important quand nous avons commencé à recevoir des familles roumaines roms. Nous avions un nombre d'enfants important à scolariser, les camions écoles pouvaient les occuper en partie, mais nous n'avions pas de solution pour assurer une scolarisation à temps plein. Nous avons donc décidé d'ouvrir une classe d'initiation NSA (non scolarisé antérieurement), avec plus d'heures en CLIN qu'en classe classique car ils ne pouvaient pas suivre. Ils sont également scolarisés à âge –2 ou âge –1, car ils ne sont pas au niveau de leur classe d'âge. Nous bénéficions d'un vrai partenariat avec les équipes.

Il existait des CLIN fermées à leur création, il y a trente ans, mais aujourd'hui ce sont des dispositifs ouverts. Avec ces populations, il faut peut-être se demander si un dispositif plus fermé ne serait pas plus intéressant pendant un temps limité.

Aujourd'hui, je travaille en centre-ville, mais la première CLIN NSA était située en périphérie dans une école déjà en difficulté. Mal située, les enfants ont eu beaucoup de mal à s'intégrer, ont souffert de racisme, malgré quelques réussites, cette CLIN fut un échec.

Avec la Ville de Lille, l'Education nationale, les partenaires, nous avons donc décidé de mettre cette CLIN dans une zone où il y avait déjà moins de difficultés afin que les enfants soient mieux accueillis. Aujourd'hui, ça fonctionne beaucoup mieux même s'il reste des difficultés. Pendant les 12 heures où ils sont avec moi en CLIN, ils sont très contents, mais lorsqu'ils retournent en classe avec d'autres enfants, c'est plus difficile pour eux. Comme ils ne sont pas chaque jour avec leur classe, ils ont du mal à être complètement intégrés. On essaie donc d'améliorer l'accompagnement en classe traditionnelle. Nous manquons aussi de moyens en CLIN

#### Les limites à une scolarisation réussie

Les limites à une scolarisation réussie sont l'absence de logement stable, la vie sur terrain sauvage... Pour les enfants, il est donc difficile d'arriver propres à l'école, d'avoir mangé, d'arriver par le transport... Nous essayons de trouver des solutions au cas par cas : on permet à un enfant de prendre une douche, d'avoir des vêtements qui nous sont donnés... Les enfants ont aussi accès à la cantine gratuitement.

Nous travaillons en partenariat avec Aurélie, du dispositif de réussite éducative (DRE) au jour le jour : dès que je remarque certains problèmes, d'absentéisme ou de santé notamment, je lui en fais part. C'est ainsi que nous réussissons à faire avancer les choses

#### Les supports de travail

Concernant les méthodes de travail, je travaille surtout à partir de livres jeunesse. Nous avons la chance en France d'avoir une littérature jeunesse de très grande qualité. On travaille sur le plaisir d'écouter puis de saisir le livre et de partager ça avec les parents ou les autres enfants de l'école. Nous travaillons aussi sur le vécu de l'enfant : son quotidien avec le « quoi de neuf ? », chaque matin, ils me disent ce qu'ils ont envie de dire, ce qu'on a sur le cœur, on ramène un objet qu'on a envie de montrer... Puis, à partir de ça, on parle de ce qu'ils me racontent et on passe à l'écrit. Les enfants se saisissent alors, chacun à leur mesure, de la langue française sans s'en rendre compte.

Les projets artistiques, les sorties pédagogiques constituent aussi une base de travail. Ce n'est pas perçu comme du travail, comme de l'apprentissage pur. L'année dernière, par exemple, grâce à un projet proposé par la Ville de Lille, on a monté un projet photos. A partir de photos prises, on a raconté une histoire. Les élèves ont choisi de raconter l'histoire d'une femme venue de Roumanie, qui prenait des photos pour les envoyer à ses enfants restés au pays. Nous avons créé une exposition qui a été présentée à l'Hospice Comtesse, nous avons été interviewés par une journaliste. Ce type de projet apporte beaucoup aux enfants, et leur donne une image différente d'eux-mêmes. Les enfants, dans ce contexte, ne sont plus considérés comme des enfants en difficulté, en retard. Ils voient qu'ils arrivent à faire de belles choses. Nous avançons ainsi vers une intégration maximale de l'enfant vers l'école.

Il faut par contre beaucoup de temps, je suis certains enfants depuis deux ans, et enfin, il n'y a plus d'absentéisme. Nous devons être patients, rien ne se fait en un jour. Il faut être toujours positif, ne pas réprimander un enfant absent mais au contraire valoriser le fait qu'il soit là.

#### Marie-Colette LALIRE

Chargée de mission, Conseil Général de l'Isère

es témoignages font écho à une question que je me posais : qu'en est-il de la continuité de la scolarité de ces enfants qui voyagent entre la France et la Roumanie, qui sont en attente de scolarisation ? Que peut-on imaginer pour avoir une continuité ? Les témoignages entendus nous montrent qu'on peut imaginer la mise en place de choses relativement simples et concrètes, comme des échanges par internet entre les deux écoles...

On a réfléchi en France à nos pratiques. Il est intéressant que la question d'un travail social plus communautaire, plus collectif nous soit renvoyée. Est-on capable d'adapter nos pratiques ?

A l'occasion d'un colloque à Marseille, j'ai entendu une expérience intéressante. Une équipe de prévention spécialisée, très impliquée sur un très grand terrain dans le département, avec différents intervenants de l'Aide sociale à l'enfance, menait à la fois du travail collectif et du travail individualisé, ce qui leur permettait de ne pas se retrouver seuls face à des choses qu'ils ne comprenaient pas toujours.

Je pense qu'il faut aussi aborder la question de la protection de l'enfance de manière collective, la prévention spécialisée a su faire évoluer ces pratiques, de manière collective, dans un certain nombre de départements, on peut donc profiter de cette expérience.

# Echanges avec la salle

#### Laurence BELLON

Juge des enfants, Tribunal de Lille

ans le document de présentation de l'atelier, vous évoquez souvent la notion de l'enfance en danger, et la manière dont les services sociaux et la justice interprètent cette notion. Voici quelques pistes qui vous permettront de mieux comprendre la manière dont nous approchons cette notion.

Lorsqu'un juge des enfants est saisi, il est saisi pour répondre à la question : l'enfant est-il en danger ? Le Code civil utilise le terme de danger, ce qui constitue un très gros progrès, car le danger n'est pas décrit par le Code. C'est une notion souple qui permet au magistrat de s'adapter aux réalités sociologiques et historiques dans lequel l'enfant se trouve. Il est important de retenir cette notion de souplesse, car les professionnels qui vont saisir le juge des enfants et qui vont accompagner des familles devront avoir une très grande fonction pédagogique, qui consistera à expliquer au magistrat les points de repères, les valeurs, les réalités de cet enfant. Le Code civil français ne dit pas, par exemple, qu'un enfant qui mendie est en danger. Il nous laisse libres d'apprécier le danger en fonction des réalités. Si par exemple, selon vous, dans la communauté rom, un enfant laissé à la garde de sa sœur n'est pas en danger, le professionnel doit le signaler, car le magistrat ne le sait pas nécessairement. Le même mécanisme s'opère pour toutes les populations étrangères.

Par ailleurs, au-delà de la question de l'interprète qui est prévue par le Code civil, il existe une autre notion très importante : selon le Code civil, le juge des enfants peut entendre « toute personne dont l'audition parait utile ». Dans ce cadre, nous pouvons imaginer que des parents puissent demander à être accompagnés, d'un membre de l'AREAS ou autre association, mais aussi par un membre de leur communauté s'ils estiment que cela pourra les aider dans la transmission de la problématique. Pour ce faire, on avertit simplement

le juge ou la greffière avant l'audience de la présence d'un accompagnateur. Il est inutile pour la famille de mentir et de faire passer cette personne pour un membre de la famille. L'accompagnateur est prévu par la loi.

Il existe aussi un texte en assistance éducative devant le juge des enfants, qui dit : « le juge des enfants doit tenir compte des convictions religieuses et philosophiques de la famille ». Il est très important de le rappeler, car dans la culture française des professionnels, il existe une idée laïque et républicaine selon laquelle, qu'on soit marseillais, breton ou alsacien, chaque personne a les mêmes valeurs, les mêmes codes, et que l'on soit d'origine maghrébine, asiatique ou autre, nous devons avoir les mêmes références. Or, un texte spécifique nous demande de nous adapter, nous n'y sommes pas soumis, mais nous devons en tenir compte.

Dans ma vie professionnelle, quand je suis avec des familles étrangères, je suis confrontée à une problématique : dans 90% des situations, je suis avec des parents qui, de par leurs conditions d'arrivée en France, de leurs exils, sont en difficulté pour s'adapter aux valeurs françaises, des difficultés d'adaptation inhérentes au processus de l'immigration. Quatre-vingt dix fois sur cent, avec un travail de médiation, on arrive à trouver une solution, des arrangements entre leurs valeurs et les nôtres. Mais il y a 5% des familles pour lesquelles la référence culturelle est un écran de fumée cachant des rigidités et des comportements qui seraient inadaptés même dans leur propre culture. Nous sommes alors face à des comportements et des psychopathologies qui nous dépassent. Dans ce cas, les valeurs françaises s'imposent. Pour reconnaître ces 5% de familles, nous avons besoin du travail professionnel de l'accompagnement.

#### Question

Ce qui me pose question aujourd'hui, ce qui pose problème aux travailleurs sociaux, ce sont des choses très basiques : le froid, la faim à cause d'allocations insuffisantes. Je comprends que nous devons réfléchir aux problèmes de culture, mais les travailleurs sociaux doivent faire face en ce moment à des problèmes très simples : que faire avec des familles qui ont froid et qui comprennent des femmes enceintes, des jeunes enfants, et qui vont repasser un hiver comme en 2010.

Carine CHALANSSONNET, Responsable Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale Tourcoing Neuville

# **Réponse de Delphine BEAUVAIS** Chef de service, AREAS

Il n'y a pas de réponse exclusive. A l'ARÉAS, comme toute autre structure, nous nous appuyons principalement sur les ressources des familles, qui ont beaucoup de compétences qu'il convient de mobiliser. Nous nous appuyons aussi sur le réseau, les partenaires, mais aussi les citoyens.

De par un travail de prévention et de sensibilisation, on peut retourner les préjugés et amener des personnes totalement extérieures à la situation à se mobiliser et à apporter une toute petite pierre à l'édifice.

#### Question

Comment les effets de la scolarisation des élèves se ressentent sur les familles ? Est-ce que cela fait évoluer leurs représentations, leurs pratiques familiales ? Qu'est-ce que les familles retirent de la scolarisation de leurs enfants

Philippe CROGNIER, Directeur de la recherche, La Sauvegarde du Nord

#### Réponse de Marie-Christine BLAYAC

Enseignante Dispositif CLIN (classe d'initiation)

I l faut du temps et de la patience. Pour les enfants dans ma classe, les parents jouent le jeu et s'accrochent. Comme leurs enfants progressent et que je leur renvoie une vision positive de leurs enfants, ils ont envie de les amener à l'école chaque jour. Aujourd'hui, il y a moins d'absentéisme.

#### Question

Y a-t-il des modifications dans leurs représentations du monde ? Le fait qu'un enfant ou plusieurs dans un cercle familial élargi aillent à l'école a-t-il une incidence sur le quotidien des familles, sur leurs échanges ? Philippe CROGNIER, Directeur de la recherche, La Sauvegarde du Nord

#### Réponse d'Odile CANIS

Professeure des écoles, Aide à la Scolarisation des Enfants Tsiganes (ASET)

vec notre dernier stationnement, nous avons réussi à Ascolariser des enfants. Nous avons commencé avec des enfants du primaire. Les familles nous ont très vite demandé si nous ne pouvions pas scolariser le reste de la famille, notamment des enfants en âge d'aller au collège. Cette année, certaines familles ont scolarisé des enfants d'âge maternel.

Les familles commencent à penser fratrie, ce n'est pas une généralité, mais c'est un cas particulier encourageant dans la mesure où le collège est le maillon faible de la scolarisation. On ira peut-être un cran au dessus avec une formation pour les 16/18 ans.

#### Réponse de Marie-Christine BLAYAC

Enseignante Dispositif CLIN (classe d'initiation)

J'ai constaté aussi l'envie chez les parents de devenir comme les autres parents et de participer au même titre que les autres parents aux activités de leurs enfants. Par exemple, les parents ont fait des crêpes pour financer une

sortie au cinéma. Lors de l'exposition à l'Hospice Comtesse, beaucoup de parents sont venus voir le travail de leurs enfants

#### De la salle

I y a des générations d'enfants de Roms qui ont fini l'école et qui ont appris un métier, mais ces enfants sans papiers ne pourront être embauchés, même avec un diplôme, ils ne pourront travailler. Pourquoi scolariser puisqu'à la fin ils n'auront pas d'avenir? Nous en revenons au point de départ, l'enfant vivra toujours dans une baraque, il continuera à ne

pas exister en tant qu'individu. Je vous le demande de la manière la plus sérieuse, changez la législation! Les Roms doivent pouvoir avoir des titres de séjour. Il est important que les jeunes puissent travailler.

#### Alain MOREL

Modérateur de l'atelier. Directeur hébergement, La Sauvegarde du Nord

Ces mesures transitoires qui empêchent les ressortissants roumains de travailler prendront fin au plus tard au 1er janvier 2014. Les élections qui auront lieu en 2012 permettront peut-être d'anticiper la fin de ces mesures. Reculer le problème ne changera rien. On pourrait reculer longtemps que cela ne changerait rien. Il y aura forcément des dommages collatéraux. Ces mesures créent du ressentiment et des tensions.

#### Gavril ROPAN

Maire de la commune de Coroieni

Je suis heureux d'entendre des discours pragmatiques. Quand je voulais rendre visite à une communauté au début, je devais y aller avec des gardes du corps ou la police, aujourd'hui je peux y aller seul, à minuit si je veux. Il y a eu une évolution positive dans le temps. Aujourd'hui, nous pouvons dialoguer avec les Roms, ce qui n'était pas le cas avant. Grâce à l'implication des autorités, de la Préfecture, il y a eu une évolution très positive, même sur l'absentéisme scolaire. Mais nous devons nous impliquer encore plus pour améliorer la situation des Roms.

Un phénomène apparaît : ces enfants sont parfois utilisés comme des objets pour obtenir des revenus qui permettent à toute la famille de vivre. La situation est la même en France et en Roumanie, l'allocation enfant est utilisée pour nourrir toute la famille. L'allocation plus importante en France fait qu'il y a de la migration. La Roumanie apprend de la France. Dans notre ville, les ressources des Roms sont moindres, je fais appel aux instances gouvernementales pour que je puisse aussi construire un village avec des Tziganes français.

Nous avons beaucoup contribué à l'amélioration de la situation mais nous ne sommes pas allés jusqu'au bout à cause d'un manque de fonds, la Roumanie souffre d'autres problèmes que les Roms. Mais depuis 8 ans, le problème des Roms est une priorité, et on a fait beaucoup de progrès, je voudrais faire plus et faire ce qu'on fait en France, je ne pour-

rais pas faire cela seul. Le but de cette rencontre est bien que nous apprenions de votre expérience.

En France, la démocratie a des racines plus profondes qu'en Roumanie, je souhaiterais qu'on démarre très vite un programme ensemble avec des sponsors, car nous-mêmes nous n'avons pas accès aux financements européens.

En tant que maire, je vais assumer ce que je dis : je me heurte à un mur. Tout ce que je veux, c'est que les habitants de Ponorata vivent mieux. Très souvent, ils me font pitié, je réfléchis, je pense à Dieu et je me dis que moi, j'ai tout ce qu'il faut chez moi, mais quand je rentre je ne suis pas content si le repas n'est pas prêt, mais si j'ouvre le frigo il y a tout, eux n'ont pas de frigo.

Réfléchissez en rentrant et imaginez que votre enfant va se coucher sans manger ce soir, et qu'il recommencera demain soir, comme eux. Je trouve qu'ils sont trop patients, trop indulgents.

#### Alain MOREL

Modérateur de l'atelier. Directeur hébergement, La Sauvegarde du Nord

e but de cet atelier est d'émettre des perspectives, celle— —ci devrait en faire partie.

#### **Bruno MATTEI**

Collectif solidarité rom Lille, ancien formateur IUFM

l'école dite républicaine, fondée sur des valeurs qui seraient universelles, est à l'image de la république, pas très hospitalière.

Que signifie accueillir des enfants : les accueillir dans un système ? Mais dans un cadre plus large, accueillir pourrait aussi signifier se laisser accueillir par ceux que nous accueillons. En quoi l'école pourrait-elle se laisser accueillir et apprendre de ceux qu'elle accueille ? En quoi la présence d'enfants roms, mais aussi, d'enfants du tiers-monde, pourrait-elle remettre en question notre école ?

Je ne remets pas en question les actions que vous mettez en place, mais ces actions de bienveillance créent des isolats qui donnent bonne conscience à notre république mais qui ne remettent en rien en cause notre fonctionnement qui est fondé sur l'inégalité, l'inégalité scolaire qui est grandissante mais aussi l'inégalité sociale.

L'école doit s'ouvrir pour se laisser accueillir et se remettre en cause.

#### Didier DETOEUF

Directeur du Pôle Inclusion Sociale, La sauvegarde du Nord

Je propose que les trois associations, Sauvegarde du Nord, AFEJI et AREAS mobilisent leur plan de formation pour permettre à leurs membres d'apprendre la langue roumaine,

pour briser la barrière de la langue mais aussi par respect pour nos partenaires.

# Atelier 3

# Santé et médiation

Comment penser la prévention santé auprès des Roms et quelle place pour la médiation sanitaire ? »



# Le rôle de la médiation sanitaire

#### Mariana BUCEANU

Agence Nationale pour les Roms, Bucarest

La médiatrice sanitaire soutient les actions pour la vaccination et la promotion du calendrier national pour la vaccination. Elle appuie les familles roms dans l'évaluation de l'examen médical prévu pour les enfants entre 0 et 7 ans. La médiatrice prévient les services d'urgence au cas où nous aurions affaire à des communautés exclues se retrouvant en bidonvilles ou en des endroits très éloignés d'une unité médicale spécialisée.

ourquoi les femmes roms meurent 20 ans plus tôt que le reste de la population ? Quels sont les résultats d'un médiateur sanitaire? Le médiateur sanitaire ouvre les droits des personnes afin qu'ils bénéficient d'une assurance médicale et il facilite la communication entre les médecins et les patients. Dans la culture rom, il y a des choses taboues dont une femme ne peut pas discuter avec le gynécologue. D'habitude, la femme rom est accompagnée par la bellesœur si elle consulte un gynécologue homme mais les médecins deviennent agressifs lorsqu'il y a plusieurs personnes dans le cabinet. La guestion est très délicate. C'est pourquoi le rôle du médiateur sanitaire consiste aussi à cultiver la relation entre les médecins et les patients. Il s'agit d'un processus de collaboration avec la Direction de santé qui invite mensuellement les médecins, organise des tables rondes pour présenter le médiateur. A long terme, le médiateur peut changer la perception et l'accueil de la personne dans les structures de santé.

Nombreux sont ceux qui ne comprennent pas qu'il est moins cher de prévenir que de guérir. Mais nous parlons de dix ans de travail, ainsi, nous avons à présent des médiatrices qui sont devenues infirmières, étudiantes en médecine, conseillers locaux élus, experts locaux employés en mairies. A Maramures, six médiatrices viennent de la communauté rom. Nous n'avons pas recruté des médiatrices moldaves pour qu'elles travaillent en Transylvanie, parce qu'il s'agit de régions géographiques différentes, d'aspects culturels différents et de distinctions entre groupes.

#### Caractéristiques de la médiatrice

Selon mon expérience, la médiatrice doit habiter au même endroit que celui où elle intervient, dans le quartier vulnérable, éventuellement qu'elle vienne d'une famille respectée et qu'elle soit disponible pour participer aux formations proposées. Le salaire d'un médiateur sanitaire en Roumanie s'élève à environ 250 euros.

La médiatrice doit valider deux années de lycée et participer à une formation de médiation sanitaire. La réalisation d'un stage de 3 mois en collaboration avec le médecin traitant et avec le Département de santé est requise. Ensuite, elle revient en formation avec le médecin traitant.

Nous avons un manuel du médiateur sanitaire, et un curriculum accrédité par le Ministère de la Santé. Les leaders roms ne me laissent pas introduire le sujet de la contraception dans le programme parce qu'ils disent qu'il y a un risque qu'on reproduise la même chose qu'en Slovaquie. On peut arriver à une situation où les femmes roms subissent à leur insu une ligature des trompes suite aux accouchements en hôpital. On connait des cas où les femmes roms ont été exclues de la communauté à cause de cette pratique médicale.

#### Conclusion

En guise de conclusion, je souhaite dire qu'en qualité d'expert gouvernemental, je mène un combat chaque année avec le Ministère de la Santé pour chaque poste de médiatrice santé. En période de récession, le nombre des fonctionnaires est réduit. Lorsque j'ai pris mes fonctions, j'ai fais une étude sur l'accès des Roms aux services de santé publique. J'espère qu'en collaboration avec d'autres organisations françaises, nous réussirons à nous concentrer sur les zones où il y a des migrants pour prendre soin des femmes et de leurs enfants. L'institution que je représente met en œuvre six projets stratégiques financés par les fonds structurels européens avec une population cible de 35 000 roms. Le budget s'élève à 25 millions d'euros.

D'un point de vue personnel, je sais qu'en France vous n'avez pas de minorités mais dans une Europe élargie, l'immigration économique doit être gérée par les gouvernements. Il ne faut pas se poser la question des gouvernements riches ou pauvres mais de gouvernements qui souhaitent harmoniser leurs politiques sociales et qui en ont la volonté politique.

# La situation de la médiation sanitaire en France

#### Michèle MEZARD

Cofondatrice CNDH Romeurope

En octobre 2000, alors que nous avions des indices alarmants sur la santé materno-infantile, est née l'idée d'organiser un programme de santé materno-infantile. En 2004, nous avons fait un essai avec des médiatrices roms provenant des terrains, mais nous avons rencontré les pires difficultés avec le Ministère de l'Intérieur qui nous a empêchés de développer le projet en ne donnant pas l'autorisation de travail. Nous avons continué à porter le projet auprès de la Direction Générale de la Santé qui a commandé à Romeurope une étude générale sur la médiation sanitaire. De là est né le programme de médiation de santé auprès des femmes et enfants roms.

est notamment composé de la Direction générale de la santé, l'INPES. Ce projet de recherche-action est coordonné par l'association d'accueil pour les Gens du voyage ASAV, qui a son siège à Nanterre. Ce programme compte sur des partenaires comme l'INPES, CCFD, des collectifs de médiateurs de santé publique. Le projet est mis en place sur quatre sites :

- Saint-Herblain, avec Médecins du Monde,
- Bobigny, avec le Comité d'Aide Médicale (en cours de dépôt de bilan faute de financement),
- Fréjus, avec l'Association SICHEM,
- Lille, avec l'AREAS.

Ces acteurs ont été choisis car ils représentent un réseau local bien implanté qui permet au médiateur sanitaire de se concentrer exclusivement sur les actions de santé, en s'appuyant sur les réseaux locaux pour résoudre les autres questions. La scolarisation des enfants, même si elle peut facilement être rattachée à la santé, n'est pas du ressort du médiateur qui ne peut pas tout faire. Grâce à ces réseaux locaux bien implantés, quelqu'un d'autre pourra s'occuper de la scolarisation des enfants, des problèmes juridiques qui sont souvent au premier plan.

L'objectif général de notre action est d'évaluer l'impact des actions de médiation de santé publique et de formuler des préconisations pour le développement de dispositifs similaires au niveau national en direction des Roms migrants, mais aussi plus largement auprès des publics en situation de grande précarité.

Au niveau national, l'objectif est de faire reconnaître la profession de médiateur santé comme une profession à part entière ayant son efficacité et son intérêt. Au niveau local, l'intérêt du projet est de promouvoir la santé auprès des femmes et de jeunes enfants résidant en France dans des conditions de précarité, grâce à des actions de médiation de santé publique, afin qu'ils puissent avoir accès à la prévention, aux soins et surtout au droit commun. En effet, si des actions spécifiques sont nécessaires dans certains cas, l'objectif reste le droit commun : l'accès aux PMI, aux autres structures de droit commun, et à la médecine générale.

Un autre gros objectif de la médiation de santé consiste à

faire connaître aux médecins les besoins de ces familles ainsi que leurs conditions de vie, et de faire savoir aux familles à qui elles peuvent s'adresser pour se faire soigner et avoir recours à de la prévention. Pourquoi les femmes roms n'auraient-elles pas le droit à la prévention comme toutes les autres femmes ? Nous devons développer les connaissances des femmes pour favoriser l'accès autonome vers les soins : elles ne demanderont pas une mammographie ou un frottis si elles ne savent pas ce que c'est.

La médiation santé doit aussi permettre de réduire les risques sanitaires liés à l'environnement physique sur les lieux de vie. Le médiateur sanitaire a un œil sur les lieux de vie et doit dénoncer les conditions de vie lorsqu'elles présentent des risques. L'accès à l'eau est devenu un droit de l'homme, reconnu par l'ONU depuis juillet 2010, grâce à l'action de Danièle Miterrand. Il est donc inadmissible qu'il puisse encore exister des lieux de vie sans eau, alors que le manque d'eau ou l'accès à une eau non pure est la première cause de mortalité dans le monde.

Les médiatrices interviennent en amont des professions de santé et des travailleurs sociaux qu'elles mobilisent autour d'elles. Elles sont présentes sur les lieux de vie auprès des Roms, elles sont en dehors des représentations, du pouvoir. Un lien de confiance doit s'établir entre elles et le public. Elles ne sont pas nécessairement issues de la communauté rom

Lors de la création du projet, nous avons établi un profil de médiateur de santé. S'agissant de santé materno-infantile, nous avons conclu qu'il était préférable de parler de médiatrice, une conclusion qui ne vaut pas uniquement pour les familles roms, mais pour les femmes en général. Le médiateur de santé doit également avoir un niveau de culture générale suffisant, équivalent à un bac +2. Les médiatrices ne doivent pas avoir de lien privilégié avec l'une ou l'autre des familles sur les terrains. Nous avons également souhaité que ces personnes parlent roumain. Si une personne d'ethnie rom candidate et répond aux critères, sa candidature est retenue. Mais parmi la population dite des migrants roms, très pauvre et très démunie arrivée en France, on trouve peu de personnes ayant ce profil.

Les médiatrices ne sont pas des expertes, elles ne donnent

pas de conseils santé, elles transmettent les demandes. La médiatrice n'est pas une traductrice. Elle joue un rôle de coordination du milieu institutionnel pour que tous les facteurs soient réunis afin d'améliorer la santé de ce public. Les médiatrices doivent également veiller à ne pas se fier aux

préjugés liés à la culture rom qui prétendent que les Roms s'interdisent certains soins, comme l'accès à la contraception. Il faut parler de méconnaissance ou de blocage religieux plutôt que de barrière culturelle.

#### Fanny BORDEIANU

Médiatrice sanitaire, Médecins du Monde, Nantes

Dans le cadre de ce programme national, j'ai été recrutée par Médecins du Monde. L'action nantaise est portée par l'association Médecins du Monde. Les médiatrices sur les autres sites ne provenaient pas forcément de la même association. J'ai eu la chance de bénéficier de l'expertise de Médecins du Monde et d'un réseau déjà constitué sur la région nantaise.

édecins du Monde n'intervient pas sur les terrains « conventionnés » bénéficiant d'un soutien des collectivités locales. L'association intervient uniquement sur les terrains dits squattés, qui sont en plus en situation de grande vulnérabilité. Les familles sont essentiellement originaires du sud ouest de la Roumanie. Leurs réalités sont différentes de celles des familles rencontrées sur les autres terrains. Leur migration est liée à un mouvement intra-communautaire. La plupart d'entre elles sont présentes sur l'agglomération nantaise depuis plusieurs années. Nous ne sommes plus face à des primo-arrivants mais à des habitants à part entière de la métropole nantaise, bien qu'il y ait une migration pendulaire et que les retours en Roumanie soient réguliers. Les enfants sont scolarisés sur l'agglomération, les parents vivent auprès d'eux depuis de nombreuses années.

Nous représentons environ 700 personnes réparties sur une vingtaine de terrains. J'interviens moi même sur quatre sites, ce qui représente 25 familles et 110 personnes. Mon travail est complémentaire à celui de Médecins du Monde. Médecins du Monde intervient deux fois par semaine sur les lieux de vie avec une unité mobile de soins et des équipes composées de médecins, d'infirmières qui font des interventions médicales, un travail d'orientation vers des services de droit commun et des actions d'éducation à la santé. Je me greffe aux équipes de Médecins du Monde quand elles sont de passage sur les terrains sur lesquels je travaille.

Je travaille à la fois avec les familles et avec les partenaires. Dans le travail avec les familles, le plus important est l'instauration d'une relation de confiance, une relation sans laquelle je ne peux pas travailler. Cela demande du temps, des temps de présence fréquents sur les terrains. J'ai l'avantage de parler le roumain et d'être franco-roumaine. J'ai donc connaissance des codes de la France, de ses institutions, de son système de santé, et des codes de la Roumanie. Le fait que je n'appartienne pas à la communauté rom me permet d'aborder des questions que je ne pourrais aborder avec ces familles si j'étais issue de la même communauté, surtout en matière de santé materno-infantile. J'arrive par exemple à aborder la question de la contraception, de l'usage du préservatif, des relations extra-conjugales avec certains maris, ce qui ne serait sûrement pas possible si j'étais issue de la même communauté. La confiance est telle aujourd'hui que certains pères osent venir me voir en me demandant comment prémunir leurs femmes et leurs enfants d'infections sexuellement transmissibles. Nous sommes chez Médecins du Monde dans le non jugement. Nous ne nous intéressons pas à ce qui se passe dans le couple, nous avons une approche de réduction des risques.

J'informe et j'accompagne les personnes vers l'obtention d'une aide médicale, ce qui suppose en premier lieu une domiciliation. Sans adresse, pas de droit. J'essaie d'anticiper avec les personnes la question du renouvellement pour éviter les ruptures de soins. J'oriente les familles vers les structures de santé de droit commun, je les accompagne physiquement si besoin, je les informe sur leur fonctionnement, je les aide à prendre des rendez-vous, à mettre en place un suivi de grossesse, en lien avec les partenaires puisque nous ne donnons pas de conseils médicaux. Je facilite l'organisation d'actions de prévention et de promotion de la santé sur et en dehors des terrains, en partant des demandes et des préoccupations des familles et en lien avec les partenaires : alimentation, hygiène bucco-dentaire, contraception...

Le travail avec les partenaires est le second pendant de la médiation sanitaire, il est aussi essentiel que celui mené avec les familles. Je travaille avec le réseau de partenaires associatifs de Médecins du Monde et avec les collectivités. Le lien avec les collectivités est primordial pour discuter de la question de l'environnement physique, de la viabilisation des terrains, de l'accès à l'eau... Un comité de suivi local réunit régulièrement l'Agence régionale de Santé, le Conseil Général, le Conseil Régional, des services de l'hôpital, un service d'interprétariat... Ce suivi local nous permet de faire se rencontrer des acteurs qui ne se rencontreraient pas forcément si on ne les amenait pas à le faire. Nous faisons encore face à des blocages. La domiciliation est un point sur lequel nous rencontrons encore beaucoup de difficultés. Nous avons du mal à travailler avec des CCAS sur ce point.

La volonté politique est un aspect indispensable. Dans la ville de Rezé, grâce à un long travail de médiation, nous sommes parvenus à une stabilisation, les procédures d'expulsion sont bloquées jusqu'au printemps et la mairie a mis en place un accès à l'eau, des toilettes, un ramassage régulier des ordures... Des choses qui paraissent dérisoires mais qui sont très satisfaisantes au vu de la situation dans laquelle se trouvaient les familles. Je salue ce premier pas de la ville de Rezé. A Saint-Herblain, au contraire, la mairie s'est complètement retirée du programme de santé. Certaines familles ont été déplacées sept fois en l'espace de deux mois durant l'été 2010. Comment alors parler de santé à des personnes qui ont bien d'autres préoccupations ? Cette instabilité occasionne des ruptures de soin, des pertes de traitements, de documents médicaux... La stabilité est un préalable pour pouvoir travailler avec les personnes.

Nous avons par ailleurs mené une action avec le service Prévention de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de Nantes, qui a très bien fonctionnée et qui mérite d'être

partagée. Cette action est née de deux constats :

- le surengorgement de la Permanence d'accès aux soins de santé (PASS) de Nantes rendait difficile l'obtention de rendez-vous pour les personnes. Les femmes roms ne la fréquentaient donc plus.
- le souvenir d'un mauvais accueil à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM). L'objectif était de permettre aux femmes de replacer la santé au cœur de leurs préoccupations prioritaires et de favoriser un rapprochement entre l'institution et le public rom.

Nous avons pris cinq mois pour mener à bien cette expérience qui a consisté pour la CPAM à aller à la rencontre des populations roms migrantes. Une intervenante s'est rendue avec moi sur les terrains pour présenter le panel de services de santé que la CPAM proposait aux personnes, dont le bilan de santé, qui a remporté un grand succès. La CPAM ne rend pas explicitement ce service accessible à tous, donc l'action n'aurait peut-être pas eu le même succès partout, mais notre intervenante a pris sur elle pour permettre aux femmes roms de bénéficier de ce service.

Grâce à ce bilan, nous bénéficions d'un certain nombre de tests, d'analyses et de rencontres avec des spécialistes. Les femmes roms pouvaient faire un bilan de santé qu'elles n'auraient pas fait par ailleurs. Le centre de bilan de santé était éloigné de 60 kilomètres, mais cela n'a pas constitué un problème pour les familles.

Par ailleurs, le questionnaire à remplir pour préparer ce bi-

lan de santé, qui n'est pas du tout adapté à un public vivant en situation de précarité, ne travaillant pas, nous a amené à des discussions intéressantes avec les femmes roms.

L'accueil en centre d'examen de santé n'a pas été très agréable, mais les pratiques se sont améliorées depuis. Pour les familles, il était difficile de reconnaître la place du médecin traitant, puisqu'elles n'en ont pas. Au guichet du centre d'examen, le personnel avait de son côté une grande méconnaissance de la précarité. Nous avons rencontré également des problèmes d'interprétariat. Suite à ce bilan, ces femmes ont exprimé trois désirs :

- Un dépistage de la tuberculose, qui a pu être mis en place rapidement au centre anti-tuberculose.
- Une information sur le sevrage tabagique, un spécialiste est intervenu sur les terrains et a retenu non seulement l'attention des femmes, mais aussi des maris, des beauxfrères... Nous avons été surpris.
- Un travail autour de l'alimentation des enfants. Nous avons co-organisé un goûter avec les mamans durant lequel nous nous sommes rendus compte qu'il y avait des produits sous utilisés, comme le lait. Par contre, elles faisaient beaucoup de pain.

C'est un exemple d'action émanant de la demande des femmes et co-construit avec elles. Un exemple qui montre en quoi la médiation sanitaire peut faire sens et faire évoluer les choses.

# Présentation de la situation de la médiation sanitaire en Roumanie

#### Patrick VIGNEAU

Modérateur de l'atelier. Directeur de l'AREAS, Gens du voyage et Roms migrants

Merci pour cette déclinaison territoriale. Luminita présente la médiation sanitaire en Roumanie en remplacement de Cristina Lacatos, qui a manqué son avion pour venir en France.

#### Luminita BACIU

Médiatrice sanitaire AREAS, Gens du voyage et Roms migrants

Nous <mark>avo</mark>ns rencontré la médiatrice sanitaire de la Direction de la Santé en septembre 2011 pour un échange de pratiques, à l'occasion d'une mission sanitaire du projet ROMA dans le département de Maramures.

e projet, initié par la mairie, a pour but d'améliorer l'accès aux soins de la population rom. La mairie a créé un centre appelé « ROMEDICA » situé dans l'hôpital de pneumophtisiologie. Il existe un véritable partenariat entre l'hôpital, la mairie, et les autres acteurs socio-médicaux. Il y a six médiatrices sanitaires dans le département de Maramures, je pense d'ailleurs qu'elles sont toutes formées par Madame Buceanu, dont quatre sur la ville de Baia mare, où vivent 3 344 personnes roms. Cristina Lacatos intervient sur deux « terrains », comme on dit en France, sur deux quartiers roms de la ville de Baia Mare : le quartier Fernezu (275 adultes et 230 enfants) et Pirita (250 adultes et 361 enfants).

La Direction de la Santé Publique pilote le projet « ROME-

DICA » avec l'hôpital de pneumophtisiologie, la ville de Baia Mare, l'Association de l'Amitié et l'Union chrétienne de Roumanie. Ils interviennent sur cinq communautés des quartiers de la ville de Baia Mare.

Leur objectif est de faire le lien entre la communauté rom et les services médicaux pour mettre en place cette prise en charge nécessaire, notamment en matière de prévention contre la tuberculose. Le siège n'a donc pas été choisi par hasard.

En effet, au delà des accompagnements, des orientations, des suivis de grossesse (le taux de natalité est très important sur la ville de Baia Mare), Cristina Lacatos intervient essen-

tiellement sur le dépistage de la tuberculose et des maladies infectieuses. Dans ce cadre, elle éprouve des difficultés à faire comprendre aux personnes l'importance de poursuivre le traitement contre la tuberculose, même si les douleurs s'arrêtent.

Nous pensons qu'il est important de continuer ce travail de partenariat afin d'établir un lien entre les structures médicales de Baia Mare et les structures françaises pour la prise en charge des personnes.

Quant aux pratiques de terrain, la médiatrice roumaine intervient en matière d'éducation et de prévention mais je pense que justement sur ce rôle et ces pratiques peut-être que Madame Buceanu pourrait en dire davantage étant donné les années d'expérience en Roumanie.

#### Mariana BUCEANU

Agence Nationale pour les Roms, Bucarest

Je voudrais plutôt avoir des questions si c'est possible parce que je parle beaucoup et je veux me rendre utile. Je souhaiterais même avoir des questions provocatrices. Si vous n'en avez pas je vais vous dire quelque chose sans vouloir faire une thèse de doctorat. Dans ma langue, il n'y a pas de « je t'aime ». Lorsque nous voulons dire à quelqu'un qu'on l'aime on va dire « dukaptut » c'est-à-dire « j'ai mal de toi ». C'est ainsi qu'on dit.

l n'y a pas de place pour la diplomatie, pour l'individualité à deux, tous les deux respectent la fiche de poste en tant que partenaire. On sait dès le début qui sort la poubelle, qui apporte à la maison la nourriture mais on ne sait jamais qui est responsable si à trente ans une femme a déjà fait trente avortements. Nous ne savons jamais pourquoi une petite fille de treize ans est mariée, nous ne savons jamais pourquoi l'enfance de ces petites est volée et on ne sait jamais combien de Roms sont malades et quelles sont les politiques de santé publique que le gouvernement doit mettre en place s'il y en a.

J'ai essayé de voir si c'est possible de trouver un financement du Ministère de la santé pour avoir une unité de suivi d'assistance des médiateurs sanitaires. Par le suivi de l'activité des médiateurs sanitaires, nous pouvons savoir quelles maladies sont dépistées, quels types de comportements on doit changer.

Vous allez pouvoir me demander de manière provocatrice : mais tu ne l'as pas encore fait ? Non, parce que nous n'avons pas le droit d'ethniciser ces données. Il m'est impossible de faire ceci. Néanmoins, dans la nouvelle stratégie d'intégration des Roms, j'ai réussi à arracher la promesse du Ministre de la santé que nous allons avoir un financement des spécialistes roms ou non roms dans la santé publique y compris des sociologues. Ce que je désire c'est créer une vision transversale des besoins au niveau de la santé de la communauté rom. Je maintiens le contact avec ces médiatrices sanitaires.

J'ai rencontré des situations où même dans un quartier moderne, avec un dispensaire se trouvant au milieu de la communauté, avec un médecin ouvert qui a participé à des cours de formation sur la culture des Roms, avec deux médiatrices sanitaires, nous avons affaire à une population qui ne veut pas changer son comportement en ce qui concerne la consommation des antibiotiques. Mais ceci est un exemple. Il y a des communautés où il n'y a aucun bus qui passe, il n'y a pas de médecin, pas de dispensaire mais seulement un médiateur sanitaire. Ce médiateur a des bottes en caoutchouc et beaucoup de registres.

La Direction de Santé Publique a des ressources suffisantes pour sensibiliser la population à la vaccination mais il n'y a pas d'ouverture suffisante pour accepter un dialogue entre les parents et les médecins. Les exemples pourraient continuer...

L'évaluation des médiateurs sanitaires va agir sur le plan régional, départemental et local. Ce type de projet vient appuyer les autorités locales qui savent identifier correctement les problèmes de la communauté et des familles roms. Nous avons réussi à obtenir un budget local pour des campagnes de sensibilisation à la santé publique parce que nous avons de très bons médiateurs avec de l'expérience du lobbying. Nous sommes allés ensemble avec la médiatrice et le médecin dans les communautés pour visiter des femmes. On a discuté en privé et la deuxième fois, j'y suis allée toute seule. Les femmes pentecôtistes m'ont dit que bien qu'elles aient fait trente avortements, elles ne veulent pas être exclues de la communauté. Si Dieu a permis qu'elles tombent enceintes, elles vont garder même leur dixième enfant. Dans ce cas-là, la médiatrice sanitaire essaie de conclure un accord mutuel et de garder ce secret. Quand on est montés en voiture, la femme est venue désespérée en nous disant : « je ne veux pas que tu répètes, jure-moi que tu ne vas dire à personne que je vais aller chez le médecin ». Au XXIème siècle! Voilà...

#### Patrick VIGNEAU

Modérateur de l'atelier. Directeur de l'AREAS, Gens du voyage et Roms migrants

Merci pour ces expériences françaises et roumaines dans lesquelles nous retrouvons à la fois des similitudes et des différences. A travers ce projet nous comprenons que la médiation ne peut fonctionner qu'avec l'ensemble des partenaires. Nous constatons également que ces partenaires portent beaucoup d'intérêt à la question.

# Le projet Médiation Santé

#### Anne HUC

Directrice adjointe technique, Protection Maternelle et Infantile (PMI), Direction territoriale de Lille

Le Conseil Général du Nord a été interpellé en janvier 2011 pour participer à favoriser l'inscription des Roms dans un système de santé de droit commun.

e projet Médiation Santé s'adresse à un public de femmes, sans limite d'âge, mais ayant déjà eu une première grossesse ou exprimant un désir d'enfant. Nous recevons donc des femmes de tous âges. Les enfants sont des enfants d'âge PMI, de 0 à 6 ans.

Le projet concerne deux sites : l'un sur Lille Fives et l'autre dans la commune de Villeneuve d'Ascq, une ville qui accueille une très forte population de Roms dans des terrains « sauvages ». Le projet a démarré en mai 2011 et doit s'étaler sur 18 mois. Dans le cadre de ce projet, nous avons travaillé avec l'AREAS pour réfléchir à ce que nous pouvions proposer à ces familles.

Nous avons décidé de proposer aux femmes roms des consultations dédiées. D'une part, parce qu'il y a eu sur Villeneuve-d'Ascq des conflits entre les populations dans des salles d'attentes. Et d'autre part, parce que ces consultations dédiées constituaient une réponse à la demande de médecins de PMI qui regrettaient de ne pouvoir accorder suffisamment de temps et de moyens à ces femmes et à ces enfants, pour mieux connaître leurs besoins. Les consultations dédiées ont été créées dans l'intention d'aboutir sur du droit commun avec repérage de consultations de droit commun.

Les premières consultations sont souvent très longues car les enfants ont un retard sur leurs vaccins et les familles arrivent souvent sans documents médicaux, tout est donc à faire pour connaître les antécédents. Une fois les rattrapages faits, les femmes peuvent rejoindre un système de droit commun puisqu'elles auront un rythme de consultation moins fréquent. Les familles des deux terrains doivent se déplacer vers les consultations.

Pour l'infantile, nous proposons une consultation tous les 15 jours sur Lille Fives. Nous comptons sur la présence d'un médecin et de deux puéricultrices qui travaillent en alternance, en quinzaine. La consultation prénatale planification a lieu tous les 15 jours sur Villeneuve d'Ascq avec un médecin, un gynécologue, une sage-femme, une infirmière et une conseillère conjugale.

Les consultations ont véritablement démarré en septembre 2011, nous n'avons donc pas suffisamment de recul. Néanmoins, en guise de pré-bilan, nous remarquons une très bonne fréquentation de la consultation infantile, puisque ce sont plus de 33 enfants qui ont été reçus. Nous observons une très grande majorité d'enfants de plus de deux ans.

Seuls quatre enfants de moins de six mois fréquentent la consultation. Nous remarquons une bonne appropriation des codes par l'équipe médicale. Au départ, les équipes avaient systématiquement besoin d'une médiatrice pendant la consultation, aujourd'hui elles commencent à reconnaître les familles et à instaurer une communication avec les familles. La médiatrice n'est pas toujours obligée d'être là. La vaccination des enfants reste le motif de consultation principal.

La consultation prénatale est quant à elle moins fréquentée. Mais toutes les femmes enceintes venant à la consultation présentent des grossesses pathologiques. Pathologie liée à la mère ou au futur bébé. Cela ne signifie pas que les femmes ayant une grossesse normale ne souhaitent pas venir à la consultation, mais qu'il y a un grand nombre de grossesses pathologiques dans ces populations dû à un cumul de facteurs de risques : malnutrition, précocité de la grossesse... L'accompagnement est indispensable. Nous faisons donc intervenir la sage-femme sur les terrains.

Nous avons constaté un problème de communication dans cette consultation, les équipes préparent actuellement des planches permettant de présenter simplement le déroulé de la grossesse pour les jeunes femmes, les grandes étapes par lesquelles elles passeront... Les planches sont constituées exclusivement de dessins afin de pouvoir être utilisées dans d'autres communautés. Cette sensibilisation permet aux jeunes femmes de ne pas vouer leur grossesse à la fatalité, mais de la mettre entre les mains de médecins. Cela favorise aussi leur connaissance des procédés français. Les échographies ne sont pas des techniques connues en Roumanie. Par ailleurs, nous avons de très jeunes femmes.

#### Points forts:

- Bénéfice évident sur le plan du suivi et de la prise en charge de la santé
- Prise en charge de pathologies durant la grossesse
- Présence de la médiatrice de santé qui permet de montrer aux familles qu'elle aussi place sa confiance dans les médecins et facilite ainsi la confiance des familles
- Equipes formées et motivées à apporter quelque chose à des personnes en difficulté.

#### Points faibles:

- Limites par la barrière de la langue
- Limites dans les projets de soin, les familles se contentent des fondamentaux, les équipes sont donc frustrées de ne pouvoir aller plus loin dans une prise en charge plus globale

- Les équipes se heurtent aussi à des problématiques de mobilité des familles
- Insécurisation des équipes, certains enfants changent de nom et inquiètent les équipes qui ne souhaitent pas faire de confusion dans les dossiers
- Impact des conditions de vie sur la santé et le développement des enfants
- Motifs de la consultation souvent liés au besoin de vaccin pour accéder à la scolarisation.

Les questions de protection de l'enfance nous interpellent beaucoup, nous ne pouvons pas sectionner l'éducation, la santé...

#### Patrick VIGNEAU

Modérateur de l'atelier. Directeur de l'AREAS, Gens du voyage et Roms migrants

Les consultations dédiées peuvent en choquer certains, mais avec l'expérience acquise nous comprenons qu'elles peuvent être nécessaires même si elles ne doivent être qu'un palier vers le droit commun.

# Echanges avec la salle

#### Question

Médecins Solidarité Lille soigne depuis une douzaine d'années les personnes n'ayant aucune couverture sociale, ou étant sans papiers. Nous travaillons beaucoup avec les PMI. Comment renforcer un partenariat pour un suivi efficace des femmes enceintes ? Nous les recevons à tout stade de grossesse. Nous serions ravis d'avoir également une médiatrice de santé pour resserrer le lien avec les familles. Nous remarquons également que si les familles sont envahissantes dans les centres de soins, elles sont totalement différentes lorsque nous allons sur les camps. La relation est totalement différente.

Un médecin bénévole à Médecins Solidarité Lille

#### Réponse de Mariana BUCEANU

Agence Nationale pour les Roms, Bucarest

Je ne suis pas décideur mais je peux vous féliciter Monsieur le docteur pour votre question. C'est un sujet extrêmement délicat. Je peux vous dire que lors de ma visite ici à Lille j'ai déjà repéré deux femmes roms qui pourraient devenir médiatrices sanitaires si jamais nous en avions la possibilité financière. Je pourrais d'abord les recommander pour un cours de formation pour qu'elles puissent travailler avec les autres médiatrices non-roms.

Je ne vais pas donner leurs noms mais j'ai discuté avec elles et je leur ai posé la question sur la prise d'un éventuel poste. Elles m'ont répondu qu'elles ont peur de ne pas faire face à l'ensemble de choses qu'elles doivent apprendre. J'ai dit à l'une d'entre elles alors : « et si un médecin avait la patience de t'expliquer pour que tu comprennes et qu'ensuite tu traduises aux autres femmes ? ». Elle m'a répondu que ceci serait extraordinaire parce que nos femmes en auraient vraiment besoin. J'ai rencontré une dame qui parle le français, qui vit dans un mobil-home, qui est très sérieuse. J'aimerais

revenir ici avec une médiatrice roumaine pour les sensibiliser et leur faire prendre conscience de cette perspective. L'institution que je représente pourrait payer les billets d'avion et d'autres coûts pourraient être discutés techniquement.

Je vais vous répondre Monsieur parce que la sensibilisation ne doit pas être faite par vous mais par la médiatrice parce que les femmes n'ont pas confiance en une instance qui leur est étrangère. La médiatrice est l'autorité morale qui lui garantit que le médecin ne veut pas la stériliser et que vous ne lui voulez pas de mal. Il s'agit d'un processus difficile mais si trois femmes vont dire à la communauté : « je suis allée chez le Docteur X, il s'est bien comporté avec moi, il était élégant, il m'a expliqué de manière à ce que je comprenne, j'ai compris que je devais ramener également ma fille », alors les femmes vont être intéressées et vont venir vous chercher.

#### Question

Cette expérience a-t-elle lieu dans d'autres pays que la France et la Roumanie ? Le but de l'expérience est de rentrer dans le droit commun, mais comment faire avec les personnes ne parlant pas du tout la langue s'il n'y a pas de médiatrice ? Qu'en est-il du secret médical ? Existe-t-il des cours d'alphabétisation sur notre territoire pour permettre aux personnes de préserver ce secret médical ?

#### Réponse de Mariana BUCEANU

Agence Nationale pour les Roms, Bucarest

En Roumanie, il y avait deux possibilités pour une personne exclue socialement : rester exclue socialement ou devenir encore plus exclue. Celui qui peut expliquer que le mal peut devenir pire, c'est le médiateur provenant de la communauté. Il est vrai que dans ces circonstances, le respect de la confidentialité est un défi.

Si les familles ne connaissent pas la langue, il ne reste qu'à les alphabétiser et à former les médecins. C'est ce que nous avons fait en Roumanie.

Nous avons eu affaire à des médecins qui ne tenaient pas compte des secrets des gens. Certaines familles ne savaient pas s'exprimer en roumain et ne savaient même pas exprimer quel problème elles avaient. Alors nous avons fait une formation des médecins sur la communication interculturelle de manière à les aider à parler le langage des gens sans blouse blanche. Il existe également le syndrome de la blouse blanche. Il apparaît un blocage psychologique.

#### Michèle MEZARD

Cofondatrice CNDH Romeurope

Notons que le Conseil de l'Europe a décidé de soutenir les médiateurs et d'organiser cette année des formations de médiateurs pour l'ensemble des pays du Conseil de l'Europe. Ils ne seront peut être pas tous médiateurs sanitaires, ils pourront aussi être médiateurs scolaires, mais il s'agit là quand même d'une reconnaissance du métier de médiation. Il y a aussi des médiateurs en Bulgarie, en Espagne... Le projet existe donc dans d'autres pays.

Les municipalités ont souvent des actions d'alphabétisation ouvertes à tous, mais il est très difficile pour des familles ayant des préoccupations très liées au quotidien de suivre des cours d'alphabétisation. Il faut d'abord régler les problèmes liés à la suffisance des ressources pour se nourrir. Il faut travailler par étapes, on arrivera à faire de l'alphabétisation, mais ça ne peut pas être la priorité.

#### Fanny BORDEIANU

Médiatrice sanitaire, Médecins du Monde, Nantes

Je rappelle que les médiatrices n'ont pas pour vocation de faire de la traduction. Luminita remplit ces deux fonctions de médiatrice et de traductrice parce que sur Lille vous ne pouvez faire appel à des traducteurs professionnels, mais je vous encourage à faire appel à de l'interprétariat.

A Nantes, l'ARS finance des interprètes. Rappelons que ce n'est pas parce qu'on parle une langue, qu'on a les capacités pour être interprète.

Pour respecter la Charte du patient, et notamment celle de recueillir le consentement éclairé du patient, les Pays de la Loire ont décidé de se doter d'interprètes professionnels. En Ile-de-France, il existe un service ISM (Inter Service Migrants) qui propose de l'interprétariat. En Région il doit aussi exister ce type de services. En Alsace, des médecins libéraux ont réussi à avoir des enveloppes pour l'interprétariat.

#### Mariana BUCEANU

Agence Nationale pour les Roms, Bucarest

Je voudrais dire que dans le cadre du programme du Conseil de l'Europe, j'ai travaillé à l'élaboration d'un curriculum. Ce programme est bien parce qu'il forme des médiateurs dans plusieurs pays. Une moitié de ce curriculum parle du principe de la confidentialité. Etre médiateur sanitaire scolaire ou professionnel, c'est une vocation.

De la même manière que n'importe qui ne peut pas devenir médecin, n'importe qui ne peut pas devenir médiateur. Il faut avoir cette qualité de se laisser engloutir par les gens mais avec de la distance et en même temps rester professionnel pour toutes les parties impliquées.

#### Michèle MEZARD

Cofondatrice CNDH Romeurope

Notons aussi qu'il peut exister un besoin de médiation sanitaire sans problème de langue. Avec certaines populations très marginalisées, très en dehors des systèmes de soins, il y a intérêt à avoir de la médiation sanitaire. Le métier de médiateur sanitaire doit être reconnu en dehors de la notion d'interprétariat. C'est un des objectifs du programme.

Lors de la formation, les médiateurs sont avertis qu'ils sont soumis au secret médical, comme d'autres professionnels, lors des consultations.

#### Martine DESTUYNDER

Infirmière au Service prévention santé

es familles roms comprennent parfois ce qu'elles veulent comprendre. Grâce à Luminita, j'ai accompagné une dame atteinte de tuberculose. La famille a bien compris l'intérêt du soin mais nous n'avons pas su parler le même langage quant à l'intérêt de la prévention pour les enfants, le mari...

Quelques mois après avoir soigné la mère, je suis blessée de savoir que les enfants sont aujourd'hui scolarisés sans avoir été dépistés et auront peut-être à quitter l'école car ils représentent un danger pour eux-mêmes et pour la population scolaire. Quand ils avaient besoin de certaines choses qui les intéressaient davantage, dans ce cas-là ils comprenaient le système de soins.

C'est un échec pour nous mais nous allons continuer à travailler ensemble avec l'AREAS et la médiation sanitaire pour faire avancer les pratiques.

#### Question

Les interventions ont essentiellement porté sur la santé et la protection materno-infantile, considérez-vous que les hommes ont un meilleur accès aux soins ? Ou est-ce une question de choix parce que les femmes présenteraient plus de risques que les hommes ?

De la salle

### Réponse de Michèle MEZARD

Cofondatrice CNDH Romeurope

C'est un choix né de compilation de données. Si nous le pouvions, il faudrait aussi faciliter l'accès aux soins des hommes. Mais nous remarquons qu'il y a un effet de contagion dans la famille.

A partir du moment où la femme a une meilleure connaissance des structures de soins, l'homme va pouvoir suivre. Néanmoins, il reste vrai que les indices de santé les plus alarmants concernent la précocité des grossesses, le nonsuivi des grossesses et la mortalité infantile et néo-natale. Le taux de mortalité infantile et néo-natale a été étudié à travers une enquête menée dans six pays de l'Union euro-péenne. Nous avons remarqué un taux huit fois supérieur chez la population rom par rapport au taux de mortalité observé dans les populations de ces six pays. Un taux plus élevé par manque de suivi de grossesse.

L'hygiène et la nutrition constituent aussi des priorités, mais il est plus difficile d'agir sur ces points quand il y a des priorités plus « urgentes ».

## Réponse de la salle

Nous intervenons auprès des femmes, mais surtout des familles. Si lors d'une intervention, un homme a un be-

soin, nous allons bien entendu aussi intervenir.

#### Question

Pourquoi faire appel à des médiatrices de la communauté rom et qui travailleraient dans les régions dont elles sont originaires ? Jusqu'à aujourd'hui, en France, les conditions font que les médiatrices ne sont pas issues de la communauté rom, contrairement à ce qui se passe en Roumanie.

De la salle

#### Question

Quels sont les avantages et inconvénients de faire appel à des personnes d'origine rom et avantages et inconvénients de faire appel à des personnes d'origine sédentaire ?

Patrick VIGNEAU, Modérateur de l'atelier. Directeur de l'AREAS, Gens du voyage et Roms migrants

#### Réponse de Mariana BUCEANU

Agence Nationale pour les Roms, Bucarest

Quand tu te sépares de ta famille, tu traverses un choc psychologique. La médiatrice sanitaire, qu'elle soit d'ethnie rom ou pas, en France par exemple, te confère un confort psychologique. Mais elles sont plus que dévouées. J'ai vu qu'il existe une résonnance psychologique avec leur groupe cible. Or, moi j'ai suffisamment d'expérience pour me rendre compte quand quelqu'un travaille de 9h à 5h en étant préoccupé par sa tâche professionnelle. Quel est le succès du médiateur rom ? Il faut raisonner au délà de l'aspect psy-

chologique avec le groupe que le médiateur accompagne. Il faut également raisonner en termes culturels.

En Roumanie, les 600 médiatrices représentent des modèles pour les communautés dans lesquelles elles interviennent. On ne peut pas leur mentir : je n'ai pas d'argent pour envoyer l'enfant à l'école, j'ai eu mal à la tête et je n'ai pas pu amener l'enfant à l'école. Les femmes médiatrices savent que si une femme rom veut, elle peut tout faire.

#### Michèle MEZARD

Cofondatrice CNDH Romeurope

es situations en France et en Roumanie ne sont pas comparables. Il y a un million de personnes roms en Roumanie avec une très grande diversité d'acquis sociaux et culturels. Nous trouvons toutes les situations possibles. En France, il y a sûrement des personnes qui arriveraient à tenir ce rôle. Mais ce qui serait compliqué, voire impossible, serait

de faire ce travail tout en résidant sur un terrain. La médiatrice serait sollicitée personnellement par des familles qui lui demanderaient de s'occuper de telle ou telle personne en priorité. Une certaine distanciation est indispensable.

#### De la salle

I l est essentiel de conserver une distance avec les familles que l'on soigne, une distance raisonnable et respectable. Il est important qu'une personne n'ait pas à soigner quelqu'un de sa famille, elle se retrouverait alors dans une situation trop intime pour préserver le secret médical.

### Michèle MEZARD

Cofondatrice CNDH Romeurope

I m'a été rapporté que des femmes roms préfèreraient se confier à des médecins « gadjo » car elles pensent qu'ils ne colporteront pas autour d'eux les secrets qu'ils ont entendus.

#### Mariana BUCEANU

Agence Nationale pour les Roms, Bucarest

Oui c'est vrai! Je voudrais vous remercier pour vos questions, vous ne vous êtes pas intéressés seulement aux côtés sociaux ou culturels de la population rom mais également à l'être humain. Quand j'écoute de la musique romani,

je suis Rom, quand j'écoute de la musique roumaine je suis Roumaine. Quand j'écoute de la musique classique, je suis citoyen européen.

#### Patrick VIGNEAU

Modérateur de l'atelier. Directeur de l'AREAS, Gens du voyage et Roms migrants

Je remercie l'ensemble des intervenants pour leurs présentations.

# Atelier 4

# Quelle insertion professionnelle pour les Roms roumains?



# Introduction de l'atelier

#### Franck SPICHTS

Modérateur de l'atelier. Directeur territorial, AFEJI

Je suis directeur de l'association AFEJI sur la ville de Dunkerque, j'ai une connaissance particulière de l'insertion professionnelle pour avoir dirigé plusieurs services visant à l'insertion par l'emploi de personnes en difficulté sociale ou travailleurs handicapés. Je pense que c'est une des raisons qui m'a valu d'être nominé pour animer cet atelier, et comme le colloque est organisé par un ensemble de structures, je tiens à préciser aussi que j'ai été président de la commission « emploi » de la FNARS (Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale).

n guise d'introduction de cet atelier « Quelle insertion professionnelle pour les Roms roumains? », nous pouvons affirmer que l'insertion professionnelle est un des axes fondamentaux de toute intégration sociale, que l'on soit Français, Roumain, Rom roumain ou d'une autre nationalité. C'est un axe important, au même titre que l'éducation ou le logement.

Quelles sont les difficultés des familles roms en Roumanie et en France par rapport à cette insertion professionnelle ? Quel est le contexte particulier, tant d'un point de vue du public, des familles, que d'un point de vue administratif ? Quelles sont ces réalités avec lesquelles doivent composer les familles et les structures ? (Et elles sont un certain nombre autour de moi, qui accompagnent ces familles).

La première partie de l'atelier sera consacrée au diagnostic de la situation en Roumanie et en France même si nous regrettons vivement l'absence de la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi), qui n'a pas donné suite à l'invitation pour présenter le contexte de l'accessibilité à l'emploi des Roumains.

La seconde partie de l'atelier sera dédiée à un partage d'expériences menées de part et d'autre, dans les deux pays.

#### Présentation des intervenants

Mircea Mos, Directeur adjoint de l'AJOFM (Agence départementale de l'occupation de la force de travail) de Maramures, démarrera l'atelier en nous présentant la situation de l'emploi en Roumanie, pour les Roms de Roumanie, et les actions, les programmes qui ont été mis en œuvre.

Adèle Dumontier vient de Grenoble et agit au sein d'une association qui mène des actions spécifiques en France et en Roumanie pour l'intégration des Roms y compris sur un volet insertion professionnelle.

Sophie Delville est responsable directrice de Ressources Humaines de TRISELEC sur la communauté urbaine de Lille, une société d'économie mixte qui donne sa chance à un certain nombre de nationalités, environ 44, dont les Roms roumains avec un partenariat qui s'est installé avec le service « Les villages de l'insertion » de l'AFEJI.

Bela Man est Directeur de Ressources Humaines de la société ARAMIS de Baia Mare, une société d'environ 3 000 employés, qui compte approximativement 10% de personnes roms parmi son effectif.

# Diagnostic des situations en Roumanie et en France



Directeur général adjoint, Agence Départementale de l'Occupation de la Force de Travail (AJOFM) de Maramures

# Recensement démographique : Des estimations divergentes

onformément au dernier recensement de la population qui a eu lieu en 2002, l'ethnie rom représente la deuxième ethnie de Roumanie après l'ethnie hongroise. 535 140 personnes d'ethnie rom ont été enregistrées. 60,1 % d'entre elles vivent dans le milieu rural. Conformément à d'autres estimations réalisées par des sociologues roumains et étrangers, la population rom roumaine serait

entre 1 et 2,5 millions de personnes. Le décalage entre les deux estimations pourrait être dû au fait qu'une partie des Roms se déclare Roumains, sans spécifier leurs origines ethniques, ou, en fonction de la région où ils habitent, en tant que Hongrois.

#### Présence des Roms sur le marché du travail

ne partie importante des communautés roms cumule un large spectre de handicaps sociaux, comme le faible niveau d'éducation et de qualification professionnelle ou la non-participation à une éducation formelle, un grand nombre d'enfants, conditions de vie précaires, une faible expérience sur le marché du travail.

Le faible niveau de participation sur le marché du travail représente le problème principal de la population rom. 22,9% de cette population font partie de la population active. De cette population active, 71,5% représentent la population employée suite à un contrat de travail. Le reste travaille dans l'agriculture, comme journaliers. Il y a beaucoup de personnes sans la moindre expérience d'une activité économique, ou qui ont connu de longues périodes de chômage. Plus de 50% des personnes roms cumulent plus de 27 mois de chômage.

Les principales sources de revenu de ces personnes sont occasionnelles et ne peuvent assurer qu'une survie précaire. Une partie importante des revenus des personnes roms proviennent des aides sociales. En ce qui concerne le pourcentage d'occupation des femmes roms, les disparités par rapport à la situation des hommes de la même ethnie sont évidentes. Ainsi, sur la totalité des Roms employés, les femmes représentent moins d'un tiers.

# Les Roms en situation de chômage

ans le département de Maramures, les personnes d'ethnie rom qui s'adressent à l'AJOFM (équivalent de Pôle emploi) bénéficient également de services de médiation, conseil et formation professionnelle, offerts conformément à la loi 76/2002, qui concerne le système d'assurances pour le chômage et la stimulation de la force de travail.

Le 31 octobre 2011, 1 348 personnes roms étaient enregistrées, dont 523 femmes (soit 38,79 %). Les chômeurs d'ethnie rom enregistrés dans la base de données de l'agence représentent 15,12 % de la population d'ethnie rom du département de Maramures.

Au mois d'octobre 2011, 1 188 personnes étaient enregistrées en tant que bénéficiaires de la loi 416/2001, concernant le revenu minimum garanti par l'Etat soit 88% du total de chômeurs d'ethnie rom enregistrés.

Sur ces 1 188 personnes:

- 235 personnes proviennent du milieu urbain et 1 108 du milieu rural.
- plus de la moitié ont entre 25 et 45 ans,
- 1 091 personnes n'ont pas fini le niveau primaire (4 ans d'école).
- 235 personnes ont achevé le collège (niveau gymnasial en Roumanie),
- 18 personnes ont eu un cursus dans des écoles de métiers,
- 1 seule personne a fini le lycée,
- 1 personne a suivi le cursus d'une école post-lycée,
- 2 personnes ont suivi des études universitaires.

Sur les 1 348 personnes roms enregistrées à l'AJOFM, seulement 7 personnes sont en situation de chômage indemnisé. Il s'agit des personnes licenciées suite à la fermeture de certaines entreprises. Parmi les personnes qui ne reçoivent pas d'indemnisation de chômage, 1 188 sont en cours de devenir

bénéficiaires de la loi 416/2001, concernant le revenu minimum garanti par l'Etat.

L'agence départementale développe une série de programmes et d'actions qui ont comme cible les personnes d'ethnie rom. Un de ces programmes prend en compte les communes qui abritent un grand nombre de roms : Baia Mare, Baia Sprie, Coltau, Targu Lapus, Ulmeni...

Nos programmes comprennent également une série de mesures actives, de médiation et conseil, de stimulation des employeurs, en vue d'embaucher des catégories défavorisées, notamment les personnes qui ont dépassé l'âge de 45 ans, les personnes handicapées, et les jeunes qui ont fini le cursus primaire et gymnasial.

Conformément à la loi 116 concernant les jeunes de moins de 35 ans qui se trouvent dans des conditions difficiles (provenant des centres de placement ou ayant des handicaps), nous avons mis en place des programmes de subventions des postes proposés à ces personnes (70% du salaire négocié) pour une période maximale de 2 ans. Pour les personnes de plus de 45 ans, il est prévu un montant mensuel, pour une période de 12 mois, de 500 RON (environ 125 €).

Nous organisons annuellement des « bourses de travail » où les Roms ont la possibilité de rencontrer des employeurs. La dernière bourse a eu lieu le 25 octobre 2011, les personnes d'ethnie rom étaient présentes en grand nombre, 152 personnes, parmi lesquelles 12 personnes ont trouvé un travail. Nous disposons aussi de programmes de formation professionnelle pour les adultes. Malheureusement, vu le niveau faible d'études, les Roms voient leur accès limité à un nombre réduit de formations et métiers : bâtiment, ouvrier agricole, élevage d'animaux...

#### Animateur

Merci pour cet éclairage sur la situation économique et l'emploi des Roms en Roumanie et particulièrement dans le département de Maramures.

# Echanges avec la salle

#### Liviu BOZGA

#### Professeur à l'Université du Nord de Baia Mare

e problème que je souhaite soulever concerne plutôt la méthodologie : la différence entre la réalité statistique et la réalité sociale. Notre collègue ici présent précisait qu'en ce qui concerne le nombre de Roms, 535 140 personnes étaient enregistrées selon le recensement officiel effectué en 2002. Il existe aussi différentes estimations faites par des sociologues et auteurs, qui estiment leur nombre entre 1,5 et 2 millions. Il existe vraisemblablement un problème de validité et de véridicité des données. Nous, d'un point de vue méthodologique, nous ne disposons pas d'autres instruments que ceux qui tiennent de la statistique et qui mesurent la population selon les différents critères, y compris celui ethnique.

Les appréciations des différents sociologues ou économistes, ou chercheurs, spécialistes dans le marché de travail, restent seulement des opinions et des appréciations. D'après mes connaissances, il n'y a pas de méthodologie. Je demande : comment pouvez-vous compter et établir, au-de-

là des dates statistiques, le nombre exact de Roms de Baia Mare ou de Roumanie? Je souhaite proposer, au nom de la rigueur statistique, de faire appel seulement aux statistiques officielles, car si on devait suivre une logique sociale, rien que le concept de « Rom » en lui-même est discutable. Qui sont les Roms, qui s'estiment Rom, qui désignons-nous en tant que Rom, qui se déclare Rom? En conséquence, nous devrions peut-être enlever cette « mystique » des chiffres et se résumer aux dates statistiques recueillies avec méthode et rigueur, même si selon l'auteur D'Israeli, « la statistique est un gros mensonge ».

C'est un problème qui m'intrigue et m'intéresse aussi : peutêtre que nos appréciations concernent seulement une seule dimension de l'ethnie rom, ou peut-être plusieurs, ce qui enrichit les données de nuances, détails, pour ne pas compter les aspects politiques, électoraux du problème, dont on ne va pas discuter aujourd'hui, car ils ne font pas l'objet de cette rencontre. Je vous remercie.

#### Animateur

ous retenons l'intérêt de poser de manière plus scientifique les statistiques. Adèle Dumontier et Sophie Delville vont illustrer et décrire le parcours du combattant que doit mener toute personne roumaine ou bulgare, et particulièrement les Roms roumains, pour accéder à l'emploi en France. Il existe en effet un cercle vicieux : pour bénéficier du titre de séjour, il faut un emploi, et pour bénéficier d'un emploi, il faut un titre de séjour.

Merci de rendre cela visible dans vos interventions et d'illustrer vos propos par vos actions pour faciliter l'insertion par l'emploi à travers votre association et votre entreprise. Comment avez-vous géré le recrutement emploi des personnes roms roumaines ? Merci d'insister également sur la notion de qualification et l'importance de la formation.

# Les difficultés d'accès à l'emploi des Roms

#### Adèle DUMONTIER

Chargée de mission, Association Roms Action, Grenoble

L'Ass<mark>ociation « Rom Action » a été créée en 2003 avec l'objectif de faire reconnaître auprès des institutions locales la population rom qui était présente mais dont on ne voulait pas entendre parler. Elle intervient sur l'agglomération grenobloise, dans l'Isère, auprès des personnes roms d'origine roumaines principalement.</mark>

l'heure actuelle, nous recensons environ 500 personnes sur le territoire de l'agglomération grenobloise, avec un suivi spécifique de l'association composée de trois salariés. Aujourd'hui, quand on parle de la législation concernant l'accès à l'emploi nous ne parlerons pas de l'accès à l'emploi des Roms, mais de la population roumaine dans son ensemble, car nous sommes confrontés

à une législation qui est effectivement problématique pour tous les ressortissants roumains. Dans le cadre de notre travail, nous sommes confrontés à d'autres difficultés qui touchent principalement le public rom plutôt que le public non rom, et notamment en termes de diplôme et de qualification professionnelle.

Lorsque nous avons souhaité travailler sur l'insertion professionnelle, nous avons fait des constats de difficultés :

- la barrière de la langue,
- la méconnaissance de la législation française,
- la méconnaissance du fonctionnement de la société de manière générale.

J'ai été confrontée lors de plusieurs entretiens à des personnes qui me demandaient du travail. Nous devons proposer tout un apprentissage, un accompagnement sur les démarches d'accès à l'emploi et c'est l'accent qu'on a voulu mettre dans notre travail ; je parle donc de l'accompagnement vers l'emploi.

Le deuxième problème rencontré concerne la législation. Je ne peux pas remplacer la DIRECCTE sur ces questions-là, mais je vais pouvoir témoigner en deux mots des difficultés auxquelles on se confronte aujourd'hui par rapport à cette législation. Tout d'abord, la personne doit être en mesure de trouver un employeur qui accepte de lui faire un contrat de travail et de déposer avec elle un dossier en Préfecture. C'est un dossier toujours compliqué à remplir, qui sera traité à la fois à la Préfecture et au niveau de la DIRECCTE. La durée de traitement des dossiers peut aller de un à six mois, ce qui représente un frein aussi pour les employeurs qui souhaitent embaucher ces personnes.

Une autre difficulté, propre à chaque étranger voulant travailler en France, c'est bien évidemment la taxe à payer pour l'embauche d'une main-d'œuvre étrangère. Cette taxe peut être minime comme très importante en fonction du type de contrat. Pour une personne déposant un dossier pour un temps plein en CDI avec un salaire minimum, l'employeur peut avoir à payer jusqu'à 800 euros de taxe.

Enfin, un des freins premiers pour les employeurs est la méconnaissance du public roumain, Rom ou non Rom. La nationalité roumaine peut être parfois mal perçue en France. Rom Action mène donc un travail de médiation auprès de la personne et auprès de l'employeur ou futur employeur. Par ailleurs, pour un employeur, l'embauche d'un étranger, qui doit passer par une autorisation de travail et un titre de séjour, lui enlève la possibilité de prendre la personne en période d'essai. Elle s'engage donc « à l'aveuglette ».

La grande difficulté que nous rencontrons avant même l'accès à l'emploi est la barrière de la langue et l'accès à la for-

mation professionnelle. Le statut de ressortissant roumain ne permet pas l'accès à la formation professionnelle, ni aux dispositifs de droit commun. Pour être suivi par Pôle Emploi, il faut avoir un titre de séjour, or les ressortissants roumains ne peuvent avoir un titre de séjour que le jour où ils ont un travail. Nous sommes donc dans un cercle vicieux qui touche principalement l'accès à l'emploi.

D'un point de vue échanges pratiques sur Grenoble, nous avons souhaité développer deux axes principaux :

#### - l'apprentissage de la langue française

Les ressortissants roumains, n'ayant pas accès à la formation professionnelle, n'ont pas accès non plus à la formation linguistique proposée par l'Etat, sauf exception. Nous avons donc été contraints de solliciter des financements pour pouvoir prodiguer nous-mêmes des cours de français à ces personnes. Une des initiatives qui a très bien marché dans le cadre de l'accompagnement de ces personnes a été un cours de français avec une démarche participative par le théâtre. Ce système d'apprentissage, basé essentiellement sur l'oral, a très bien fonctionné, étant donné que le besoin premier des personnes est de maîtriser la langue pour, justement, effectuer leurs démarches seuls.

#### - l'accompagnement vers l'emploi

Nous favorisons le plus possible l'autonomie des personnes dans leurs démarches et dans leur création d'un réseau personnel et professionnel, afin qu'elles arrivent à trouver ellesmêmes un emploi. Le constat pour nous est assez évident sur Grenoble : huit familles ont obtenu un titre de séjour de dix ans. Ces familles ont trouvé un emploi dans leur réseau d'amis, un parent d'élève chef d'entreprise, un voisin touché par la situation de la famille... Mais cela reste malheureusement des cas de « solidarité ».

Nous avons également travaillé sur un guide, écrit en roumain et en français, qui présente la législation en France pour l'accès à l'emploi des ressortissants roumains afin de lutter contre la méconnaissance de beaucoup de structures vis-à-vis de cette législation.

Aujourd'hui, sur Grenoble, et c'est une innovation pour nous, commence à se mettre en place un dispositif d'insertion pour un nombre très restreint de familles (12) dans une perspective d'accès à l'emploi. Nous espérons le soutien de la DIRECCTE et de la Préfecture.

#### Animateur

ans le contexte d'un taux de chômage important en France, où la demande d'emploi est forte, les personnes roms qui vivent déjà dans des conditions difficiles et sont peu qualifiées, doivent en plus supporter les contraintes qui sont imposées aux employeurs qui souhaiteraient les embaucher. Généralement en France, quand on est employeur, on a plus l'habitude de recevoir des aides, que de payer des taxes. Vous, Sophie Delville (TRISELEC), vous avez accepté de payer la taxe de l'OFII pour accueillir des

salariés roms dans vos effectifs et en plus vous êtes passée par tous les tracas et longues attentes administratives.

On vous laisse expliquer les motivations de TRISELEC, une société pas comme les autres de par sa vocation sociale, et également témoigner de toutes vos difficultés et puis peutêtre des actions que vous avez plus spécifiquement développées.

# Les difficultés d'embauche rencontrées par les employeurs

# Sophie DELVILLE

Directrice des Ressources Humaines, TRISELEC

TRISELEC Lille est un centre de tri de déchets ménagers situé sur deux villes de la Communauté urbaine de Lille. Nous occupons actuellement 320 salariés, 180 sur le site d'Halluin, 120 sur le site de Lille et 20 sur le site de Dunkerque. Seuls les sites d'Halluin et de Lille, travaillent aujourd'hui avec des populations en difficulté sociale ou professionnelle. Sur le site d'Halluin, 60% de notre effectif de production est ouvert strictement aux personnes qui peuvent prétendre à un contrat unique d'insertion (CUI), contrat aidé par l'Etat, et avec des critères d'éligibilité très stricts, dont la carte de séjour.

RISELEC Lille, à l'origine, n'était pas une société d'insertion, comme on en parle en France, c'est une société industrielle dont l'objectif principal est le traitement des déchets. Nous sommes prestataires de Lille Métropole Communauté urbaine. Nous sommes une SEM (société d'économie mixte), notre capital est partagé entre du capital public et privé. Pourtant, nous ne sommes pas fonctionnaires de l'Etat, nous sommes des salariés privés. Notre obligation est principalement industrielle. A la création de la société en 1992, sur le site d'Halluin, il y a eu une volonté politique d'associer à ce dispositif industriel, un dispositif social en réservant des postes à des personnes en difficulté.

Nous accueillons à TRISELEC Lille 44 nationalités différentes, avec pour toutes des problématiques d'accès aux cartes de séjour, de maîtrise de la langue, de manque de compétences, malgré une volonté et une motivation à travailler chez ces personnes plus marquée que chez d'autres personnes. Nous avons en interne une structure tout à fait différente d'un service de ressources humaines classique. Je travaille avec une équipe de formation composée de sept personnes ce qui représente pour une structure française moins de 350 salariés. Des personnes accompagnent quotidiennement les demandeurs d'emploi positionnés par Pôle emploi ou l'AFEJI. Nous travaillons avec eux pour régler des problèmes de logement, d'addiction, des problèmes financiers ou professionnels, d'acquisition de compétences et de mise en relation auprès de l'employeur...

Nous n'avons pas de catalogue de formation. Notre stratégie de formation est basée exclusivement sur le multimédia, car toute personne quelle que soit sa langue ou son origine est en mesure d'utiliser un ordinateur, après une très courte formation. Toutes nos consignes de travail passent par des pictogrammes de couleur ou sont oralisées via l'utilisation de logiciels...

Le poste d'opérateur de tri, qui est consacré à l'insertion professionnelle, permet de ne pas avoir besoin de connaissances pré-requises comme savoir compter, lire, écrire... Mais si le passage par TRISELEC Lille ne permet pas l'acquisition de compétences, le passage par TRISELEC Lille ne sert à rien. Mais nous ne sommes pas faiseurs de miracles. Les personnes qui viennent chez nous, roumaines ou pas, ont une grosse charge de travail personnel à fournir. C'est un investissement très important à faire qui ne se solde pas toujours positivement.

Comment travaillons-nous ? Chacun définit un projet professionnel. Des employés en interne, avec des partenaires externes, accompagnent les personnes. Nous n'avons pas tout le savoir-faire, surtout en matière de droit du travail pour les étrangers.

La situation est difficile pour les personnes car elles attendent beaucoup, parce qu'elles n'ont pas la maîtrise et le savoir, et à cause des règles transitoires imposées aux Roumains, mais malheureusement, nous n'avons pas non plus la maîtrise et le savoir et d'autant qu'obtenir des informations c'est compliqué, même pour les employeurs.

#### Animateur

Ce témoignage illustre bien l'engagement de la société TRISELEC vis-à-vis de populations en difficulté, quelles que soient ces populations.

# Echanges avec la salle

### Question

Nous accompagnons à l'AREAS des populations en difficulté linguistique. Madame Dumontier, comment avez-vous réussi à obtenir des financements pour monter des formations linguistiques ? Quel montage financier ? Quel montage administratif ?

Dorothée CAVAVA - AREAS Gens du voyage et Roms migrants

#### Réponse d'Adèle DUMONTIER

Chargée de mission, Association Roms Action, Grenoble

ous sommes prestataires de services. Avec deux associations partenaires – « Habitat Cité » à Paris et « Une famille, un toit » à Nantes, nous avons monté ensemble un projet européen FSE « Actions innovantes transnationales », qui nous a permis d'être financés sur les questions d'insertion professionnelle. Nous avons obtenu des subventions pour pouvoir financer des prestataires et proposer des cours de français.

Nous ne sommes pas centre de formation, nous avons cherché à trouver des solutions intermédiaires pour que les personnes puissent apprendre le français. Les personnes ne bénéficiaient pas du statut de stagiaire de la formation professionnelle. Ils ont bénéficié de notre part de la prise en charge des transports en commun.

### Question

Avez-vous créé un contenu pédagogique particulier ou avez-vous utilisé les contenus pédagogiques d'alpha ou de Français Langue Etrangère (FLE)?

Dorothée CAVAVA - AREAS Gens du voyage et Roms migrants

#### Réponse d'Adèle DUMONTIER

Chargée de mission, Association Roms Action, Grenoble

Nous travaillons avec une petite association appelée « Les féroces » composée de professionnels du théâtre participatif et de professionnels de l'enseignement du FLE. Nous avons fait confiance à cette équipe dynamique et professionnelle qui a la maîtrise des contenus et des outils utilisés.

Nous avons commencé à mettre en place un dispositif d'apprentissage du vocabulaire autour de l'emploi, mais nous nous sommes rendus compte que les personnes ne maîtrisaient pas suffisamment la langue pour accéder à ce vocabulaire. Nous en sommes vraiment aux prémices.

#### De la salle

Je suis Antoanela Acsani, citoyenne roumaine mais je vais parler Français car je suis en France. Je souhaite préciser que certains patrons acceptent de payer la taxe, mais ils se voient très souvent refuser l'autorisation de travail par l'administration. Les Roumains subissent le racisme. Je cherche du travail depuis trois ans, j'ai rencontré des patrons qui voulaient m'embaucher, ils ont fait « la bagarre » avec les administrations, mais sans résultat.

J'ai habité deux ans et demi dans le sud de la France, j'ai déménagé car j'ai eu une promesse d'embauche en Belgique. J'envoie 50 CV par jour, quand je ne mentionne pas que je suis roumaine, on m'appelle et on me dit que mon CV est intéressant. Quand j'explique que je n'ai pas travaillé depuis 2008 parce que je viens de Roumanie, la personne n'est plus intéressée. Je suis hébergée par l'AFEJI de Roubaix. Je suis venue aujourd'hui pour avoir plus d'informations.

Je parle Français, j'écris Français, mais si on est Roumain, on ne peut pas travailler dans ce pays, donc il est inutile de chercher.

#### Animateur

Ce témoignage est poignant. Il existe des dispositifs comme la HALDE, il est important de signaler les discriminations.

#### Question

Nous suivons une famille dont le père a trouvé un patron qui a accepté de l'accompagner dans ses démarches et a obtenu un titre de séjour de dix ans. Les débouchés sont rares mais il y en a, il faut garder espoir.

Quel bilan tirez-vous en fin de contrat à TRISELEC ? Les personnes ont-elles continué à avoir des emplois à la suite de TRISELEC?

Stéphanie DEMARCHELLIER - Educatrice à la Fondation de l'Armée du Salut

#### Réponse de Sophie DELVILLE

Directrice des Ressources Humaines, TRISELEC

'n mo<mark>yen</mark>ne, l<mark>es p</mark>ersonnes restent chez TRISELEC 12 à 14 mois e<mark>n fonction d</mark>u parcours. Un délai d'un an est très court pour solutionner toutes les problématiques.

Si nous nous arrêtons à la date de fin de contrat, le dispositif n'est pas efficace. Une personne travaille sur le reclassement et est en contact avec des employeurs extérieurs. Nous

continuons d'aider nos salariés même si nous ne sommes plus aidés par l'Etat pour le faire. Ce suivi est « off », et débouche souvent vers des formations qualifiantes. Le constat est que sans ces formations qualifiantes, le retour à l'emploi et notamment à des contrats de plus de six mois ou des CDI est difficile.

#### Question

Les personnes roms en contrat chez vous sont-elles exclusivement des personnes hébergées par l'AFEJI sur des villages d'insertion?

De la salle

#### Réponse de Sophie DELVILLE

Directrice des Ressources Humaines, TRISELEC

Aujourd'hui, oui.

# Question

J'accompagne trois familles roms sur Villeneuve d'Ascq. J'ai des papas à vous proposer mais ils ne vivent pas sur les villages d'insertion.

Madame ZAIDI - Assistante sociale à l'UTPAS de Villeneuve d'Ascq

# Réponse de Sophie DELVILLE

Directrice des Ressources Humaines, TRISELEC

a question n'est pas de vivre sur des villages d'insertion Lou pas. Notre partenariat avec les Pôles emploi locaux fait que nous travaillons avec nos bassins d'emploi exclusivement. Sur Halluin, il existe un village d'insertion, c'est

pourquoi nous travaillons avec des personnes vivant dans ce site. Mais ce n'est pas le fait de vivre en village d'insertion qui conditionne le recrutement chez TRISELEC.

### Question

La Communauté urbaine étant un grand village, toutes les personnes voulant envoyer un CV seront bien accueillies

Animateur

Réponse de Sophie DELVILLE

Directrice des Ressources Humaines, TRISELEC

Bien accueillies oui, certaines d'avoir un emploi non.

#### Question

Nous accompagnons 120 ménages sur des structures d'accueil aussi appelées Villages d'insertion. Je confirme les témoignages, certaines de nos familles ont trouvé des promesses d'embauche et ont dû attendre huit à neuf mois pour obtenir une autorisation de travail. Avec de tels délais, les employeurs vont chercher leur main-d'œuvre ailleurs. Il serait peut-être intéressant de se retourner vers la HALDE pour poser ce type de problématique et voir s'il n'y a pas de discrimination dans le traitement des dossiers.

Par ailleurs, en Seine-Saint-Denis, des personnes ayant fait des demandes d'autorisation de travail dans le cadre de contrats aidés se sont vu refuser les autorisations. Nous avons eu recours au tribunal administratif. Mme Delville, avez-vous réussi à obtenir ces autorisations dans le cadre des contrats aidés que vous proposez ?

Marie-Louise MOQUET - Responsable du Pôle social et insertion de l'Association AMG en Seine-Saint-Denis

#### Réponse de Sophie DELVILLE

Directrice des Ressources Humaines, TRISELEC

en cours de contrat aidé. A la Préfecture du Nord, il n'y a pas d'obligation, spécifiquement pour le public roumain,

**)** ui pa<mark>rfoi</mark>s ava<mark>nt l</mark>e démarrage du contrat aidé, et parfois 🛾 de passer par la démarche OFII pour démarrer un contrat aidé... Ça se fait souvent en cours de route.

#### Marie-Louise MOQUET

Il est étonnant que sur le territoire national, l'Etat ait des pratiques différentes à Lille et à Paris.

#### Hélène YOU **Educatrice AREAS**

our les familles qui sont en terrain sauvage (300 actuellement), l'insertion professionnelle est encore plus complexe. Certaines familles sont très proches de l'emploi et pourraient s'en sortir seules si elles avaient seulement la possibilité juridique de s'inscrire à Pôle Emploi. Or, elles ne l'ont pas.

Sans inscription au Pôle Emploi, il n'y a pas de contrat aidé. Habitant sur des terrains sauvages, personne ne les accompagne dans leur recherche et dans la rédaction de CV, elles ne trouveront donc pas d'employeur. Seule une personne a pu revenir vers nous car elle a trouvé un employeur, mais nous n'avons jamais réussi à faire les démarches à la DI-RECCTE pour l'aider.

Il est très difficile pour ces personnes d'être accompagnées dans l'insertion professionnelle.

## Question

J'accompagne actuellement une jeune femme qui avait trouvé un employeur prêt à l'embaucher, mais la DIRECCTE a demandé à l'employeur de produire la preuve qu'il n'avait pas trouvé de demandeur d'emploi au Pôle emploi susceptible de répondre à cette offre. Cela constitue un frein majeur pour l'employeur.

Nadia OULDAMAR - Educatrice Association FARE

#### **Animateur**

Il s'agit de zèle administratif.

#### Antoanela ACSANI

etite précision : une personne ayant un récépissé autorisant à travailler trois mois peut s'inscrire à Pôle Emploi.

#### Animateur

Monsieur Bela Man est Directeur des Ressources Humaines d'une entreprise de Baia Mare. Votre entreprise productrice de meubles mène une politique volontariste d'accueil de Roms. 10 % de vos effectifs sont des personnes roms roumaines.

Depuis 10 à 15 ans, vous avez vu passer 2 à 3 000 Roms roumains dans vos effectifs. Merci de nous témoigner de votre expérience. Pourquoi ce choix ? Quelles difficultés avez-vous rencontrées ? Quels succès de parcours ?

# Exemple d'entreprise roumaine accueillant des Roms

#### Bela MAN

Directeur des Ressources Humaines, Société ARAMIS, Baia Mare

#### Evolution de notre entreprise

En 1997, lorsque notre société a démarré son activité, le nombre d'employés était de 114, dont sept personnes d'ethnie rom, qui continuent à travailler chez nous au jour d'aujourd'hui. En 2007, le nombre d'employés était de 1 320, une croissance multipliant par plus de dix le nombre d'employés. En 2010, lorsque nous avons enregistré le pic des embauches, nous avions 3 250 employés, pour pouvoir se réjouir aujourd'hui du travail et du professionnalisme de 2 936 personnes.

# Les circonstances expliquant la forte embauche de personnes roms

En ce qui concerne le personnel d'ethnie rom, en 2008, sur un total de 1 780 employés, 625 étaient d'ethnie rom, soit approximativement 30%. Aujourd'hui, ils représentent 16% de l'effectif, car à part les 286 personnes d'ethnie rom, actives, qui travaillent aujourd'hui dans notre entreprise, il existe encore 188 personnes roms, qui ont un contrat de travail pour une période indéterminée, mais qui a été suspendu pour des raisons de congé parental.

Pourquoi cette croissance constante du nombre des employés, et aussi du nombre d'employés roms? La cause principale était l'ouverture des frontières en 2007 et la libre circulation dans l'UE. Le développement de l'entreprise a demandé un renforcement de l'équipe, de part la complexité relativement basse des postes de travail, ainsi que la disponibilité du personnel d'ethnie rom pour des contrats relativement moins onéreux. Dans le cadre de notre entreprise, le principe fondamental c'est l'absence de discrimination. Tout cela a conduit à une croissance du personnel rom, sans tenir compte de son origine ethnique.

#### Problèmes d'insertion rencontrés sur le parcours

Les problèmes auxquels nous sommes confrontés concernent notamment une grande fluctuation du personnel. Pour donner un exemple, cette année 308 Roms ont quitté la société avec l'accord des deux parties du contrat. La société comptait 142 employés d'ethnie rom, dont 118 personnes réembauchées, qui ont déjà eu un contrat chez nous. Je souligne le fait que chez nous, tous les contrats sont des CDI.

# Question

Vous me signaliez tout à l'heure que la cause des interruptions des contrats était liée au fait de trouver d'autres opportunités de travail plus intéressantes pour une période relativement courte, mieux rémunérées.

Animateur

#### Bela MAN

Directeur des Ressources Humaines, Société ARAMIS, Baia Mare

Cela est vrai. Les petites activités plus onéreuses pour lesquelles ils quittent l'entreprise temporairement sont multiples : la cueillette de champignons ou fruits de bois, ou essayer leur chance dans des pays comme la France, l'Italie, l'Espagne, le Portugal...

Nous connaissons cette situation et nous l'acceptons comme une réalité évidente. D'autres problèmes nous posent souci :

- le niveau d'éducation et de professionnalisation réduit de ces personnes,
- le manque de discipline,
- l'absentéisme.

Nous avons pu régler ces problèmes en adoptant des mesures coercitives, appliquées, bien sûr, à tous les employés, pas seulement à ceux d'ethnie rom : des pénalisations pour

les absences, la fidélisation par l'attribution de bonus, d'un repas chaud par jour dans le cadre de la cantine, la gratuité du transport assurée sur tout le territoire du département. Les mesures coercitives ont finalement pris la forme d'avantages pour nos employés dans le but de maîtriser les éventuels problèmes d'indiscipline et de fluctuation de la maind'œuvre. Comme par exemple, notre décision de privilégier l'embauche des membres de la famille des employés déjà existants dans l'entreprise qui ont fait preuve d'une bonne conduite et de bons résultats au travail. Cela nous a valu une baisse de fluctuation. Nous avons actuellement des familles entières de Roms qui travaillent chez nous : les papas, les mamans, les fils, filles...

C'est un double bénéfice : celui de notre société, et celui des employés.

#### Conclusion

Après avoir participé aux discussions de ce colloque, je vous avoue que la conclusion que j'avais préparée pour notre rencontre a subi des petites modifications. Si aujourd'hui, on compte encore sept employés roms que nous avons recrutés en 1997, et si environ 500 Roms travaillent actuellement dans notre société ARAMIS avec des obligations et des droits égaux pour tout le monde, c'est la preuve que le but de ce colloque n'est pas impossible. Tout cela est possible seulement avec l'accord et le soutien des politiques.

#### Animateur

Merci. Nous n'avons pas abordé les aides dont bénéficient les entreprises roumaines lorsqu'elles recrutent des personnes de l'ethnie rom. Le Pôle emploi France peut éventuellement s'intéresser à ces mesures qui s'inscrivent dans une politique appelée en Roumanie « discrimination positive ».

#### Présentation de l'AJOFM

#### Oana OSANU

Directrice Générale AJOFM (équivalent de Pôle Emploi)

Dans notre département nous avons été confrontés à un manque de main d'œuvre, une évolution des secteurs professionnels. Dans une ancienne zone minière, l'AJOFM a dû prendre en compte à Baia Mare des reconversions professionnelles qui se sont effectuées dans le temps et qui ont nécessité des stratégies à long terme.

ous avons besoin d'une stratégie locale socio-économique bien définie, qui permette des reconversions qui correspondent aux besoins du marché de travail. La loi roumaine concernant le chômage prévoit des subventions pour les employeurs qui offrent des emplois aux catégories défavorisées, peu importe leur origine ethnique : des personnes de plus de 45 ans, des personnes avec des handicaps, ou à moins de trois mois de la retraite, les jeunes à la recherche d'un premier emploi... Les subventions sont accordées pour une période allant de 1 à 2 ans. Les subventions sont assez conséquentes et nous ont permis la réinsertion professionnelle de nombreuses personnes.

Au mois d'octobre 2011, nous avons organisé une « bourse de l'emploi » pour les personnes d'ethnie rom. Nous avons collaboré pour cela avec des représentants des associations qui militent pour le droit des Roms. Malheureusement, seule-

ment 5 salariés des associations ont participé à cette manifestation. Ça reste une réussite, car 12 personnes ont réussi à trouver du travail suite à cette « bourse ».

Un des grands problèmes reste la formation professionnelle de ces personnes. Les employeurs souhaitent de plus en plus des personnes qualifiées. Nous avons très peu d'offres pour des métiers non-qualifiés.

Pour chaque problème existe une solution. Mais plus de 70% des Roms sont des personnes sans aucune qualification professionnelle et sans un niveau scolaire satisfaisant, car la loi roumaine prévoit une formation qualifiante seulement pour ceux qui ont fini au moins le lycée. Nous devons donc les orienter vers d'autres métiers, que ne demandent pas un tel niveau : comme les métiers du bâtiment pas exemple...

## Proposition de pistes pour une collaboration franco-roumaine

#### Malika BENGRIBA

Chargée d'insertion à la Sauvegarde du Nord en CHRS et CHU

ne des personnes que j'accompagne s'est inscrite au Pôle emploi par Internet sans récépissé ni titre de séjour. Nous avons pu mettre en place pour elle une

évaluation en milieu de travail via une inscription à un atelier technique sur les métiers de la propreté qui a été validée par le Pôle emploi.

#### Madame TODOR

Je <mark>me</mark> suis inscrite au Pôle emploi et j'ai pu bénéficier d'une formation comme agent de propreté. J'espère que je pourrai trouver un travail, je sais que c'est difficile.

### Question

Vous avez contourné les barrières administratives en utilisant les inscriptions par l'informatique. L'ordinateur ne demande pas de présentation de titre de séjour. Quel est le risque ?

Animateur

Nous connaissons bien le risque. Il serait intéressant de discuter avec TRISELEC, qui emploie des personnes roumaines accueillies en villages d'insertion, quelles sont les conditions d'entrée ? Toute personne roumaine peut y accéder ? Ou elle doit faire partie des villages et bénéficier de cette convention ?

Malika Bengriba

#### Réponse de Sophie DELVILLE

Directrice des Ressources Humaines, TRISELEC

abiter en village d'insertion n'est pas une condition. L'exclusion des contrats ne va pas qu'à l'encontre des per-J'ai fait la connaissance de l'AFEJI après avoir fait la sonnes roumaines, nous appliquons les mêmes critères connaissance des employés roumains que nous avions en entreprise. Il n'y a aucune structure qui peut se prévaloir du droit d'entrée à TRISELEC.

pour toutes les personnes étrangères, Afrique noire ou autre. Nous avons des problématiques communes quelle que soit la nationalité de la personne.

Les conditions d'entrée sont la motivation, le courage et le fait de répondre aux critères d'éligibilité d'un contrat aidé.

#### Samuel LE FLOCH Chargé de mission, FNARS

ous sommes amenés à traiter des demandes d'emploi **V** pour d<mark>es personn</mark>es issues des 27 Etats membres de l'Union européenne, comme de personnes hors de l'Union.

#### De la salle

ontourner la loi pour travailler sans autorisation ne me 🗸 sem<mark>ble pas une</mark> solution ni pour la personne employée, ni pour l'employeur.

#### De la salle

ur le site internet de Pôle emploi, on peut seulement Ocréer un esp<mark>ace</mark> personnalisé, mais cela ne vaut pas une inscription, qui doit être renouvelée tous les mois. Pour

s'inscrire il faut avoir un récépissé et en présenter un nouveau chaque fois que l'ancien est périmé.

### Question

N'existe-t-il pas des expériences innovantes pour éviter de mettre des personnes et des employeurs en danger ? Peut-on obtenir des dérogations pour développer des actions un peu « pionnières » à ce niveau-là ?

#### De la salle

e seul moyen d'avoir des dossiers qui aboutissent s'appelle le piston. L'intervention d'un politique peut permettre à un employeur de ne pas attendre l'autorisation de

travail. S'il n'y a pas d'engagement de personnes qui ont du poids, aucun dossier n'a de chance d'aboutir.

#### Hélène YOU

es personnes roms ne peuvent pas vivre des aides sociales qui sont insuffisantes. Elles ont une activité économique qui s'appelle la récupération de ferraille. Ne peutpas légaliser cette activité de récupération de ferraille?Ne peuton pas permettre à ces personnes de devenir par exemple auto-entrepreneurs ? Nous n'avons pas bien creusé cette piste, il faut aller à la Chambre de commerce.

#### Animateur

Quand j'entends les capacités, la motivation et le courage des personnes roumaines et roms, je pense qu'elles dé-

tiennent en elles une grande part des solutions, des clés de leur développement.

### Citoyenne roumaine

Je ne suis pas Rom. Je suis roumaine, mon père est arabe. Je souhaite compléter. Les personnes ayant un dossier à la Préfecture et ayant trouvé un employeur prêt à les attendre doivent demander un rendez-vous avec le Préfet pour

demander un titre de séjour « vie privée, vie de famille ». Pour cela, elles doivent bien parler rançais ou avoir un traducteur très motivé. Je suis très informée, car je vais dans toutes les réunions possibles.

# Restitution

# Restitution des ateliers



# Atelier 1: Quel habitat dans l'urgence? Vers quelles insertions?

#### Henri PELTIER

Vice-président de la FNARS Nord-Pas de Calais

Je rec<mark>en</mark>serai les différents points forts mentionnés par la salle très réactive qui a participé à l'atelier concernant la question de l'insertion vers le logement. Ces points sont listés sans hiérarchie.

#### L'accès au droit commun

L'accès au droit commun est un point souhaité de manière très précise et très forte, or les Roms roumains actuellement à Lille n'ont pas le droit à la CAF, ils n'ont donc pas accès au logement.

#### La construction de parcours

Les participants ont émis le souhait de travailler sur un parcours vers le logement qui soit coordonné, le SAMU social devant être considéré comme une rampe de lancement, non pas uniquement vers le logement, mais vers l'emploi, l'occupationnel, la santé.

#### Un souhait d'autonomie

Volonté des Roms en France d'accéder à l'autonomie de logement, à l'autonomie administrative, à l'autonomie dans la prise en charge de la santé

#### Des points de vue divergents

Nous notons une distance entre les souhaits des personnes roms et nos souhaits en tant qu'acteurs sociaux. Il apparaît que les personnes souhaitent des ressources avant un logement.

#### Une volonté politique indispensable

Au delà de la politique associative, une politique au grand sens du terme est indispensable, pour qu'il y ait une évolution de la législation, un autre langage. Les initiatives locales, individuelles et associatives doivent être partagées pour établir des projets qui soient viables sur les territoires. Sur la métropole, cette volonté trouve écho dans certaines municipalités.

#### Des publics différents

Les publics pris en charge en France et en Roumanie sont différents. Les publics très pauvres en Roumanie sont ceux qui n'ont pas suffisamment de moyens pour migrer. Ceux qui arrivent en France ont donc déjà certaines ressources, ne serait-ce que des ressources culturelles.

#### Besoin de distinction dans les accompagnements

Une même association, une même institution ne doit selon nous pas prendre en charge tous les accompagnements, vers le logement, vers l'emploi... Les acteurs doivent être différents, de telle manière que l'accompagnement au logement soit distinct de l'accompagnement vers l'emploi. l'ensemble de ces interlocuteurs devant être coordonnés.

#### Question

Qui est ce coordonnateur ? Est-ce l'association, la localité mobilisée ?

Animateur

# **Réponse d'Henri PELTIER** Vice-président de la FNARS Nord-Pas de Calais

es coordinations ne viennent que par la volonté des différents acteurs. Lorsqu'il y a synergie de ces volontés, elles se rencontrent et il y a coordination. Une coordination plaquée qui viendrait d'en haut ou d'en bas ne permettrait

jamais un partenariat suffisamment solide pour accompagner des situations ordinairement impossibles à accompagner, ou au moins difficiles.

#### Question

On fait avec ou on fait pour?

Animateur

## Réponse d'Henri PELTIER

Vice-président de la FNARS Nord-Pas de Calais

**n**uisqu'il s'agit de droit commun, le but est de faire avec. Mais nous n'avons pas encore suffisamment le réflexe de nous dire que les personnes que nous accompagnons sont des citoyens, qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs, et qu'ils sont donc en capacité de pouvoir décider de leur propre destin. Mais il y a des moments où il y a nécessité d'opérer de l'assistance, ce mot étant utilisé en toute connaissance de cause. Certaines personnes sont dans une telle difficulté qu'elles ne peuvent s'en sortir seules. Il y a dans ce type de cas nécessité d'un minimum d'assistance.

#### Question

Avez-vous senti durant cet atelier que nous étions parfois en difficulté face à des codes culturels différents des nôtres, qui nous montrent que nous avons parfois besoin de notions pour les décoder.

Animateur

# **Réponse d'Henri PELTIER** Vice-président de la FNARS Nord-Pas de Calais

le n'ai pas du tout senti cette difficulté puisque les uns et culté majeure à laquelle sont confrontés tous les acteurs, les autres sont directement impliqués d'une manière ou d'une autre dans l'accompagnement des familles. La diffi-

est la difficulté financière.

#### Question

Quelle était l'humeur en fin d'atelier, optimiste, pessimiste?

Animateur

# **Réponse d'Henri PELTIER** Vice-président de la FNARS Nord-Pas de Calais

e suis optimiste pour l'année prochaine, nous attendons tous des élections, donc ça ira forcément mieux demain. Mais nous ne pouvons pas rester aujourd'hui dans une situation où chacun des états et collectivités resterait campé sur ses positions. Ça n'avance jamais assez vite et de la manière

dont on le voudrait, mais des choses avancent, et notamment sur la métropole lilloise.

Nous avons fait par exemple beaucoup de progrès depuis ces dernières années sur l'accès au droit commun, l'accès au logement. Nous devons rester optimistes.

# Atelier 2: Scolarisation et protection de l'enfance

#### Alain MOREL

Directeur du dispositif hébergement, Pôle Inclusion Sociale, La Sauvegarde du Nord

Je rec<mark>en</mark>serai les différents points forts mentionnés par la salle très réactive qui a participé à l'atelier concernant la question de l'insertion vers le logement. Ces points sont listés sans hiérarchie.

e peuple rom a besoin d'une reconnaissance historique et culturelle. Mme Orzak a notamment abordé l'esclavage qu'ont subi les Roms pendant de nombreux siècles et leur déportation durant la guerre 39/45. L'histoire peut apparaître comme un moyen de s'approprier cette histoire pour vivre autrement.

Nous avons également rappelé, bien que cela paraisse évident,

la nécessité pour les médiateurs scolaires d'avoir une bonne connaissance du système scolaire et de la culture concernée.

#### La notion de danger

La juge des enfants a repris la notion de danger. S'agissant d'enfants roms, comment se situer par rapport à la notion de danger? La notion juridique du danger est une notion souple qui permet au magistrat de s'adapter par rapport au contexte

culturel et historique, ce qui semble rassurant. Il n'y a pas de réponse toute faite. Dans le code civil par exemple, il n'y a rien d'inscrit sur le fait qu'un enfant puisse mendier ou non. C'est au magistrat de juger en fonction de l'aspect historique et sociologique. Mais cette adaptation n'est possible que grâce au médiateur qui a une fonction pédagogique vis à vis du magistrat. Il doit en effet lui expliquer les réalités, les points de repères et les valeurs de la famille.

#### Eviter les ruptures scolaires

Nous devons également réfléchir à des solutions pour éviter les ruptures scolaires dans les familles qui font des aller retours fréquents entre la France et la Roumanie. N'existe t-il pas des moyens pour maintenir la communication entre écoles françaises et écoles roumaines? Le travail sur les ruptures scolaires doit se faire à l'intérieur de chaque pays, ou l'absentéisme est fort, et entre les deux pays.

Il nous faut nous rencontrer et partager les expériences pour améliorer les pratiques.

#### Perspectives d'avenir

La Roumanie a beaucoup de difficultés à obtenir des financements européens car ils doivent passer par le gouvernement. L'obtention de ces financements peut être rendue difficile aussi par la nécessité d'avancer les frais qui peuvent parfois être très élevés.

M. Ropan s'est dit très intéressé par sa visite en France et a demandé de l'aide à la France pour faire de son village, un village comme il en a vu sur la métropole.

#### Question

S'il n'y avait qu'une proposition à retenir, laquelle retiendriez-vous?

Animateur

#### Alain MOREL

Directeur du dispositif hébergement, Pôle Inclusion Sociale, La Sauvegarde du Nord

C'est sur la jeunesse qu'il faut travailler, sur la très petite jeunesse. C'est par l'éducation qu'il y aura du changement et que les Roms pourront accéder à une vie meilleure. Certains pessimistes pensent que nous ne pouvons travailler que sur la petite jeunesse et que pour les adultes, c'est déjà

trop tard, je n'y crois pas, mais il n'empêche que c'est ce qu'il y a de plus facilement réalisable. Nous pouvons commencer facilement sur des micro-projets comme il en existe à Coroieni. Les projets de construction d'habitat, par exemple, sont bien plus complexes à mettre en place.

Donc ce qu'il faut, ce sont des accueils de jour!

Animateur

#### Alain MOREL

Directeur du dispositif hébergement, Pôle Inclusion Sociale, La sauvegarde du Nord

Nous avons exactement la même idée par rapport aux Roms migrants sur la métropole Lilloise!

## Atelier 3 : Santé et médiation sanitaire

#### Patrick VIGNEAU

Directeur, AREAS Gens du voyage et Roms migrants

#### L'état sanitaire de la population rom en Roumanie et en France : des chiffres alarmants

Les femmes roms roumaines ont une espérance de vie de 20 ans inférieure aux femmes roumaines sédentaires. Ce chiffre est assez inquiétant. Par ailleurs, selon Médecins du Monde, seules 10% des femmes roms sont suivies par un médecin dans le cadre de leur grossesse et utilisent un mode de contraception. Concernant les enfants, en France, seuls 18% des moins de 7 ans sont vaccinés contre le téta-

nos, un chiffre alarmant au vu des conditions de vie matérielles et sanitaires de ces enfants.

#### La médiation sanitaire

Pour faire face à ces situations, des projets nationaux de médiation sanitaire sont nés en France et en Roumanie. La médiation sanitaire est récente en France, elle est née fin 2010, alors qu'en Roumanie, ce projet né en 1997, est très développé. La Roumanie recense 600 médiatrices sanitaires,

en France, elles sont au nombre de quatre. En France, la médiation sanitaire n'en est qu'au stade de l'expérimentation, le projet sera certainement développé à la fin de cette étape. L'objectif du projet est principalement l'amélioration de l'accès des Roms aux soins médicaux publics par l'institutionnalisation des médiateurs sanitaires.

En Roumanie, les médiateurs sont reconnus officiellement par les institutions et peuvent donc se développer sur les territoires. La présentation du projet par la responsable du projet a démontré qu'il existait une analyse fine du projet. En France, nous sommes sur un projet de recherche action développé sur quatre territoires : Nantes, Fréjus, Lille et Paris.

#### Le profil des médiatrices

Les quatre médiatrices en France effectuent un travail similaire à celui des médiatrices roumaines dans le même objectif : permettre aux familles l'accès aux soins et au droit commun. La seule différence est qu'en Roumanie, les médiateurs, sont des médiatrices. Dans la tradition tzigane, ce sont en effet les femmes qui s'occupent des enfants.

Les médiatrices roumaines sont toutes issues de la communauté rom, elles connaissent donc les codes culturels et sont en mesure d'expliquer des choses que des personnes sédentaires ne pourraient expliquer.

Le choix en France a été de privilégier les personnes ayant un niveau minimum de bac +2 et d'origine sédentaire. Autour de nous, nous n'avions pas de Tziganes suffisamment diplômés. Le choix a été fait de prendre des personnes bilingues pour faciliter l'approche avec les familles.

#### Le quotidien des médiatrices

L'activité principale des médiatrices consiste à sensibiliser et à accompagner les femmes afin de leur permettre d'apprendre à utiliser le système de santé. Les médiatrices travaillent également en direction des personnels de la santé pour leur donner des clés de compréhension, afin d'aborder la population rom plus sereinement, une population qu'ils peuvent ne pas comprendre au premier abord. Cela permet d'éviter des situations mal vécues.

A Lille, par exemple, il y a eu une action spécifique dédiée pour les femmes roms. On peut s'interroger sur le pourquoi d'une action spécifique. Il est parfois préférable que les professionnels se familiarisent dans un premier temps avec cette population. Cette action spécifique permet une prise en charge tout en évitant les conflits avec les autres familles non roms. Cette action spécifique ne devant pas être vue comme une fin en soi, tout le monde a compris que passer parfois directement du terrain à un dispositif de droit commun peut être difficile à la fois pour les femmes et les professionnels de santé. Un dispositif de progression peut alors être intéressant.

#### Perspectives

Souhait de développer un travail partenarial : partenariat autour de la formation franco-roumaine, entre les professionnels de la santé, entre les médiatrices... Cette formation pourrait se développer aussi entre les travailleurs sociaux afin d'échanger les bonnes pratiques mais aussi renforcer les partenariats existants. D'autres partenaires souhaitent que le jour où cette expérimentation s'arrêtera, des médiatrices puissent les rejoindre.

#### Question

La volonté politique et les moyens financiers ont-ils été abordés ?

Animateur

#### Patrick VIGNEAU

Directeur, AREAS Gens du voyage et Roms migrants

Sans volonté politique, il n'y a rien ou pas grand-chose même si la volonté associative est forte et que nous essayons parfois de palier des choses qui n'existent pas.

Dans notre atelier, nous ne comptions pas de politique décidant. Mais l'Agence Régionale de la Santé nous a permis de développer ce programme de médiatrices.

# Atelier 4 : Quelle insertion professionnelle pour les Roms roumains ?

### Franck SPICHTS

Directeur territorial, AFEJI

L'atelier a été l'occasion de parler des mesures prises en France concernant l'emploi des Roms. Ces mesures sont qualifiées comme étant de la discrimination positive mais les témoignages nous ont permis de démontrer les inepties et les difficultés réglementaires de l'accès à l'emploi des Roumains en France.

#### L'emploi en Roumanie

Le taux de chômage est important, les salaires sont bas et le coût de la vie n'est pas proportionnel au niveau des salaires. Le taux de chômage des Roms en Roumanie est beaucoup plus élevé que le taux de chômage roumain moyen. 70% de la population rom n'a aucune qualification et la difficulté d'accès à l'emploi est d'autant plus accrue pour les femmes. Les emplois disponibles sont surtout dans le domaine agricole et sont non qualifiés.

Pour palier la situation, des programmes spéciaux sont menés par le gouvernement tout comme des programmes de formation et d'information, des cours, des bourses de travail spécifiques pour les Roms, des mesures incitatives en faveur de l'emploi des Roms...

La société ARAMYS emploie environ 3 000 personnes et 10% de personnes roms. L'employeur a eu l'honnêteté de dire que s'il employait des personnes roms c'était avant tout parce qu'il avait des postes non qualifiés et peu payés à pourvoir. L'employeur a aussi fait part de toutes les aides dont il bénéficiait pour soutenir l'emploi des Roms.

L'entreprise a pourtant constaté des difficultés à conserver son personnel. En plus d'un problème d'absentéisme, le personnel rom est un personnel qui fluctue, qui n'hésite pas à rompre un contrat de travail s'il en trouve un autre mieux payé. L'employeur a donc mis en œuvre des mesures que l'on peut qualifier de paternaliste : comme l'offre de repas ou l'embauche d'autres personnes issues de la même famille.

#### Les contraintes de l'emploi des Roms en France

- Accès à l'emploi limité à 150 métiers
- « Amende » OFII
- Nécessité d'avoir un titre de séjour pour travailler et d'avoir un travail pour obtenir un titre de séjour

- Zèle de l'administration. Lorsqu'un employeur est prêt à embaucher une personne rom, l'administration met parfois beaucoup de temps à accorder les papiers nécessaires. Cet excès de zèle met en péril les emplois, car les employeurs n'attendent pas
- Règles d'accès aux contrats aidés différentes en fonction des régions
- Importance de maîtriser la langue et d'avoir une formation, or l'accès au Pôle Emploi n'est pas possible sans papier
- Pas de possibilité de bénéficier du statut de la formation professionnelle
- Besoin pour certaines associations de contourner la loi pour permettre aux Roms d'accéder à l'emploi.

#### Conclusion

- Réduire le trop grand écart salarial entre la France et la Roumanie
- Qualifier les personnes et agir sur des dispositifs de formation par rapport à la langue et aux compétences professionnelles
- Besoin de faire sauter les verrous administratifs
- Besoins d'arrêter de stigmatiser les personnes, les Roms peuvent être aussi compétents et courageux que d'autres personnes
- Mener des actions expérimentales dérogatoires pour montrer que les personnes ont en elles-mêmes les capacités de leur propre développement

Le contexte économique et politique constitue actuellement un frein à toutes ces mesures.

## Echanges avec la salle

#### Mariana BUCEANU

Agence Nationale pour les Roms

Je rep<mark>rés</mark>ente le gouvernement roumain. Nous gérons actuellement de nombreux programmes européens à hauteur de 20 millions d'euros. J'adresse une invitation aux

autorités locales pour travailler à des projets européens en partenariat.

Antonella ZIANI
Citoyenne roumaine

Si vous souhaitez du changement, changez la politique, laissez les Roms travailler.

# Conclusion

# Conclusion



#### Aurélien DIERCKENS

Chef de projet, Réseau ROMÁ, La Sauvegarde du Nord

Cela fait bouger les lignes, cela fait bouger les frontières, les frontières d'intervention des associations membres du réseau ROMÁ notamment. Je remercie les associations aujourd'hui représentées par les rapporteurs des ateliers qui se sont à plusieurs reprises rendus en Roumanie. Ils ont en effet participé à plusieurs missions dans le département de Maramures d'où est originaire la majorité des Roms migrants sur la région Nord-Pas de Calais.

es associations qui accompagnent ces publics : La Sauvegarde du Nord, l'AREAS, l'AFEJI et la FNARS NPDC, sont mobilisées depuis 2010 pour travailler avec les partenaires roumains à des projets d'amélioration des conditions de vie des publics roms en Roumanie.

# Améliorer notre connaissance des publics roms originaires de Roumanie

En sachant d'où viennent les personnes, en connaissant mieux leurs conditions de vie dans leur pays d'origine, leurs souhaits de s'insérer, nous pouvons lutter contre la stigmatisation dont elles sont victimes et donner une nouvelle image de leurs parcours migratoires et de leur volonté d'intégration.

Les Roms nous disaient être mieux en France mais disaient aussi aimer leur pays. Loin des positions dogmatiques qui peuvent exister sur les questions de projets de développement et sur la question de l'ethnicisation, nous avons décidé de nous rendre en Roumanie pour créer les premières passerelles, aller à la rencontre de ces publics que nous accompagnons ici en France, et des associations, des pouvoirs publics qui œuvrent auprès de ces publics. Tous ont répondu présents aujourd'hui et nous ont permis de mieux comprendre la situation en Roumanie. Je les remercie vivement pour la qualité de leurs interventions.

#### Echanges de pratiques et mise en réseau

Il existe également des frontières quant aux pratiques de travail, aux dispositifs développés, à l'histoire personnelle et marquante des Roms en Roumanie. Nous avons pu aussi lors de ce colloque améliorer nos connaissances du système de protection sociale roumain et mieux cerner les acteurs en mesure de développer des projets de réinsertion. Le colloque est le point d'orgue d'un travail de mise en réseau et doit permettre de mobiliser les partenaires français et européens pour un soutien aux projets franco-roumains.

Nous devons accorder du temps à l'échange de pratiques et d'expériences. Les Roumains ont une longue expérience sur les questions de la médiation notamment : médiation scolaire, sociale, sanitaire, professionnelle. Ces questions ont été travaillées dans l'atelier sur la médiation sanitaire animé par Patrick Vigneau. En France, nous avons de notre côté beaucoup des professionnels bien formés, des dispositifs et des services qui ont fait leurs preuves, grâce auxquels nous pourrons avancer avec le soutien de l'Union européenne.

Grâce au Fonds social européen, et aux associations caritatives : le Secours Catholique CARITAS France et la Fondation Abbé Pierre, à Lille Métropole Communauté Urbaine, nous sommes parvenus à construire un réseau associatif France-Roumanie. Ce partenariat associatif est essentiel pour per-

mettre de développer des projets qui répondent aux besoins des publics, mais il doit être renforcé par un partenariat institutionnel et politique pour l'intégration des Roms, ce qui est a été rappelé par l'ensemble des rapporteurs.

Nous avons aussi écouté les témoignages des institutions roumaines. Nous avons mis en commun les expériences des différents intervenants auprès de ces publics.

#### Développer des projets européens

Il n'est pas uniquement question des Roms mais des personnes pauvres en général qui ont besoin d'être accompagnées vers l'accès aux droits et vers l'emploi. Les projets que nous souhaitons développer doivent être spécifiques étant donné l'ampleur des besoins et des discriminations, mais ne doivent pas être exclusifs à une minorité ethnique. Il nous faut tenir compte des discriminations dont la minorité rom est victime. Les projets doivent tenir compte de cette situation particulière afin de lutter contre les stigmatisations et les amalgames qui visent à en faire les bouc-émissaires des difficultés économiques actuelles. C'est toute la question de la discrimination positive qui a été évoquée lors de cette journée.

Nous pouvons aujourd'hui, grâce à ces échanges entre le Nord et le Maramures, comparer les situations en France et en Roumanie, et construire des projets pilotes. Je remercie les intervenants et leur affirme que nous continuerons le travail avec toutes les associations partenaires sur les projets évoqués. Le renforcement des associations est un élément clef de la réussite des projets européens en Roumanie. Le soutien politique en est un autre et il a été évoqué à maintes reprises lors de cette journée: Nous devons aussi nous rappeler que cette population ne représente que 0,0017% de la population sur la métropole lilloise.

Il s'agit d'un enjeu européen, nous sommes face à un enjeu de cohésion territoriale. Nous devons penser à l'harmonisation des moyens qui a été évoquée et aux limites de ce nivellement par le haut, mais nous devons avant tout défendre les services sociaux ensemble, au Parlement européen, auprès des institutions européennes. Les services sociaux d'intérêt général en Europe doivent être défendus autant par le Conseil général du Nord que par les collectivités territoriales en Roumanie. Nous devons être fiers de ces services qui sont essentiels pour les personnes en difficulté, les enfants et les adolescents en situations préoccupantes, les personnes vieillissantes, les personnes handicapées, surtout en période de crise.

Nous avons la volonté d'être en actes, et pour agir nous devons partir des souhaits des familles. En actes en Roumanie, au travers de micro projets d'insertion économique, de projets en direction de la jeunesse, au travers aussi de projets européens plus ambitieux, comme le projet d'un accueil de jour qui a été évoqué par Alain Morel.

Nous devons aussi lutter contre les aberrations de l'accueil qui est réservé aux ressortissants roumains et bulgares en France qui ont été clairement exposées dans l'atelier sur l'insertion professionnelle animé par Franck Spichts. Nous évoquons souvent la fin des mesures des transitoires pour l'accès à l'emploi qui devrait avoir lieu en 2013 ou 2014 au plus tard. Et en attendant, nous pouvons travailler sur les failles de ce système de discrimination négative à l'encontre des citoyens européens de seconde zone, et sur les manques actuels concernant l'apprentissage du français en tant que langue étrangère, l'alphabétisation, l'auto-entreprenariat.

Nous connaissons à présent les solutions proposées pour l'insertion économique de ces familles, nous pouvons avancer. Les familles en ont besoin, elles souhaitent travailler, cela fait plusieurs années qu'elles nous le disent. Il a aussi été rappelé par Henri Peltier qu'avant un logement ce que les familles demandent c'est du travail.

#### Renforcer les partenariats

Nous devons poursuivre le travail de partenariats européens, développer des formations communes sur la médiation, et des outils de coordination pour permettre des projets innovants qui répondent aux besoins dans le contexte européen de libre circulation. Nous devons travailler à des buts communs, amener les Roms vers leurs droits et vers l'amélioration de leurs conditions de vie.

La présence des partenaires roumains aujourd'hui a aussi permis de signer un accord transnational qui va permettre de poursuivre ces actions que nous définirons prochainement suite à ce colloque. J'apprends toujours beaucoup des professionnels roumains. Ces rencontres franco-roumaines permettent un échange d'expérience très riche. Je remercie tous les intervenants qui ont fait le voyage jusqu'ici, les représentants et les professionnels français, notamment des UTPAS, des CCAS, des écoles, très présents aujourd'hui.

Au delà des blocages rencontrés, les professionnels de terrain sont mobilisés pour apporter ce qu'ils peuvent apporter à l'amélioration des situations de ces familles, situations qu'ils n'acceptent pas. Avec un soutien politique, de nombreuses initiatives des professionnels de terrain permettraient aujourd'hui une réelle efficacité.

Je remercie également les intervenants venus de Paris, Nantes, Grenoble, Montreuil, de nous avoir fait partager leurs expériences et leurs projets, et l'Ambassade de France en Roumanie dont les représentants ont également fait le déplacement. Je remercie enfin les usagers, les Roms avec qui nous travaillons au quotidien et qui ont eu la patience de nous entendre parler d'eux tout au long de cette journée.

Je suis fier de nos projets associatifs et je suis fier du soutien des associations à cette dynamique européenne pour promouvoir les services sociaux. Il y a de nombreuses initiatives qui demandent à être soutenues pour améliorer les services sociaux ici et là-bas.



# Colloque transnational Famílii Romané

## Quel accompagnement des familles roms en France et en Roumanie?

24 novembre 2011 - Lille Métropole Communauté Urbaine

Colloque organisé par le Réseau ROMÁ











Avec le soutien de







